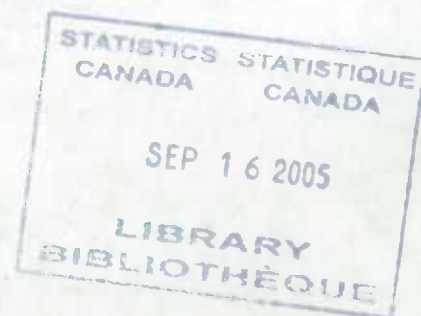


82F0086GPF
no 4F
2004
c.2



FCCP + VERSION 4F

GUIDE DE L'UTILISATEUR

**LOGICIEL DE CODAGE GÉOGRAPHIQUE BASÉ SUR LES FICHIERS
DE CONVERSION DES CODES POSTAUX DE STATISTIQUE CANADA
MISES À JOUR EN JUILLET 2004**

réalisé par

Russell Wilkins

**Groupe d'analyse et de mesure de la santé
Statistique Canada
Ottawa**

Janvier 2005

N° 82F0086-XDB au catalogue

Russell Wilkins. *FCCP+ Version 4E Guide de l'utilisateur. Logiciel de codage géographique basé sur les Fichiers de conversion des codes postaux de Statistique Canada misés à jour en juillet 2004*. N° de catalogue 82F0086-XDB. Groupe d'analyse et de mesure de la santé, Statistique Canada, Ottawa, janvier 2005.

RÉSUMÉ

Le progiciel *FCCP+ Version 4* est composé d'un programme de contrôle SAS et d'une série de fichiers de référence tirés principalement de la version la plus récente du Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) de Statistique Canada et d'un fichier de conversion pondéré de 2001 (FCP). Ce progiciel procède à l'attribution automatique, cohérente et logique de toute une gamme d'identificateurs géographiques (jusqu'au niveau de l'aire de diffusion, de l'îlot, ainsi que de la latitude et de la longitude), à partir des codes postaux. Toute erreur de codage attribuable à des erreurs dans les fichiers de référence sous-jacents peut aisément être corrigée, une fois qu'elle a été décelée. L'exécution de ce type de codage par des méthodes manuelles nécessiterait le recours à des codeurs hautement compétents, disposant de beaucoup de temps et ayant accès à l'adresse postale complète ou à une description de la propriété immobilière. Cela n'empêcherait toutefois pas les résultats du codage manuel d'être moins précis (en particulier dans les régions urbaines), et pourrait entraîner un biais systématique involontaire (surtout dans les régions rurales).

Si les codes postaux contenus dans le fichier d'entrée correspondent bien aux adresses, le progiciel *FCCP+* attribue généralement des codes géographiques très précis. Le codage géographique manuel n'est plus nécessaire, sauf dans des cas très rares. Pour la plupart des codes postaux qui desservent plus d'une aire de diffusion y compris la plupart des codes postaux ruraux et plusieurs catégories de codes postaux urbains — on attribue aux enregistrements des codes géographiques fondés sur une répartition aléatoire pondérée selon la population entre les aires de diffusion et les îlots possibles. Cela permet une répartition non biaisée des événements en fonction de la population de résidents. Toutefois, vu la nature des fichiers de conversion des codes postaux, il est impossible d'attribuer à certaines classes de codes postaux valides des identificateurs géographiques complets correspondant à un lieu de résidence ou à un lieu d'affaires. Dans ces cas, comme quand les codes postaux ne correspondent pas exactement au FCCP ou au FCP, on utilise les deux ou les trois premiers caractères du code postal pour tenter, dans la mesure du possible, d'attribuer des identificateurs géographiques partiels. Cela suffit dans les nombreux cas où le dernier, les deux derniers ou les trois derniers caractères du code postal ne sont pas valides, mais où les trois premiers le sont. Les enregistrements problèmes comprennent un diagnostic complet et des données de référence. Les adresses de lieux d'affaires et d'établissements sont identifiées clairement, ce qui permet de déterminer plus facilement si le code postal correspond au lieu de résidence habituel du client (ou lieu d'affaires), ou est le résultat d'une erreur d'entrée ou de déclaration. Une autre version du programme de contrôle est aussi fournie pour assurer, au besoin, un meilleur codage des établissements de santé et des bureaux de professionnels de la santé, par opposition aux lieux de résidence.

Nota : Pour la recherche et l'enseignement universitaires, les utilisateurs autorisés ont accès au *FCCP+* aux termes de l'Initiative de démocratisation des données (IDD). Pour de plus amples renseignements sur l'IDD, y compris une liste des personnes ressources au sein de chaque université participante, consulter le site web de Statistique Canada : www.statcan.ca (Ressources éducatives /Niveau postsecondaire/Initiative de démocratisation des données). Sur le site FTP de l'IDD, les fichiers se trouvent dans le répertoire `-/sante/pccf-fccp`.

Version 3A	novembre 1998.
Version 3C	novembre 1999.
Version 3E	septembre 2000.
Version 3F	janvier 2001.
Version 3G	août 2001.
Version 3J	juillet 2002.
Version 4A	février 2004.
Version 4B	février 2004.
Version 4C	février 2004.
Version 4D	juillet 2004.
Version 4E	janvier 2005

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Résumé	2
Mise en route	5
Introduction.....	5
Étape 1 : Installation.....	5
Étape 2 : Votre fichier d'entrée (contenant les codes postaux auxquels seront attribués des codes géographiques).....	5
Étape 3 : Les deux fichiers de sortie produits par le programme.....	6
Étape 4 (facultative) : Obtention de codes géographiques appropriés pour des RTA déplacées (V1H et V9G).....	6
Tableau 1 Fichiers inclus dans le FCCP+ Version 4.....	8
Mode de fonctionnement du progiciel	9
Origines et objectifs du progiciel FCCP+.....	9
Objectifs.....	9
Trucs et astuces.....	10
Exigences opérationnelles.....	10
Quoi de neuf dans la Version 4D?.....	10
Quoi de neuf dans la Version 4A?.....	10
Aspects nouveaux de la Version 3E.....	12
Aspects nouveaux de la Version 3A.....	13
Aspects nouveaux de la Version 2.....	14
Constitution des fichiers de référence.....	15
Fonctionnement du progiciel.....	16
Importance de l'exactitude des codes postaux.....	16
Fonctionnement du processus de mise en correspondance.....	16
Traitement des correspondances multiples.....	18
Obtention de codes géographiques appropriés pour les RTA déplacées (à compter de la Version 3E).....	19
Identification des codes postaux inconnus ou partiellement connus.....	19
Utilisation de FCCP+.....	20
Versions futures de FCCP+.....	20
Vérification des codes géographiques produits par FCCP+.....	20
Pour obtenir de l'aide	20
Assistance technique.....	20
Détection d'erreurs dans le FCCP.....	21
Renseignements complémentaires	21
Caractères et chiffres acceptables dans les codes postaux au Canada.....	21
Extensions de noms de fichiers.....	21
Abréviations.....	22
Références bibliographiques.....	23
Avertissement.....	25
Remerciements.....	25
Tableau 2 Répartition des codes postaux et de la population du recensement selon le mode de distribution du courrier (MDC).....	26
Tableau 3 Erreurs de codage découlant de l'utilisation de FCCP+ par rapport à l'indicateur de lien unique du FCCP.....	26

Liste des annexes	27
Annexe A Disposition des enregistrements dans le fichier de sortie HLTHOUT	28
Annexe B Disposition des enregistrements dans le fichier GEOPROB	29
Annexe C Explication des champs et des codes apparaissant dans les fichiers de sortie et les sorties imprimées	30
Annexe D Exemples de sorties produites par le progiciel FCCP+	45
Annexe E Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement	48
Annexe F Codification géographique à partir de codes postaux incomplets	51
Annexe H Régions et districts socio-sanitaires	57
Annexe J Divisions de recensement	67
Annexe K Régions économiques	70
Annexe L Régions agricoles	72
Annexe M Progiciel supplémentaire DIST4x.SAS	73

MISE EN ROUTE

Introduction

Pour procéder à l'attribution automatique de codes géographiques basés sur les codes postaux au moyen du progiciel *FCCP+*, il suffit de suivre les étapes 1, 2 et 3 décrites ci-après. Le reste de la documentation renferme des détails supplémentaires et des renseignements contextuels que vous devriez également consulter, mais qui ne sont pas essentiels à l'exploitation du logiciel. Vous trouverez, à la page 22, la liste des **Abréviations** utilisées; à la page 25, la liste des **Références bibliographiques**; et à la page 29, la **Liste des annexes**.

Si vous désirez en savoir plus long sur le fonctionnement du logiciel avant de commencer, sautez les étapes 1, 2 et 3 et passez immédiatement à la section intitulée **Origines et objectifs du progiciel FCCP+**. Puis revenez à l'étape 1 lorsque vous serez prêt à commencer.

Étape 1 : Installation

Le progiciel *FCCP+* comprend cinq fichiers de contrôle SAS (les programmes) ainsi que plusieurs fichiers de référence dérivés principalement du Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) et du Fichier de conversion pondéré (FCP) de Statistique Canada. Pour utiliser les programmes, vous devez d'abord installer le SAS sur votre processeur central ou votre ordinateur personnel (OP) et copier dans votre bibliothèque de programmes tous les fichiers énumérés dans le tableau 1 (à la page 8). Pour la codification des lieux de résidence, vous devez utiliser le programme *GEORES4x.SAS*. Pour la codification des établissements socio-sanitaires ou des bureaux, vous devez utiliser le programme *GEOINS4x.SAS*.

Étape 2 : Votre fichier d'entrée

Votre fichier d'entrée contient les enregistrements avec codes postaux auxquels seront attribués des codes géographiques. Pour les programmes, les données d'entrée à coder correspondent à *HLTHDAT*. Vous devez préciser le nom de ce fichier en remplaçant le nom de fichier indiqué en ombragé ci-dessous par le *nom de votre fichier* d'entrée, à la ligne suivante :

```
filename HLTHDAT 'Z:\PCC04A\BAMPLDST.CAN'; /* votre fichier d'entrée */
```

Le fichier d'entrée peut être trié dans n'importe quel ordre, ou non trié. Chaque ligne logique du fichier d'entrée doit comprendre un identificateur unique (ID), plus un code postal (PCODE), lorsque celui-ci est connu. Le code postal peut comporter un espace ou un trait d'union entre les 3 premiers caractères (RTA) et les 3 derniers caractères (UDL), ou aucun espace. Ces champs peuvent figurer n'importe où dans le fichier, mais vous devez indiquer au SAS où les trouver, comme dans l'exemple suivant :

```
DATA HLTHDAT; INFILE HLTHDAT MISSEVER PAD;
INPUT
  @ 1-12 ID $CHAR12. /* IDENTIFICATEUR OU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT UNIQUE */
                        /* MAXIMUM DE 12 CARACTÈRES */
  @ 13-15 FSA $CHAR3. /* RTA (ANA) -- 3 PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL */
  @ 16-18 LDU $CHAR3.; /* UDL (NAN) -- 3 DERNIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL */
PCODE=FSA|LDU; /* CODE POSTAL (ANANAN) */
```

L'identificateur (ID) peut être numérique, alphabétique ou alphanumérique. Il peut comporter jusqu'à 12 caractères et se trouver n'importe où dans le fichier, à l'endroit que vous précisez dans l'énoncé INPUT. Si l'identificateur renferme plus de 12 caractères, il faudra modifier le formatage des fichiers de sortie. Chacun des enregistrements qui comportent le même identificateur, mais des codes postaux différents, se verra attribuer un code géographique. *Toutefois, si le même identificateur et code postal apparaissent ensemble plus d'une fois, on ne retiendra qu'une occurrence de chaque combinaison.*

Étape 3 : Les deux fichiers de sortie produits par le programme

Le progiciel *FCCP+* produira deux fichiers de sortie. Le premier renferme toutes les données codées ainsi qu'un sous-ensemble comprenant les enregistrements problèmes (erreurs, avertissements et remarques). Vous devez préciser les noms de ces fichiers en remplaçant les parties ombragées ci-dessous par les noms que vous désirez attribuer à vos fichiers de sortie. Nous vous suggérons d'utiliser les extensions GEO et PRB pour ces fichiers, mais vous pouvez utiliser celles de votre choix :

```
filename HLTHOUT 'E:\ccf4a\sampldat.geo'; /* le fichier principal de sortie */
filename GEOPROB 'E:\ccf4a\sampldat.prb'; /* le fichier des cas problèmes */
```

Le premier de ces deux fichiers de sortie, que le SAS connaît sous le nom de HLTHOUT, comprendra les identificateurs (ID) et les codes postaux de votre fichier d'entrée HLTHDAT, ainsi que tous les codes géographiques que le programme aura réussi à déterminer. Il renfermera aussi deux champs de diagnostic qui vous aideront à comprendre comment le codage a été effectué dans chaque cas.

Le deuxième fichier de sortie, que le SAS connaît sous le nom de GEOPROB, comprendra un sous-ensemble des enregistrements HLTHOUT, correspondant à tous les cas d'erreurs, d'avertissements ou de remarques. Il sera trié par genre de problème (erreurs d'abord, puis avertissements et remarques), par mode de distribution du courrier (MDC) et, enfin, par code postal, afin de faciliter la vérification et la correction. Advenant qu'aucun des enregistrements du fichier HLTHOUT n'ait été identifié comme causant un problème potentiel (erreur, avertissement ou remarque), ce qui est très rare, l'ensemble de données GEOPROB et le fichier correspondant seront vides.

Lorsque vous aurez terminé ces trois étapes, vous serez prêt à attribuer des identificateurs géographiques basés sur les codes postaux contenus dans votre fichier. Vous pouvez commencer dès maintenant si vous le désirez et lire le reste de la documentation plus tard. Il s'agit tout simplement de soumettre le programme pour traitement par SAS.

Étape 4 (facultative) : Obtention de codes géographiques appropriés pour des RTA déplacées (V1H et V9G)

Après avoir terminé l'étape 3 (exécution du programme), vérifiez la sortie imprimée. Immédiatement après le sommaire des résultats du codage automatique (au début de la sortie .LST), si vos données comportent des codes postaux qui commencent par V1H ou V9G, vous verrez apparaître un tableau indiquant le nombre de codes postaux déplacés comportant chacune de ces RTA. Si le tableau apparaît (et s'il n'est pas vide), vous devrez peut-être, pour obtenir le codage géographique approprié de ces codes postaux, exécuter un programme supplémentaire (R4xOLD pour le codage des lieux de résidence ou I4xOLD pour le codage des établissements). La nécessité d'exécuter ou non le programme supplémentaire dépend de la date de mise à jour de vos codes postaux (voir à l'annexe C la définition de la mise à jour d'un code postal). Si la date de mise à jour tombe le 1^{er} avril 1999 ou après, le recours aux programmes supplémentaires n'est pas nécessaire et n'aura aucun effet sur les données. Dans tous les autres cas, si les résultats de l'étape 3 indiquent la présence de codes postaux déplacés commençant par V1H ou V9G, vous devriez exécuter le programme supplémentaire afin d'assurer l'attribution des codes géographiques appropriés.

Identifiez d'abord votre fichier d'entrée, comme vous l'avez fait à l'étape 2, sauf que cette fois le fichier d'entrée aura le même nom que le fichier HLTHOUT que vous avez identifié à l'étape 3.

À supposer que chaque enregistrement de vos données comporte à peu près la même date de mise à jour des codes postaux, vérifiez la première étape des données d'entrée de R4xOLD ou de I4xOLD, et modifiez la valeur de PCVDATC s'il le faut, comme on l'indique dans la zone ombrée ci-dessous. Si vos données ne comportent pas de codes postaux postérieurs au 1^{er} juin 1996, ne changez pas la valeur de PCVDATC.

```
/* ONLY CHANGE DATE BELOW IF VINTAGE IS LATER THAN 19970601: */
PCVDATC='19970601'; /* YYYYMMDD VINTAGE OF PCODES */
/* MM=01-12; DD=01-31 ONLY-NOT OO OR 99 */
```

Après avoir terminé ce qui précède, présentez le programme supplémentaire. Suivant la date de mise à jour de vos codes postaux, il se peut que le codage géographique des codes postaux commençant par V1H ou V9G soit changé complètement, partiellement ou pas du tout pour correspondre à leur emplacement antérieur.

Le reste de la présente étape n'est nécessaire que si chaque enregistrement de vos données risque de comporter une différente mise à jour des codes postaux; le cas échéant, le changement global de PCVDATC (voir ci-dessus) ne serait pas approprié. Si toutefois (comme ce sera le cas le plus souvent) le changement global est approprié, vous pouvez arrêter ici.

Si chaque enregistrement de vos données risque de comporter une mise à jour distincte des codes postaux, annexe cette date à la fin de chaque enregistrement HLTHOUT provenant de GEORES3x ou de GEOINS3x, puis réviser la première étape des données d'entrée de R3xOLD ou de I3xOLD de façon à inclure la ligne ci-dessous :

```
@ PCVDATC $CHAR8.; /* YYYYMMDD VINTAGE OF PCODE */
```

Dans ce cas, n'oubliez pas de supprimer le point-virgule à la fin de l'ancien énoncé d'entrée, et d'éliminer à l'aide d'une observation (juste après la fin de l'énoncé d'entrée) la ligne qui définit PCVDATC comme une constante. Faites ceci en ajoutant les caractères d'observation SAS comme on l'indique dans le texte ombré ci-dessous :

```
PCVDATC='19970601'; /* YYYYMMDD VINTAGE OF PCODES */
```


Tableau 1

Fichiers inclus dans le FCCP+ Version 4

Nom du fichier	Description
GEORES4x.SAS	PROGRAMME SAS (CODES DE RÉSIDENCE)
GEOINS4x.SAS*	PROGRAMME ALT SAS (CODES DE BUREAU)
R4xOLD.SAS#	PROGRAMME SAS - ANCIENNE RTA (CODES DE RÉSIDENCE)
I4xOLD.SAS##	PROGRAMME ALT SAS - ANCIENNES RTA (CODES DE BUREAU)
DIST4x.SAS	CALCULE LA DISTANCE MINIMALE PAR RAPPORT À LA PLUS PROCHE LAT-LONG
BLDG9606.EGMRES.CAN	LIEUX DE RÉSIDENCE POSSIBLE POUR LE MDC E G M
BLDG0302.TXTFIEZ.CAN	NOMS ET ADRESSES D'IMMEUBLES
CPADR.NADR0302.CAN	NOMBRE DE TRANCHES D'ADRESSES PAR CODE POSTAL
GEOREF01.ARDEF.CAN	DÉFINITIONS DES RÉGIONS AGRICOLES (DISTRICTS AGRICOLES)
GEOREF01.ARNAMES.CAN	NOMS DES RÉGIONS AGRICOLES (DISTRICTS AGRICOLES)
GEOREF01.BL01EA96.CAN	CONCORDANCE ENTRE ÎLOTS DE DIFFUS 2001 ET SECT DE DÉNOMBREMENT 1996
GEOREF01.CCSSAC.CAN	DÉFINITIONS DES SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT UNIFIÉES + SACTYPE, SAC
GEOREF01.CCSNAMES.CAN	NOMS DES SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT UNIFIÉES
GEOREF01.CDNAMES.CAN	NOMS DES DIVISIONS DE RECENSEMENT
GEOREF01.CSDNAMES.CAN	NOMS DES SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT
GEOREF01.CSIZE01.CAN	TAILLE DE LA LOCALITÉ D'APRÈS LA POPULATION DES RMR-AR
GEOREF01.DABLK.CAN	ÎLOTS À L'INTÉRIEUR DES AIRES DE DIFFUSION
GEOREF01.DABLKPNT.CAN	POINTEUR D'ÎLOTS À L'INTÉRIEUR DES AIRES DE DIFFUSION
GEOREF01.DPLNAMES.CAN	NOMS DES LOCALITÉS DÉSIGNÉES
GEOREF01.ERDEF.CAN	DÉFINITIONS DES RÉGIONS ÉCONOMIQUES
GEOREF01.ERNAMES.CAN	NOMS DES RÉGIONS ÉCONOMIQUES
GEOREF01.FEDNAMES.CAN	NOMS DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES FÉDÉRALES--LISTE DE 1996
GEOREF01.FED03DEF.CAN	DÉFINITIONS DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES FÉDÉRALES--LISTE 2003
GEOREF01.FED03NAM.CAN	NOMS DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES FÉDÉRALES--LIST DE 2003
GEOREF01.GTF01B.CAN	CODES GÉOGRAPHIQUES 2001 À PARTIR DES ÎLOTS
GEOREF01.HRDEF.CAN	RÉGIONS SOCIO-SANITAIRES
GEOREF01.HRNAME.CAN	NOMS DES RÉGIONS SOCIO-SANITAIRES
GEOREF01.INSTFLG.CAN	CATÉGORIES DE TYPE DE LIEU DE RÉSIDENCE
GEOREF01.NSREL96.CAN	RÉLATION NORD-SUD
GEOREF01.SUBDEF.CAN	DISTRICTS SOCIO-SANITAIRES
GEOREF01.SUBNAMES.CAN	NOMS DES DISTRICTS SOCIO-SANITAIRES
GEOREF01.THDIST2.COD	NOMS DES AIRES DE PLANIFICATION SOCIO-SANITAIRES À TORONTO
GEOREF01.THPA01DA.DEF	DÉFINITIONS DES AIRES DE PLANIFICATION SOCIO-SANITAIRES À TORONTO
MSWORD.FCCP4A.PDF	VERSION FRANÇAISE DU GUIDE DE L'UTILISATEUR (TÉLÉCHARGEMENT BINAIRE)
MSWORD.FMTGEO.DOC	FICHIER GÉNÉRIQUE POUR L'IMPRESSION DU FICHIER DE SORTIE (.GEO)
MSWORD.FMTPRB.DOC	FICHIER GÉNÉRIQUE POUR L'IMPRESSION DU FICHIER PROBLÈME (.PRB)
MSWORD.PCCF4A.PDF	VERSION ANGLAISE DU GUIDE DE L'UTILISATEUR (TÉLÉCHARGEMENT BINAIRE)
PCCFyymm.BCVUNIQ.CAN#	CODES POSTAUX AVANT DÉPLACEMENT - ANCIENNES RTA
PCCFyymm.CPCOMM.CAN	NOMS DE LOCALITÉS DE POSTES CANADA
PCCFyymm.DUPS.CAN	TOUS LES CODES POSTAUX EN DOUBLE
PCCFyymm.FSAGEOG.CAN	NIVEAU GÉOGRAPHIQUE À CHAQUE RTA
PCCFyymm.FSAGEO1.CAN#	NIVEAU GÉOGRAPHIQUE À CHAQUE RTA - ANCIENNES RTA
PCCFyymm.FSA12GEO.CAN	NIVEAU GÉOGRAPHIQUE À CHAQUE RTA12
PCCFyymm.FSA12GE1.CAN#	NIVEAU GÉOGRAPHIQUE À CHAQUE RTA12 - ANCIENNES RTA
PCCFyymm.POINTDUP.CAN	POINTEUR DU PREMIER CODE POSTAL EN DOUBLE
PCCFyymm.RPO.CAN*	EMPLACEMENTS DE COMPTOIRS POSTAUX RURAUX
PCCFyymm.UNIQ.CAN	CODES POSTAUX UNIQUES DANS LE FCCP
PCCFyymm.WCFPOINT.CAN	POINTEUR DU 1 ^{er} CODE POSTAL EN DOUBLE DANS LE FCP
PCCFyymm.WCFUDUPS.CAN	TOUTES OCCURRENCES DE CODES POSTAUX UNIQUES ET EN DOUBLE DANS LE FCP
PCCFC01.FSAPOINT.CAN	POINTEUR DE LA PREMIÈRE OCCURRENCE DE RTA/AD/ÎLOT EN DOUBLE
PCCFC01.FSAUDUPS.CAN	TOUTES LES OCCURRENCES DE RTA/AD/ÎLOT EN DOUBLE ET UNIQUES
PCCFC01.WCFBLK.CAN	ÎLOTS DESSERVIS PAR DES CODES POSTAUX DU FCP
PCCFC01.WCFBLKPT.CAN	POINTEUR DES ÎLOTS DESSERVIS PAR LES CODES POSTAUX DU FCP
SAMPLDAT.CAN	DONNÉES D'ESSAI POUR TESTER LES PROGRAMMES
SERVICES.IGE	DONNÉES POUR TESTER LE PROGRAMME DIST4x.SAS
SESREF.QA1PE01.CAN	QUINTILES DE REVENU IPPE DANS LES RMR-AR

Nota : Les sous-ensembles provinciaux ou régionaux des fichiers se termineront par l'une des extensions suivantes, au lieu de CAN : NF NS PE NB PQ ON MB SK AB BC YT NT NU ATL PRA WES. (La signification de ces extensions est donnée à la page 22.) Si vous utilisez des sous-ensembles provinciaux ou régionaux, le programme ne trouvera que les codes géographiques correspondant aux codes postaux de la province ou de la région en question. Pour de meilleurs résultats, tous les fichiers utilisés devraient comporter les mêmes extensions.

* Un astérisque suivant un nom de fichier indique que celui-ci n'est nécessaire que pour le codage des bureaux.

Un symbole # suivant un nom de fichier indique que celui-ci n'est nécessaire que pour le codage des RTA déplacées
PCCFyymm est remplacé par PCCF0209, etc.

MODE DE FONCTIONNEMENT DU PROGICIEL

Origines et objectifs du progiciel FCCP+

Le progiciel *FCCP+* est composé de deux programmes de contrôle SAS (GEORES4x pour le codage des résidences, GEOINS4x pour le codage des bureaux) et d'une série de fichiers de référence tirés du *Fichier de conversion des codes postaux* (FCCP) et du *Fichier de la pondération de la population par codes postaux* (FCP) de Statistique Canada, ainsi que d'autres sources. Ce progiciel procède à l'attribution automatique, cohérente et logique de toute une gamme d'identificateurs géographiques (PR DR SDR, RMR, SR, AD, ÎLOT, LAT et LONG etc.) basés sur les codes postaux. *FCCP+* utilise des techniques mises au point au fil des ans pour les fins d'études de recherche à Statistique Canada. Toute erreur de codage attribuable à des erreurs dans les fichiers de référence sous-jacents peut aisément être corrigée, une fois qu'elle a été décelée. L'exécution de ce type de codage par des méthodes manuelles nécessiterait le recours à des codeurs hautement compétents, disposant de beaucoup de temps et ayant accès aux adresses postales complètes. Cela n'empêcherait toutefois pas les résultats du codage manuel d'être moins précis (en particulier dans les régions urbaines), et pourrait entraîner un biais systématique involontaire (surtout dans les régions rurales).

- Version 1 : Géographie du recensement de 1986; même pondération pour chaque enregistrement en double
- Version 2 : Géographie du recensement de 1991; pondération des ménages (questionnaire 2B — échantillon au 1/5) pour la majorité des enregistrements en double
- Version 3 : Géographie du recensement de 1996; pondération de la population (questionnaires 2A — population totale) pour la majorité des enregistrements en double
- Version 4 : Géographie du recensement de 2001; pondération de la population (questionnaire 2A — population totale) pour la majorité des enregistrements en double

Objectifs

Environ 24 % de la population canadienne utilise, à son lieu de résidence, des codes postaux qui sont vagues et ambigus en ce qui a trait à l'emplacement (voir le tableau 2 à la page 22), ou qui ne correspondent qu'à un emplacement de comptoir postal. C'est le problème le plus grave que pose le codage géographique à partir des codes postaux au Canada. Par exemple, environ 20 % de la population utilise des codes postaux ruraux (qui desservent en moyenne chacun 1 100 personnes), 3 % utilise les services de routes rurales offerts par des comptoirs postaux urbains, et 1 % des petites cases postales de comptoirs postaux. Quant aux 76 % de Canadiens qui restent, la grande majorité d'entre eux utilise des codes postaux qui posent peu de problèmes en ce qui a trait au codage géographique, ce dernier pouvant généralement être effectué avec une grande précision. Par exemple, pour la catégorie de service la plus courante — la livraison par facteur à un logement privé —, seulement 30 personnes environ ont le même code postal. Toutefois, quelques catégories de codes postaux urbains sont utilisées principalement par les entreprises et les établissements, et peuvent ou non correspondre à un lieu de résidence. Il est important de déterminer et de traiter les diverses catégories de problèmes représentées par chacune des catégories figurant ci-dessus, ce que fait *FCCP+*, selon les modalités résumées ci-dessous.

- Traiter les boîtes postales communautaires et d'autres sources d'enregistrements en double dans le FCCP (MDC A, B).
- Identifier les codes postaux qui peuvent être utilisés par des entreprises ou des établissements (MDC E, G, M).
- Assurer un codage géographique non biaisé, en dépit de la grande ambiguïté que comportent les codes postaux ruraux et les services de routes rurales offerts par des comptoirs postaux urbains (MDC W, H, T).
- Assurer un codage géographique non biaisé pour les personnes ou les organisations qui utilisent des petites cases postales de comptoirs postaux urbains (MDC K), et celles qui utilisent la poste restante de ces mêmes comptoirs postaux (MDC J).
- Assurer le codage de l'emplacement du client (par rapport à l'emplacement du comptoir postal) pour les établissements qui utilisent des grandes cases postales (MDC M).
- Traiter les codes postaux périmés, en tenant compte des problèmes relatifs à l'ancien MDC.
- Assurer la transposition pour les diverses versions de la géographie du recensement.

Trucs et astuces

- Utiliser la RTA pour imputer ou imputer partiellement les codes géographiques, lorsque le code postal est introuvable ou qu'il n'est lié qu'à un emplacement géographique de comptoir postal.
- Utiliser le premier ou les deux premiers caractères du code postal pour procéder à une imputation partielle, lorsque la RTA est introuvable.
- Fournir des renseignements qui peuvent servir à corriger les codes postaux erronés ou problématiques, ou à trouver des codes géographiques par d'autres moyens (si possible); tenter de fournir suffisamment d'information pour permettre à l'utilisateur de décider s'il accepte ou rejette le code suggéré (si la correction du problème sous-jacent n'est pas possible ni faisable).
- Dans le cas des codes postaux qui se rapportent ou non à un lieu d'affaires (MDC E, G ou M), identifier les enregistrements correspondant à des codes postaux devant servir à des adresses non résidentielles, et ceux correspondant à des adresses résidentielles.
- Dans le cas des secteurs comprenant principalement des logements collectifs, indiquer le type prédominant de logement collectif (hôpital, maison de soins infirmiers, prison, etc.).

Exigences opérationnelles

- Fournir des diagnostics détaillés indiquant comment le codage a été effectué, les problèmes qui sont survenus, et le niveau d'ambiguïté du code postal (particulièrement dans le cas des codes de DR et de SDR).
- Documenter l'ensemble des activités dans un *Guide de l'utilisateur* détaillé.
- Simplifier l'utilisation à l'intention des personnes ayant peu de connaissances en géographie ou en informatique, et réduire le volume des fichiers pour permettre de traiter des sous-ensembles régionaux au moyen d'ordinateurs personnels ordinaires.
- Procéder à une mise à jour tous les six mois, après diffusion des nouvelles versions du FCCP.

Quoi de neuf dans la Version 4D?

Dans la Version 4D, un champs pour la circonscription électorale fédérale--définition de 2003 a été ajouté au fichier de sortie. Il s'agit des circonscriptions telles que définies pour le scrutin de juin 2004.

Les CLSC au Québec sont codés selon le découpage territorial du mois d'avril 2004 (à partir des aires de diffusion).

Dans la Version 4D, de nombreux correctifs à la programmation et aux fichiers permettent une meilleure qualité de codification en régions urbaines et rurales.

Quoi de neuf dans la Version 4A?

Dans la Version 4, le codage est réalisé conformément à la géographie type du recensement de 2001, en utilisant pour la pondération les chiffres de population du recensement de 2001 au besoin. La Version 3 était codée conformément à la géographie du recensement de 1996, en utilisant pour la pondération les chiffres de population du recensement de 1996 au besoin.

Pour le recensement de 2001, l'aire de diffusion a remplacé le secteur de dénombrement à titre de niveau géographique type le plus faible pour la plupart des objectifs de diffusion des données. Cependant, les aires de diffusion sont construites à partir d'îlots de recensement, qui sont les unités géographiques élémentaires requises pour la définition des régions socio-sanitaires, des districts socio-sanitaires, des circonscriptions électorales fédérales, les localités désignées, et de la typologie des régions urbaines et rurales de recensement, ainsi que pour assurer la meilleure correspondance possible avec la géographie des recensements antérieurs. Donc, aux fins du codage géographique, l'aire de diffusion et l'îlot remplacent le secteur de dénombrement, et ce changement est reflété dans le *FCCP+* Version 4. Le codage est nettement plus précis au niveau de l'îlot qu'à celui du secteur de dénombrement, mais la taille des fichiers est beaucoup plus grande qu'antérieurement (478 707 îlots contre 49 361 SD en 1996), si bien que le temps d'exécution des programmes a augmenté considérablement.

Dans la géographie des recensements antérieurs, le code de circonscription électorale fédérale faisait partie intégrante du code du secteur de dénombrement (PRFEDEA), qui était le niveau normalisé le plus faible de géographie utilisé

pour le codage géographique ainsi que pour la diffusion des données. Pour la géographie du recensement de 2001, le secteur de dénombrement est utilisé uniquement aux fins de la collecte des données, si bien qu'il a été éliminé du FCCP+ Version 4. Le code de circonscription électorale fédérale a été retenu, mais il a été déplacé vers la fin du fichier. Il convient de souligner que, pour le recensement de 1996, l'ordre de représentation des circonscriptions électorales fédérales était celui de 1987, tandis que, pour le recensement de 2001, on est passé à l'ordre de représentation de 1996.

Le fichier des poids basés sur la population du recensement de 2001 permet la répartition aléatoire pondérée en fonction de la population entre les multiples aires de diffusion desservies par un code postal unique. Comme dans les versions antérieures du FCCP+, la répartition est faite pour plusieurs classes de codes postaux (ceux dont le type de mode de livraison va de H à Z) qui desservent principalement les résidents des régions rurales puis, dans l'aire de diffusion sélectionnée au hasard, on procède à une répartition aléatoire supplémentaire pondérée d'après la population pour sélectionner un îlot unique parmi les nombreux îlots de recensement que compte l'aire de diffusion. Cette dernière routine a été ajoutée à la Version 4, car elle est nécessaire pour définir plusieurs niveaux de géographie ayant un intérêt important pour les utilisateurs.

Lorsqu'il est nécessaire d'imputer un code géographique d'après les trois premiers caractères du code postal (région de tri d'acheminement ou RTA), on impute un ensemble complet de codes géographiques allant jusqu'à l'aire de diffusion et l'îlot provenant des RTA rurales ainsi qu'urbaines. Antérieurement, on imputait uniquement un ensemble de codes pour les RTA urbaines.

Les définitions des régions socio-sanitaires (HR) et des districts socio-sanitaires (SUB) ont été mises à jour pour refléter les modifications récentes dans certaines provinces, ainsi que les nouveaux concepts de la géographie du recensement. Les définitions utilisées sont celles qui étaient en vigueur le 1^{er} avril 2003, d'après l'information communiquée par les autorités provinciales en matière de santé.

Le champ du quintile de revenu du quartier (QAIPPE) mis à jour d'après les données du recensement de 2001 selon l'aire de diffusion.

Le champ de la taille de l'agglomération (CSIZE) a été mis à jour d'après les chiffres de population du recensement de 2001. Ce champ classifie les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement selon la taille de la population, et les régions résiduelles qui ne sont comprises dans aucune région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement, également appelées « régions rurales et petites villes du Canada ».

Un nouveau champ a été ajouté pour le type de la Classification des secteurs statistiques (SACTYPE). Ce champ fait la distinction entre les régions métropolitaines de recensement (qui sont toutes divisées en secteurs), les agglomérations de recensement divisées et non divisées en secteur, et la région résiduelle ne figurant dans aucune région métropolitaine de recensement ni agglomération de recensement (« régions rurales et petites villes du Canada »), cette dernière étant l'objet d'une classification supplémentaire selon l'importance relative des flux de personnes qui font la navette pour se rendre au travail dans une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement — également appelée « zone d'influence de la RMR-AR » ou ZIM.

Un nouveau champ qui définit la relation Nord-Sud (NSREL) au Canada a été ajouté. Ce champ fait la distinction entre le Sud et la transition vers le Sud, ainsi que la transition vers le Nord et le Nord. Il est fondé sur des méthodes décrites par Puderer et McNiven (2000).

Un nouveau champ d'îlot rural-urbain (BLKURB) a été ajouté. Il s'agit d'un autre moyen de définir les zones urbaines et rurales, d'après la densité de population de chaque îlot de recensement, qui permet de définir les régions urbaines et rurales à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. À noter, toutefois, que, dans la grande majorité des régions rurales, l'îlot de recensement et l'aire de diffusion sont imputés par répartition aléatoire pondérée d'après la population entre les nombreuses unités de ce genre que l'on sait être comprises dans la région desservie par le code postal, de sorte que ce champ ne devrait être utilisé qu'avec prudence pour résoudre les difficultés de définition. La classification fondée sur les codes postaux urbains est beaucoup plus sûre, car l'îlot spécifique est presque toujours connu avec une beaucoup plus grande certitude. Ce champ est défini comme suit : SI UARA GE 9910 ALORS BLKURB=0; SINON SI UARA NE . ALORS BLKURB=1.

Un nouveau champ (ER) de région économique a été ajouté. Les régions économiques (anciennement appelées « régions infraprovinciales ») sont définies comme étant des agrégats de divisions de recensement complètement adjacentes, sauf en Ontario, où, dans un cas, une région économique est définie comme étant un agrégat de subdivision de recensement adjacente, mais coupant les limites de la division de recensement.

Un nouveau champ de région agricole de recensement (RAR) a été ajoutée. Les RAR sont définies comme étant des agrégats de divisions AR de recensement complètement adjacentes, sauf en Saskatchewan, où elles sont définies comme étant des agrégats de subdivisions de recensement unifiées adjacentes, sans tenir compte des limites des divisions de recensement.

Un nouveau champ CCS a été ajouté pour la subdivision de recensement unifiée (SRU). Les SRU sont définies comme étant des agrégats de subdivisions de recensement adjacentes à l'intérieur d'une division de recensement donnée.

Les diverses catégories du champ de l'indicateur de point représentatif (RPF) ont été redéfinies afin qu'elles soient conformes aux nouveaux concepts de la géographie du recensement de 2001.

Le champ des secteurs de dénombrement spécifiques à des logements collectifs (EACOLL) et le champ d'observation concernant le secteur de dénombrement (EACMTFLG) ont été supprimés, puisque les secteurs de dénombrement ne sont plus utilisés que pour la collecte des données et ne figurent plus dans les fichiers de sortie du FCCP+. Ils ont été remplacés par un nouveau champ (INSTFLG) pour permettre de repérer plus facilement les enregistrements susceptibles de correspondre à des personnes vivant en établissement.

Un programme supplémentaire (DIST4x.SAS) a été ajouté pour calculer la distance à partir de chaque code postal d'un fichier de données de sortie (habituellement le fichier de sortie de GEORES4x.SAS) au plus proche des nombreux codes postaux d'un autre fichier (qui serait habituellement le fichier de sortie de GEOINS4x.SAS). On utilisera notamment ce programme pour calculer la distance qui sépare un lieu de résidence d'un certain type d'établissements de santé ou de professionnels de la santé. Une connaissance élémentaire de la programmation SAS est nécessaire pour utiliser ce programme supplémentaire.

Un autre programme supplémentaire (V4xG96.SAS) a été ajouté pour traduire le fichier de sortie principal produit par le FCCP+ Version 4 en un fichier de présentation comparable contenant la géographie du recensement de 1996.

Aspects nouveaux de la Version 3E

Les codes de région socio-sanitaire (HR) et de district socio-sanitaire (SUB) étaient attribués en fonction du code du secteur de dénombrement, s'il y en avait un. Si le code du secteur de dénombrement n'était pas présent, le programme tentait d'attribuer des codes de région socio-sanitaire et de district socio-sanitaire en fonction du code de la subdivision de recensement, s'il était connu, à la condition qu'au moins 90 % de la population de la subdivision de recensement réside dans une même région socio-sanitaire ou dans un même district socio-sanitaire.

Postes Canada avait récemment déplacé deux RTA en Colombie-Britannique : 100 km vers le sud dans le cas de V9G et 400 km vers le sud dans le cas de V1H. Il fallait donc tenir compte de la date de mise à jour du code postal pour attribuer correctement le code géographique dans un tel cas. Par conséquent, les principaux programmes (GEORES3E et GEOINS3E) avaient été révisés de façon que seuls les codes géographiques les plus récents soient attribués dans ces cas, et les programmes supplémentaires (R3EOLD & I3EOLD) avaient été rédigés de façon que l'ancien code géographique soit attribué s'il y a lieu, d'après la date de mise à jour des codes postaux (que l'on pouvait préciser). Les programmes supplémentaires imprimaient également un sommaire des corrections et des problèmes constatés lors du recodage, et incorporent les corrections dans un fichier principal révisé. Afin de décrire l'utilisation des programmes supplémentaires et pour déterminer s'il était nécessaire de les utiliser, on avait ajouté une nouvelle étape 4 (facultative) à la section intitulée Mise en route.

Pour accroître davantage la fonctionnalité des fichiers de sortie, on attribuait des codes de taille de l'agglomération (CSIZE) en fonction du code de la région métropolitaine de recensement et de l'agglomération de recensement (champ CMA, qui englobait les codes AR). De plus, afin de montrer à quel point il était facile d'annexer des variables comportant des codes géographiques provenant d'autres ensembles de données (par exemple des données sommaires

du recensement quinquennal), on attribuait des codes de quintile du revenu du voisinage (QAIPPE) en fonction du code du secteur de dénombrement.

Le champ CPCCODE (code numérique séquentiel qui correspond au nom de localité de Postes Canada) avait été mis en œuvre intégralement. Dans les versions antérieures, les enregistrements codés à l'aide du fichier de conversion pondéré (FCP) ne recevaient pas un CPCCODE, mais à compter de la Version 3E, tous les enregistrements ayant un code postal valide en ont reçu un.

Le format des principaux fichiers de sortie (ensemble de données HLTHOUT) était identique à celui des fichiers produits à l'aide de la Version 3D, sauf que quatre nouveaux champs (HR SUB CSIZE QAIPPE) avaient été ajoutés à la fin de l'enregistrement, comme l'indiquait la documentation révisée. La sortie des programmes supplémentaires (R3EOLD et I3EOLD) englobait également trois champs supplémentaires (BTHDATEC RETDATEC PCVDATC) annexés à la fin de l'enregistrement.

Le fichier de sortie problème avait été modifié légèrement, les champs de latitude et de longitude étant réduits à deux chiffres chacun afin de laisser suffisamment d'espace pour montrer les champs HR et SUB.

La documentation avait été révisée de façon à refléter les changements décrits ci-dessus.

Aspects nouveaux de la Version 3A

- La Version 3 produisait des sorties codées selon la géographie type du recensement de 1996, tandis que la Version 2 comportait des codes conformes aux normes du recensement de 1991, et que la Version 1 correspondait aux normes du recensement de 1986.
 - Dans la mesure du possible, la pondération de la population (questionnaire 2A de 1996 — population totale) était utilisée pour les codes postaux des comptoirs postaux ruraux, des services de routes rurales, des cases postales, ou encore du service suburbain à partir de comptoirs postaux urbains. Toutefois, on utilisait la pondération des ménages (questionnaire 2B de 1991 — échantillon au 1/5) pour ces codes postaux s'ils ne faisaient pas partie du fichier de pondération de la population du recensement de 1996.
 - On imputait les SD pour les codes postaux ruraux, ainsi que pour la plupart des codes postaux urbains. Toutefois, l'imputation d'un SD à partir de RTA urbaines, (nouveau dans la Version 2) n'était plus effectuée pour les codes postaux correspondant à un emplacement de comptoir postal dont la zone de service ou les utilisateurs pouvaient se trouver à l'extérieur des limites nominales de la RTA.
 - De nouveaux champs avaient été ajoutés, mais tous les anciens champs avaient été retenus, de même que la présentation des programmes. Le seul changement concernant les définitions des champs précédents avait trait aux problèmes de type 2 (non utilisés depuis la Version 1), qui avaient été redéfinis comme des avertissements (plutôt que comme des erreurs, auparavant), lorsque le code postal ne pouvait correspondre à un lieu de résidence. Le champ PROB avait été renommé LINK, pour que les valeurs soient intuitives : LINK=0 signifiait pas de lien et LINK=9 signifiait le meilleur lien. La latitude et la longitude étaient indiquées avec beaucoup plus de précision (degrés + 6 chiffres après la virgule plutôt que degrés + 4 chiffres, comme c'était le cas auparavant). Le champ CCSUM ne figurait plus dans les fichiers, mais était toujours calculé pour les imprimés.
- DPL On avait ajouté un champ pour le code de localité désignée. Il s'agissait d'un nouveau niveau inframunicipal de géographie pour le recensement de 1996.
- RESFLG Les codes postaux des adresses qui ne pouvaient correspondre à un lieu de résidence comportaient un indicateur (RESFLG), de même que les codes postaux des adresses d'entreprises et d'établissements qui auraient pu correspondre à des lieux de résidence possibles.

- EACOL** On avait ajouté un champ pour les secteurs de dénombrement spécifiques aux logements collectifs (EACOL). Ce champ servait à identifier les SD propres à des hôpitaux, des foyers de soins infirmiers, des prisons, etc.
- EACMT** Une observation concernant le secteur de dénombrement (EACMT) pouvait figurer dans le fichier de sortie problème si l'on ne disposait pas d'autres renseignements sur l'adresse. Le champ d'observation comportait généralement le nom du logement collectif, de l'entreprise ou de l'établissement propre à ce SD. Un indicateur de champ (EACMTFLG) servait à identifier les SD pour lesquels de telles observations figuraient dans le fichier G96EACMT.

On avait ajouté cinq nouveaux champs de diagnostic. Les trois premiers étaient tirés du FCCP, et les deux derniers, d'autres sources :

- DMTDIFF** Un nouveau champ fondé sur l'ancien champ DMT (DMTDIFF) permettait d'utiliser des codes postaux périmés sans qu'il y ait danger de laisser de côté des problèmes relatifs à l'ancien MDC.
- RPF** L'indicateur de point représentatif (RPF) indiquait la précision du couplage géographique sous-jacent (selon le côté d'îlot ou le SD, ainsi que les couplages simples ou multiples dans chaque cas).
- SERV** Le code de type de service de Postes Canada (SERV) établissait une distinction entre le service de distribution comportant des adresses de voirie et le service de distribution sans adresses de voirie.
- PREC** La précision (PREC) des coordonnées de latitude et de longitude était indiquée relativement à la zone de service du code postal, de même qu'à la nature de côté d'îlot ou de SD des coordonnées, et qu'au type d'imputation requis (le cas échéant). 0=le moins précis; 9=le plus précis.
- NADR** Le nombre de tranches d'adresses (NADR) desservies par un code postal correspondait généralement à un, mais pouvait être plus grand. Par exemple, les boîtes postales communautaires et les services de routes rurales desservaient généralement plusieurs tranches d'adresses, tandis que la plupart des autres codes postaux urbains ne se rapportant qu'à une adresse ou à une tranche d'adresses.

Du fait de ces changements, la disposition des enregistrements de la dernière section des deux fichiers de sortie avait été modifiée.

Le code de programme source était toujours rédigé en SAS et pouvait facilement être modifié — par exemple, pour réduire les sorties imprimées en supprimant les totalisations de fréquence dans chaque champ. Comme c'était le cas auparavant, le programme source était explicite, afin qu'il soit facile de comprendre à quoi il servait réellement.

Des versions préliminaires des fichiers supplémentaires et des programmes modèles étaient disponibles pour la transposition entre la géographie du recensement de 1991 et celle du recensement de 1996.

Aspects nouveaux de la Version 2

Plusieurs améliorations significatives avaient été apportées à la Version 2 de FCCP+ par rapport à la version originale.

- Le codage géographique manuel n'était plus nécessaire pour les enregistrements comportant des codes postaux valides, sauf dans de très rares cas (< 1 %). Auparavant, de 10 à 15 % des enregistrements environ comportant des codes postaux valides ne pouvaient être codés au niveau du secteur de recensement ou du secteur de dénombrement sans intervention manuelle. On pouvait attribuer automatiquement l'ensemble complet de codes géographiques disponibles pour les autres types de codes postaux à la plupart des codes postaux des services de routes rurales offerts par des comptoirs postaux urbains, des cases postales (groupe de cases de comptoirs postaux), ainsi que du service suburbain et de la poste restante.
- Les enregistrements comportant des codes postaux qui desservent plus d'un secteur de dénombrement — y compris la plupart des codes postaux ruraux et plusieurs catégories de codes postaux urbains — avaient reçu

des codes géographiques fondés sur une répartition aléatoire pondérée en fonction des ménages entre les emplacements possibles. Cela a donné lieu à une répartition non biaisée des événements par rapport à la population de résidents. On pouvait choisir un autre programme qui permettait d'attribuer tous les codes postaux ruraux à des centres de villages.

- Les enregistrements problèmes comprenaient de meilleures données de diagnostic et de référence. On avait ajouté des champs indiquant la source de la correspondance et le nombre de niveaux différents de codes géographiques attribués, outre les champs disponibles auparavant, qui indiquaient le genre de problème, le nombre de divisions et de subdivisions de recensement desservies par le code postal, ainsi que le MDC.
- Les adresses d'entreprises et d'établissements étaient définies plus clairement. La majorité des enregistrements problèmes comportaient le nom de l'immeuble, de l'entreprise ou de l'établissement et une courte adresse — ce qui aidait à déterminer si le code postal correspondait au lieu habituel de résidence du client (ou au lieu d'affaires), ou est le résultat d'une erreur d'entrée ou de déclaration.
- On suggérait le recours au codage géographique partiel « le plus probable », à partir des deux premiers caractères du code postal (si possible) pour les enregistrements comportant des codes postaux invalides. Auparavant, on procédait à ce genre de codage uniquement lorsque les trois premiers caractères étaient valides.
- Dans le cas du codage géographique des emplacements d'établissements de santé et de bureaux de professionnels de la santé, un autre programme de contrôle SAS (GEOINS3x) et un fichier additionnel (RPO) étaient fournis. Grâce à ce programme et à ce fichier, les enregistrements comportant des codes postaux ruraux étaient affectés au même secteur de dénombrement que le comptoir postal rural correspondant.

Constitution des fichiers de référence

Pour constituer les fichiers de référence utilisés par le logiciel, on a fait subir au FCCP le prétraitement suivant. On a d'abord analysé le fichier, afin d'identifier les codes postaux uniques et ceux qui apparaissaient plus d'une fois (c'est-à-dire les codes postaux correspondant à plus d'une aire de diffusion, d'un îlot ou d'un côté d'îlot). On a ensuite séparé les codes postaux uniques des codes postaux en double. On n'a conservé que les champs essentiels du FCCP, afin de réduire l'espace disque et la mémoire de stockage nécessaires. On a ensuite attribué des codes numériques aux noms de localités établies par Postes Canada, afin de pouvoir transférer ces noms dans un fichier auxiliaire moins volumineux et non redondant. On a également transféré les noms de subdivisions de recensement dans un fichier auxiliaire beaucoup plus petit et non redondant. On a ensuite créé des fichiers de référence supplémentaires, de façon à établir la correspondance entre les trois premiers caractères du code postal et la division de recensement, la subdivision de recensement, la région métropolitaine de recensement/l'agglomération de recensement, le secteur de recensement, le secteur de dénombrement et la latitude/longitude. Un fichier similaire a été créé pour montrer le lien entre les deux premiers caractères du code postal et le niveau géographique de recensement ainsi que la latitude/longitude correspondants les plus fréquents. D'autres fichiers ont été créés pour établir la correspondance entre les codes postaux et un sous-ensemble des fichiers de pondération de la population par codes postaux ou des fichiers de conversion pondérés (FCP) de 1991, 1996 et 2001, qui sont fondés sur les chiffres de population et les nombres de ménages de recensement selon le code postal et la géographie du recensement. Pour la Version 4, les codes d'îlot manquants ont été attribués par imputation pondérée d'après la population à partir des aires de diffusion, si elles existaient. Un fichier de noms et d'adresses d'immeubles a été constitué pour permettre de vérifier la validité des codes postaux dans le cas des enregistrements problèmes liés à des entreprises, des établissements commerciaux et des établissements institutionnels. À partir des données du recensement et d'une vérification visuelle des noms des immeubles, les codes postaux des adresses ne pouvant correspondre à des lieux de résidence ont été repérés, de même que les codes postaux des adresses d'entreprises et d'établissements pouvant correspondre à des lieux de résidence possibles. Les codes de région socio-sanitaire et de district socio-sanitaire ont été obtenus des ministères provinciaux de la Santé. Au besoin, on a créé des aires de diffusion et des îlots se rapprochant de la définition. Pour les enregistrements dans lesquels il manque des codes d'aire de diffusion ou d'îlot, on a créé des fichiers pour l'imputation de la région socio-sanitaire et du district socio-sanitaire à l'aide d'approximations fondées sur des codes de division de recensement ou de subdivision de recensement. On a créé un fichier indiquant les quintiles de revenu du voisinage à l'intérieur de chaque région métropolitaine de recensement ou de chaque agglomération de recensement (RMR-AR) ou des régions rurales et des

petites villes de la province à l'aide de données sommaires sur les secteurs de dénombrement tirées du recensement de 2001. On a déterminé des groupes de taille de localité en fonction de la population du recensement de 2001 pour chaque RMR-AR. Les régions à l'extérieur de toute RMR-AR ont été considérées comme le plus petit groupe de taille de localité (Régions rurales et petites villes du Canada).

Fonctionnement du progiciel

On a ainsi obtenu un ensemble de fichiers connexes qui, utilisés de pair avec les programmes de contrôle SAS, permettent de coder automatiquement la plupart des enregistrements comportant un code postal valide. Dans la mesure où les codes postaux contenus dans votre fichier d'entrée correspondent bien aux adresses, le progiciel *FCCP+* attribuera des codes géographiques très précis à vos enregistrements. Toutefois, en raison de la nature du FCCP et du FCP, il est impossible d'attribuer à certaines classes de codes postaux valides des identificateurs géographiques complets correspondant à un lieu de résidence ou à un lieu d'affaires. Dans ces cas, de même que dans le cas des codes postaux qui ne correspondent pas exactement au FCCP ou au FCP, on utilise les trois premiers caractères du code postal pour tenter, dans la mesure du possible, d'attribuer des indicateurs géographiques partiels. En cas d'échec, on utilise les deux premiers caractères du code postal.

Chaque fois que *FCCP+* détecte un problème de codage automatique, des codes de diagnostic apparaissent dans les sorties imprimées du programme et sont enregistrés dans un fichier des cas problèmes, avec les identificateurs géographiques partiels qui ont été attribués, le cas échéant. La liste de programme imprime les enregistrements problèmes regroupés selon la catégorie; les enregistrements proprement dits suivent un bref message imprimé qui décrit le problème et suggère des façons de le régler. Habituellement la première chose à faire consiste à vérifier le code postal pour s'assurer qu'il a été entré correctement et qu'il correspond bien à l'adresse indiqué.

Importance de l'exactitude des codes postaux

Les codes géographiques produits par *FCCP+* ne seront exacts que si les codes postaux de votre fichier d'entrée le sont également. Vous pouvez utiliser le *Répertoire des codes postaux* publié par Postes Canada, ou ses versions informatisées (disponibles à partir de diverses sources), pour trouver les codes postaux manquants ou pour valider ou corriger les codes postaux de votre fichier d'entrée. Si vous utilisez une version informatisée, la fonction de consultation inversée, qui permet de trouver les adresses correspondant aux codes postaux, est un moyen extrêmement efficace de valider les codes postaux correspondant à des adresses incomplètes ou mal épelées. Il convient de souligner qu'outre les conséquences qu'elle a sur le codage géographique, l'absence de code postal valide dans votre fichier pourrait avoir des répercussions sur le suivi subséquent nécessaire. En outre, la livraison du courrier par Postes Canada peut être retardée ou rendue impossible en l'absence d'un code postal valide.

Fonctionnement du processus de mise en correspondance

Les sous-programmes de GEORES4x servent à l'attribution des codes géographiques des lieux de résidence habituels. Des sous-programmes similaires dans GEOINS4x peuvent être utilisés pour attribuer des codes géographiques aux emplacements d'établissements de santé ou de bureaux de professionnels de la santé.

Le programme de contrôle SAS qui sert au codage résidentiel est expliqué ci-dessous. Les procédures qui s'appliquent uniquement au codage de bureau figurent en italiques.

- I) Tout d'abord, les codes postaux ruraux et les codes postaux de services de routes rurales ou de service suburbain à partir d'un comptoir postal urbain, ou encore ceux qui correspondent à un groupe de cases postales ou à une case postale unique de comptoir postal sont appariés à un sous-ensemble du Fichier de conversion pondéré (FCP), qui comprend environ 75 000 enregistrements pour 12 000 codes postaux différents. Étant donné que la majorité de ces codes desservent plus d'une aire de diffusion, les codes géographiques sont attribués de façon aléatoire en proportion de la répartition de la population qui utilise un code postal particulier, conformément au FCP. *Dans le cas du codage des emplacements de bureaux, etc., le*

programme GEOINS3x laisse les codes postaux ruraux de côté à cette étape, afin qu'ils puissent tous être attribués à la même aire de diffusion que le comptoir postal rural correspondant.

- 2) Par la suite, on établit une correspondance entre les codes postaux restants qui sont uniques dans le FCCP (reliés à une seule aire de diffusion, un seul îlot ou un seul côté d'îlot) et les codes correspondants dans le fichier d'entrée HLTHDAT. Il existe environ 560 000 de ces codes uniques pour l'ensemble du Canada, y compris la plupart des codes postaux urbains. *Dans le cas du codage des emplacements de bureaux, les codes postaux ruraux ainsi que le niveau géographique du comptoir postal correspondant (fichier RPO) sont pris en compte à ce moment-là, étant donné que ces enregistrements sont uniques.*
- 3) Le programme établit ensuite la correspondance entre les codes postaux qui ne sont pas uniques dans le FCCP (soit environ 260 000 codes postaux différents pour lesquels il existe environ 1,4 millions d'enregistrements dans le FCCP, y compris chacune des nombreuses occurrences du même code postal) et les enregistrements qui restent dans le fichier HLTHDAT. La plupart des codes postaux urbains et certains codes postaux ruraux qui ne sont pas uniques dans le FCCP (du fait qu'ils sont reliés à plus d'une aire de diffusion, plus d'un îlot ou plus d'un côté d'îlot) sont néanmoins non ambigus sur le plan des unités géographiques de niveau supérieur, comme les DR et SDR ou les RMR et SR. Pour éviter les correspondances co-univoques, la mise en correspondance se fait, dans cette partie du programme, en deux étapes : a) Chaque enregistrement restant du fichier HLTHDAT (non déjà apparié au FCP ou au fichier unique du FCCP) est mis en correspondance, en fonction du code postal, avec un fichier pointeur (POINTDUP), lequel comprend un seul enregistrement de chacun des codes postaux qui apparaissent plus d'une fois dans le FCCP. Le fichier pointeur indique le nombre d'occurrences de chaque code postal et l'emplacement physique (numéro d'observation) de la première occurrence de ce code dans le fichier DUPS. b) L'information contenue dans le fichier POINTDUP permet de faire correspondre chaque enregistrement successif du fichier HLTHDAT avec l'occurrence suivante de ce code postal dans le fichier DUPS. Cette opération a pour effet de répartir les enregistrements comportant des codes postaux ruraux entre la totalité des aires de diffusion, îlots ou côtés d'îlot possibles qui sont desservis par ce code postal — une même pondération étant attribuée à chaque enregistrement du FCCP.
- 4) Comme les codes d'îlot sont nécessaires pour le codage de HR, SUB, FED et UARA, les codes d'îlot manquants sont maintenant attribués par imputation pondérée d'après la population en fonction du code d'aire de diffusion, s'il existe.
- 5) Les enregistrements erronés sont alors identifiés et traités comme suit : a) Les enregistrements qui contiennent un code postal dont les 6 caractères ne correspondent pas exactement au FCCP sont identifiés comme des enregistrements erronés (LINK=0). b) Les enregistrements dont les codes postaux correspondent bien au FCCP ou au FCP, mais dont le MDC est de type M ou X, sont également identifiés comme des enregistrements erronés (LINK=1), étant donné que le FCCP n'indique que l'emplacement du comptoir postal. c) Le programme règle les codes géographiques des enregistrements erronés à des valeurs manquantes. d) À partir des fichiers auxiliaires, le programme tente alors d'attribuer à ces enregistrements des codes de RMR, de DR et de SDR hautement probables, de même que des codes de SR et d'AD pour les codes postaux urbains. Le codage est effectué à partir des trois premiers caractères du code postal (RTA) ou, lorsque cela n'est pas possible, à partir des deux premiers. On peut aussi tenter d'attribuer au moins un code de PR à partir du premier caractère du code postal.
- 6) Les codes de région socio-sanitaire et de district socio-sanitaire sont alors attribués par mise en correspondance avec une AD, ou avec une AD et un îlot, au besoin. Si l'AD ou l'îlot manque, les codes peuvent être imputés en fonction du code de la SDR, pourvu que 90 % au moins de la population de la SDR relèvent d'une même région socio-sanitaire ou d'un même district socio-sanitaire.
- 7) On attribue alors les quintiles de revenu du voisinage pour chaque RMR-AR (QAIPPE) en fonction de l'AD. À noter que les données sur le revenu du voisinage ne sont pas disponibles pour les AD constituées de logements collectifs de type établissement.
- 8) On attribue alors les codes de taille de l'agglomération (CSIZE) en fonction des populations des RMR-AR tirées du recensement de 2001. Les codes de type de la Classification des secteurs statistiques (SACTYPE) sont attribués d'après le code de la RMR ou de l'AR (pour SACTYPE 1 à 4) ainsi que d'après PRCDGSD (pour

SACTYPE 5 à 8). Les codes de région économique (ER) sont attribués d'après le PRCD (ou le PRDCSD en Ontario uniquement). Les codes de régions agricoles (AR) sont attribués d'après le PRCD (ou PRDCCS en Saskatchewan uniquement). Un indicateur de lieu de résidence est attribué en établissant la concordance avec PCODE pour repérer les codes postaux non résidentiels par opposition à résidentiels parmi ceux dont le MDC est de type E, G ou M.

- 8b) Les codes de secteur de dénombrement de 1996 (FEDEA96) sont attribués en se servant des fichiers de correspondance entre les îlots de 2001 et les secteurs de dénombrement de 1996.
- 9) Tous les enregistrements et les codes géographiques correspondants (ceux qui ont été trouvés) sont transférés dans le fichier de sortie HLTHOUT. Le programme attribue des valeurs manquantes aux champs dont les codes géographiques n'ont pu être déterminés, avant de sauvegarder les enregistrements dans le fichier HLTHOUT. Voir l'**Annexe A** pour la disposition de l'enregistrement, et l'**Annexe C**, pour une explication des champs et des codes.
- 10) Le programme crée ensuite un fichier plus petit (GEOPROB), qui renferme les enregistrements dont les codes postaux ne correspondent à aucun des fichiers (type de problème 0 : erreur); les enregistrements dont les codes postaux posent un problème parce que le mode de distribution du courrier (MDC) ne correspond qu'à un comptoir postal dans le FCCP (type de problème 1 : erreur); les enregistrements correspondant à des codes postaux dont on sait qu'ils désignent une adresse non résidentielle (type de problème 2 : avertissement); les enregistrements pour lesquels les données d'emplacement du recensement ne sont pas disponibles dans le FCP; les enregistrements dont le MDC correspond fréquemment à une adresse non résidentielle (types de problème 3 et 4 : avertissement); les enregistrements qu'il est possible de faire correspondre à plus d'une SDR à partir du FCCP non pondéré (type de problème 5 : remarque); les enregistrements qu'il est possible de faire correspondre à plus d'une SDR à partir du FCP (type de problème 6 : remarque). Voir l'**Annexe B** pour la disposition des enregistrements, et l'**Annexe C** pour une explication des champs et des codes.
- 11) Le programme génère un rapport sommaire d'une page (sortie imprimée) qui décrit les problèmes, y compris le nombre d'enregistrements correspondant à chaque type de problème et des suggestions sur la façon de corriger chaque cas. Le sommaire montre en outre la répartition des enregistrements selon le nombre de codes géographiques qui ont été attribués. Voir l'**Annexe D** pour un exemple.
- 12) Le programme indique, sur une sortie imprimée, le nombre d'occurrences de chacune des valeurs des principaux champs. Il le fait d'abord pour la totalité du fichier de sortie HLTHOUT, puis pour les enregistrements du fichier GEOPROB.
- 13) Le programme génère en outre, sous forme de sortie imprimée, le fichier des cas erronés ou problèmes (GEOPROB). Dans ce cas, l'espacement de la sortie imprimée est exactement le même que celui du fichier correspondant. On trouvera, à l'**Annexe D**, un exemple de ce rapport.
- 14) Les 500 premiers enregistrements des données de sortie (HLTHOUT, y compris les enregistrements entièrement codés, partiellement codés et non codés) sont imprimés. L'imprimé comprend un champ qui ne figure pas dans les données de sortie, DISTANCE, qui a été calculé à titre d'exemple seulement. Voir l'**Annexe D** pour un exemple de ce rapport.

Traitement des correspondances multiples

La Version 4 de FCCP+ comporte deux façons différentes de traiter les correspondances multiples, c'est-à-dire les cas où un code postal unique correspond à plus d'une aire de diffusion ou plus d'un îlot ou côté d'îlot. 1) Dans le cas des codes postaux ruraux dont le deuxième caractère est 0 et des codes postaux urbains dont le mode de distribution du courrier (MDC) est de type H, K, M, T et Z, un sous-ensemble du FCP est utilisé, dans la mesure du possible, pour assurer une répartition aléatoire pondérée en fonction de la population des enregistrements entre les régions géographiques desservies. Ainsi, lorsque 75 % de la population desservie par un code postal fait partie de l'AD 1001, 75 % des enregistrements seront attribués à cette AD en moyenne. Puis, dans l'AD sélectionnée au hasard, on sélectionne un îlot particulier au moyen de poids fondés sur la population totale de l'îlot dans les îlots desservis

entièrement ou partiellement par le code postal. 2) Pour les autres types de codes postaux comportant plusieurs appariements possibles, une même pondération est attribuée à chaque aire de diffusion, îlot ou côté d'îlot. Les événements successifs correspondant à ce code postal sont attribués, tour à tour, à chaque aire de diffusion, îlot ou côté d'îlot applicable. *Dans le cas du codage des emplacements de bureaux seulement, les codes postaux ruraux sont toujours attribués à l'aire de diffusion et à l'îlot auxquels est attribué l'indicateur de lien unique (ILU) du FCCP.*

Dans la plupart des cas, l'adresse postale complète ne permet pas d'obtenir plus d'exactitude dans l'établissement de la SDR, et le fait de n'utiliser que la ligne correspondant au nom de la ville ou de la localité de l'adresse pour l'attribution des codes a tendance à biaiser les résultats en faveur de la SDR dont le nom s'apparente le plus à la localité postale. On obtiendra ainsi des « points chauds » entourés de « points froids ».

En résumé, chaque fois qu'un code postal peut correspondre à plus d'une SDR, le programme imprime un message explicatif, sauvegarde l'enregistrement dont le fichier des cas problèmes (à titre de note seulement), et un code de SDR sélectionné de façon systématique est enregistré dans le fichier de sortie principal (HLTHOUT) et dans le fichier des cas problèmes (GEOPROB). *Dans le cas du codage des emplacements de bureaux, les appariements avec plus d'une SDR sont rares, étant donné que des codes postaux ruraux sont attribués à l'aire de diffusion et à l'îlot auxquels est attribué l'ILU du FCCP.*

Obtention de codes géographiques appropriés pour les RTA déplacées (à compter de la Version 3E)

Les codes postaux périmés sont parfois repris par Postes Canada et réutilisés à un nouvel emplacement. Une telle réutilisation peut entraîner un changement de MDC. La réutilisation des codes postaux se produit le plus souvent, mais non exclusivement, dans des régions qui subissent une croissance rapide non prévue par les planificateurs de Postes Canada au moment de la création initiale de la structure des RTA. Toutefois, dans presque tous les cas, la réutilisation des codes postaux se fait à l'intérieur de la même RTA, le plus souvent à une très faible distance de l'utilisation antérieure. Ainsi, la réutilisation des codes postaux ne pose normalement pas de problème, de sorte que la date d'introduction et la date de péremption des codes postaux ne font pas partie du traitement habituel des codes postaux dans les programmes GEORES4x et GEOINS4x. Toutefois, à la fin des années 1990, deux RTA complètes ont été déclarées périmées en Colombie-Britannique, puis déplacées par Postes Canada (à peu près 100 km vers le sud dans le cas de V9G et 400 km vers le sud dans le cas de V1H). Les programmes principaux (GEORES4x et GEOINS4x) ont donc été révisés de façon que seuls les codes géographiques les plus courants soient attribués à des enregistrements comportant ces deux RTA. On a rédigé des programmes supplémentaires (R4xOLD et I4xOLD) de façon à lire la sortie du programme principal et à réattribuer l'ancien code géographique, au besoin, en fonction de la date de mise à jour des codes postaux (que l'utilisateur peut préciser). Les utilisateurs qui ont des données pour la Colombie-Britannique dont les codes postaux ont été mis à jour avant le 1 avril 1999, doivent donc exécuter le programme principal (p. ex. GEORES4x) suivi du programme supplémentaire (p. ex. R4xOLD). Les résultats du programme supplémentaire sont intégrés automatiquement aux données de sortie du programme principal. Toutefois, si vos données n'englobent pas de codes postaux ayant ces RTA, ou si vos données comportent uniquement des codes postaux mis à jour le 1 avril 1999 ou après, le recours aux autres programmes n'est pas nécessaire et n'aura aucun effet sur le codage relevant des programmes ordinaires GEORES4x et GEOINS4x.

Identification des codes postaux inconnus ou partiellement connus

Si le code postal d'un enregistrement donné ne correspond pas exactement à un code postal contenu dans le FCCP, le logiciel FCCP+ tentera d'attribuer un code géographique partiel, basé sur le premier, les deux premiers ou les trois premiers caractères de ce code postal. Vous devez donc prévoir une façon d'identifier les codes postaux inconnus ou partiellement connus dans votre fichier d'entrée. Si vous utilisez le code postal fictif H0H0H0 (ho-ho-ho!) pour les enregistrements qui contiennent des codes postaux manquants (ou introuvables), ces enregistrements se verront alors attribuer le code de PR 24 et de RMR 462, étant donné qu'à peu près tous les codes postaux commençant par H ne se retrouvent que dans la région métropolitaine de Montréal, au Québec. Plus grave encore, si vous utilisez le code postal fictif H9H9H9, les enregistrements se verront attribuer le code de PR 24, de RMR 462 et de DR 65 (Île de Montréal), car c'est le seul endroit où l'on retrouve des codes postaux valides commençant par H9H. Si la province de résidence est le seul élément connu, assurez-vous d'entrer, à la première position du champ de code postal, la lettre correspondant

à cette province (par exemple, B pour Nouvelle-Écosse), pour que le code de province et de région soit généré et enregistré dans les fichiers et les rapports de sortie.

Utilisation de FCCP+

Pour procéder, au moyen du progiciel FCCP+, à l'attribution automatique de codes géographiques basés sur les codes postaux, vous n'avez qu'à suivre les étapes 1, 2 et 3 décrites au début du présent guide. Le reste de la documentation renferme des détails supplémentaires et des renseignements contextuels que vous devriez également consulter, mais qui ne sont pas essentiels à l'exploitation du logiciel.

Versions futures de FCCP+

Les nouvelles versions du FCCP, qui doivent être diffusées deux fois par année, seront accompagnées d'une mise à jour correspondante du progiciel FCCP+. Des versions préliminaires des fichiers supplémentaires et des programmes types pour la transposition SD<=>AD+iilot pour diverses années de recensement sont maintenant disponibles pour la mise à l'essai (communiquez avec Russell Wilkins pour plus de renseignements).

Vérification des codes géographiques produits par FCCP+

Le tableau 3 (page 22) montre les pourcentages d'erreur fondés sur la population pour chaque niveau géographique, dans le cas du codage assuré au moyen de la Version 3 de FCCP+ (R3A), comparativement à celui découlant de l'indicateur de lien unique (ILU) du FCCP, et au codage pondéré en fonction de la population à partir de la RTA seulement. Dans chaque cas, l'étalon devrait représenter un échantillon de 1 % de la population du recensement de 1996 et les codes postaux correspondants. Les pourcentages d'erreur sont généralement plus faibles lorsque l'on utilise la méthode FCCP+, comparativement à la méthode de l'ILU, à tous les niveaux géographiques. Au niveau de la SDR, par exemple, le pourcentage d'erreur pour l'ILU est trois fois supérieur à celui de FCCP+. Au niveau du SR (c'est-à-dire principalement dans des régions desservies par des codes postaux urbains), l'ILU est beaucoup plus efficace qu'au niveau de la SDR, mais le pourcentage d'erreur est encore 40 % plus élevé que pour FCCP+.

Le tableau 3 (page 22) montre que si le seul objectif consiste à attribuer des codes correspondant le plus possible aux centroïdes connus d'AD (que la population soit répartie ou non entre toutes les régions pertinentes), la méthode de l'ILU est un peu plus précise, à tout le moins en deçà du 75^e percentile de distance.

POUR OBTENIR DE L'AIDE

Assistance technique

Pour signaler des problèmes techniques liés à l'utilisation de ces programmes ou pour suggérer des améliorations aux programmes ou à la documentation, veuillez communiquer avec Russell Wilkins, Groupe d'analyse et de mesure de la santé, Statistique Canada, RHC-24A, Ottawa (Ontario) K1A 0T6 : n° de téléphone 1-613-951-5305; n° de télécopieur 1-613-951-3959; courriel : wilkrus@statcan.ca.

Utilisateurs des statistiques canadiennes de l'état civil ou du Registre du cancer *seulement* : Pour obtenir des copies des programmes de contrôle ou des sous-ensembles provinciaux ou régionaux des fichiers couvrant l'ensemble du Canada, ou en cas de problème lors de l'installation et de l'exploitation des programmes, veuillez communiquer avec Colette Brassard, Division des opérations et de l'intégration, Statistique Canada, JT2-B20, Ottawa (Ontario) K1A 0T6; n° de téléphone : 1-613-951-1850, n° de télécopieur : 1-613-951-0709; courriel : bassar@statcan.ca. M^{me} Brassard peut aussi résoudre les problèmes techniques relatifs à l'utilisation de SAS pour OP, dans les environnements UNIX, DOS ou Windows.

Détection d'erreurs dans le FCCP

Si vous croyez avoir déceler des erreurs de codage, veuillez consulter le code de diagnostic SOURCE. Si le code SOURCE est F, D ou V, il se peut que vous ayez identifié des erreurs dans le Fichier de conversion des codes postaux. Veuillez les signaler à la Division de la géographie de Statistique Canada, qui est chargée de la création, de la maintenance et des mises à jour du FCCP. Annexe la liste des codes postaux que vous croyez suspects, les codes géographiques attribués par le FCCP, et une description du problème (les champs qui semblent erronés). Communiquez avec la Ligne d'assistance directe, Division de la géographie, Statistique Canada, JT3-B6, Ottawa (Ontario) K1A 0T6; n° de téléphone : 1-613-951-3889; n° de télécopieur : 1-613-951-0569; courriel : geohelp@statcan.ca.

Par ailleurs, si le code SOURCE est C, I, 3 ou 2, le problème n'a pas trait au FCCP proprement dit, mais aux fichiers supplémentaires créés par le Groupe d'analyse et de mesure de la santé. Il en est de même pour des problèmes concernant le champs RESFLG ou les codes diagnostiques (LINK, SOURCE, NCS, NCD, CODER, CPCCODE). Dans tous ces cas, communiquez avec Russell Wilkins à l'adresse susmentionnée.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Caractères et chiffres acceptables dans les codes postaux au Canada

Le premier caractère doit être un A, B, C, E, G, H, J, K, L, M, N, P, R, S, T, V, X, Y. Les troisième et cinquième caractères peuvent correspondre à tout caractère valide pour la première position, plus W et Z. Les deuxième, quatrième et sixième caractères doivent être un chiffre simple (0 à 9). Une syntaxe acceptable ne fera pas en sorte qu'un code postal est valide, de nombreuses combinaisons n'ayant jamais été utilisées. Voir les Appendices F1, F2 et F3 pour les caractères ou combinaisons de caractères acceptables dans les 1, 2 ou 3 premières positions, respectivement.

Extensions de noms de fichiers

Les extensions de noms de fichiers ont les significations suivantes :

CAN	Canada
NF ou NL	Terre-Neuve et Labrador
PE	Île-du-Prince-Édouard
NS	Nouvelle-Écosse
NB	Nouveau-Brunswick
QC	Québec
ON	Ontario
MB	Manitoba
SK	Saskatchewan
AB	Alberta
BC	Colombie-Britannique (y compris les données pour YT et NT)
YK ou YT	Yukon
NT	Territoires du Nord-Ouest
NU	Nunavut
ATL	Région de l'Atlantique (NF NS PE NB)
PRA	Région des Prairies (MB SK AB)
WES	Région de l'Ouest (MB SK AB BC YT NT NU)
DOC	Documentation (en format TXT ou MS Word)

Abréviations

Voici certaines des abréviations utilisées dans la documentation et les programmes :

AD	Aire de diffusion de recensement/Census dissemination area (DA)
ANANAN	Alphabétique numérique alphabétique numérique alphabétique numérique (comme dans les codes postaux canadiens)
AR	Census agricultural region/région agricole de recensement (RAR) — abréviation de PRAR
BLK	Îlot de recensement (nouveau en 2001); abréviation de PRCDDA+BLK
BLKF	Côté d'îlot (non identifié sauf par la latitude-longitude et le RPF)
BLKURB	Îlot urbain situé ou non dans une RMR-AR
CA	Census agglomeration/Agglomération de recensement (AR) — compris dans le champ CMA (CA)
CCS	Census consolidated subdivision/subdivision de recensement unifiée (SRU) — abréviation de PRCDCS
CD	Census division/Division de recensement (DR)
CEF	Circonscription électorale fédérale (uniquement dans PR)
CGT	Code de la classification géographique type — PR, DR, SDR (SGC)
CMA	Census metropolitan area/Région métropolitaine de recensement (RMR)
CODER	Programme FCCP+ et version (p. ex. R4A=GEORES4A)
CPCCODE	Code de localité de Postes Canada — correspondant au nom d'une localité
CSD	Census subdivision/Subdivision de recensement (SDR) (code de niveau municipal; abréviation de PRCDCSD)
CSDNAME	Nom de la SDR
CSDTYPE	Type de SDR
CSIZE	Code de la taille de la localité (d'après la population RMR-AR de 2001)
CT	Census tract/Secteur de recensement (SR) — code au niveau du quartier; unique dans la RMR
DA	Census dissemination area/Aire de diffusion de recensement (AD); aussi abréviation de PRCDDA (remplace EA de 2001)
DIAG	Champs de diagnostic — dans les fichiers HLTHOUT et GEOPROB
DISTANCE	Distance en kilomètres séparant deux centroïdes — distance la plus courte ou distance « grand cercle »
DMT	Delivery mode type/Mode de distribution du courrier (MDC)
DMTDIFF	MDC précédent si différent du MDC actuel
DPL	Designated place/Localité désignée (LD) — unique dans la PR
DR	Division de recensement — code au niveau du comté (CD)
EA	Enumeration area/Secteur de dénombrement (SD) (uniquement pour la géographie du recensement de 1996)
EACMT	Observations relatives au secteur de dénombrement — par les recenseurs
ECSC	Enquête canadienne sur la santé des collectivités (CCHS)
ER	Economic region/Région économique (RE) (anciennement « région infraprovinciale »); abréviation de PRER
FCCP	Fichier de conversion des codes postaux (PCCF)
FCP	Fichier de conversion pondéré — enregistrement de style FCCP comportant une pondération fondée sur la population et PRFEDEA pour le recensement de 1996, et une pondération fondée sur les ménages, pour le recensement de 1991 (WCF)
FEDEA	Federal electoral district/Enumeration Area/Circonscription électorale fédérale/Secteur de dénombrement (CÉFSD)
FSA	Forward sortation area/Région de tri d'acheminement (RTA)
GEOPROB	Nom de l'ensemble de données SAS utilisé pour le fichier de sortie désignant tous les enregistrements ayant posé un problème (erreurs, avertissements et remarques)
HLTHDAT	Nom de l'ensemble de données SAS désignant les enregistrements d'entrée à coder
HLTHOUT	Nom de l'ensemble de données SAS désignant le fichier de sortie contenant tous les identificateurs géographiques attribués par le programme
HR	Région socio-sanitaire (définition des ministères provinciaux de la Santé)
ID	Identificateur (identificateur unique ou numéro d'enregistrement, tel que défini par l'utilisateur)
INSTFLG	Indicateur d'établissement

ILU	Indicateur de lien unique — utilisé principalement pour éviter les correspondances multiples lorsque l'on n'effectue pas de pondération (SLI)
IPPE	Revenu du voisinage par équivalent-personne (d'après les données sommaires sur les SD de 1996)
JCL	Job control language/Langage de contrôle des travaux — pour processeurs centraux
LAT	Latitude — Nord
LD	Localité désignée — code au niveau inframunicipal utilisé pour les localités non constituées (DPL)
LDU	Local delivery unit/Unité de distribution locale (UDL)
LL	Latitude et longitude
LONG	Longitude — Ouest
NSREL	Relation Nord-Sud
MDC	Mode de distribution du courrier — précisé par Postes Canada (DMT)
OBS	Observations — enregistrements contenus dans l'ensemble de données SAS
PCCF	Postal Code Conversion File/Fichier de conversion des codes postaux (FCCP)
PCODE	Code postal
PR	Province et région
PREC	Précision du codage géographique
PRCDDA	Province, division de recensement et aire de diffusion
PRFEDEA	Province, circonscription électorale fédérale et secteur de dénombrement
QAIPPE	Quintile du revenu du voisinage par équivalent-personne (à l'intérieur de la RMR-AR)
RAR	Région agricole de recensement
RE	Région économique (anciennement « région infraprovinciale »; (abréviation de PRER)
RESFLG	Indicateur de résidence
RESTYPE	Type de lieu de résidence
RMR	Région métropolitaine de recensement — ce champ comprend aussi les AR (CMA)
RPF	Indicateur de point représentatif — indique le type de centroïdes de latitude et de longitude fournis
RTA	Région de tri d'acheminement — trois premiers caractères du code postal (FSA)
SACTYPE	Type de la Classification des secteurs statistiques
SAS	Système d'analyse statistique
SD	Secteur de dénombrement — code abrégé de PRFEDEA (EA)
SDR	Subdivision de recensement — code au niveau municipal (CSD)
SRU	Subdivision de recensement unifiée
SERV	Type de service de Postes Canada
SGC	Standard geographic classification code/Code de la classification géographique type (CGT)
SLI	Single link indicator/Indicateur de lien unique (ILU)
SOURCE	Source des codes géographiques attribués — C D F I 3 2 1 0 ou .
SR	Secteur de recensement — code au niveau du voisinage (CT)
SUB	District socio-sanitaire (définition des ministères provinciaux de la Santé)
TRACTED	Si le centroïde se trouve dans un secteur de recensement, TRACTED=1
UARA	Code de région urbaine-rurale
UDL	Unité de distribution locale — trois derniers caractères du code postal (LDU)
WCF	Weighted conversion file/Fichier de conversion pondéré (FCP) (enregistrements de type FCCP avec PRCDDA et poids fondé sur la population calculé d'après les recensements de 2001 et 1996, et poids basés sur les ménages d'après le recensement de 1991)

Références bibliographiques

Amankwah NA. *Factors affecting distance to the nearest physician in Canada: Changes from 1993 - 1999*. MSc Thesis Epidemiology. Faculty of Graduate and Postdoctoral Studies, University of Ottawa, September 2002.

Canada Post Corporation. *Canada's Postal Code Directory 2002 (and related files on magnetic tape)*. Canada Post Corporation, Montreal, 2002. / Société canadienne des postes. *Répertoire des codes postaux au Canada 2002 (et fichiers d'adresses sur bande magnétique)*. Société canadienne des postes, Montréal, 2002.

McNiven C, Puderer H. *Delineation of Canada's North: An examination of the North-South relationship in Canada*. Geography Working Paper Series No. 2000-3. Catalogue No. 92F0138MPE. Ottawa: Geography Division, Statistics Canada, 2000. / McNiven C, Puderer H. *Délimitation au Nord canadien: un examen de la relation nord-sud au Canada*. Série de

documents de travail de la géographie n. 2000-3. No 92F0138MPF au catalogue. Ottawa: Division de la géographie, Statistique Canada, 2000.

McNiven C, Puderer H, Janes D. *Census Metropolitan Area and Census Agglomeration Influence Zones (MIZ): A Description of the Methodology*. Geography Working Paper Series No. 2000-2. Catalogue No. 92F0138MPE. Ottawa: Geography Division, Statistics Canada, 2000. / McNiven C, Puderer H, Janes D. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM): description de la méthodologie*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-2. No 92F0138MPF au catalogue. Ottawa: Division de la géographie, Statistique Canada, 2000.

Ng E, Wilkins R, Perras A. How far is it to the nearest hospital? Calculating distances using the Statistics Canada Postal Code Conversion File. *Health Reports* 1993;5(2):179-188. / Ng E, Wilkins R, Perras A. À quelle distance se trouve la plus proche hôpital? Le calcul des distances à l'aide du Fichier de conversion des codes postaux de Statistique Canada. *Rapports sur la Santé* 1993;5(2):179-188.

Ng E, Wilkins R, Pole J, Adams OB. How far to the nearest physician? *Health Reports* 1997; 8(4):19-31. / Ng E, Wilkins R, Pole J, Adams OB. À quelle distance se trouve le plus proche médecin? *Rapports sur la Santé* 1997; 8(4):21-34.

SAS Institute. *SAS Language Reference, Version 6*. SAS Institute, Cary, North Carolina, 1990.

Statistics Canada. *2001 Census Dictionary*. Catalogue No. 92-378-XPE. Ottawa: Statistics Canada, 2002. / Statistique Canada. *Dictionnaire du recensement de 2001*. No 92-378-XPF au catalogue. Ottawa: Statistique Canada, 2002.

Statistics Canada. *1996 Census Dictionary*. Catalogue 92-351-XPE. Minister of Industry, Ottawa, 1997. / Statistique Canada. *Dictionnaire du recensement 1997*. Catalogue 92-351-XPF. Ministre de l'Industrie, Ottawa, 1997.

Statistics Canada, Agriculture Division. *Census Agricultural Regions*. Maps and definitions by province. <http://www.statcan.ca/english/freepub/95F0355XIE/reference.htm>. / Statistique Canada, Division de l'agriculture. *Régions agricoles du recensement*. Cartes et définitions. http://www.statcan.ca/francais/freepub/95F0344XIF/reference_f.htm. Statistics Canada. *GeoSuite, 2001 Census*. Catalogue 92F0150XCB. Geography Division, Statistics Canada, March 2002. (\$60) / Statistique Canada. *GéoSuite, recensement de 2001*. No 92F0150XCB au catalogue. Division de la géographie, Statistique Canada, mars 2002. (60\$)

Statistics Canada. *Health regions : boundaries and census linkage* (revised 30 September 2003). Catalogue no. 82-402-XIE. Ottawa: Health Statistics Division. / Statistique Canada, 2004 July 2. *Régions socio-sanitaire : limites et repérage avec le recensement* (révisé le 30 septembre 2003). No 82-402-XIF au catalogue. Ottawa, Division de la statistique sur la santé, Statistique Canada, 2004 Juillet 2.

Statistics Canada. *Postal Code Conversion File, December 2003. Postal Codes. Reference Guide*. Catalogue No. 92F0153GIE. Geography Division, Statistics Canada, Ottawa, July 2004. / Statistique Canada. *Fichier de conversion des codes postaux, Codes postaux décembre 2003. Guide de référence*. No. 92F0153GIF au catalogue. Division de la Géographie, Statistique Canada, Ottawa, juillet 2004.

Statistics Canada. *Postal Code Population Weight File*. May 2001 Postal Codes. Reference Guide. Catalogue No. 93F0040XDB. Geography Division, Statistics Canada, January 2003. / Statistique Canada. *Fichier de la pondération de la population par codes postaux*. Codes postaux de mai 2001. Guide de référence. No 93F0040XDB au catalogue. Division de la Géographie, Statistique Canada, janvier 2003.

Statistics Canada. *Postal Code Population Weight File*. May 1996 Postal Codes. Reference Guide. Catalogue No. 93F0040XDB. Geography Division, Statistics Canada, August 1998. / Statistique Canada. *Fichier de la pondération de la population par codes postaux*. Codes postaux de mai 1996. Guide de référence. No 93F0040XDB au catalogue. Division de la Géographie, Statistique Canada, août 1998.

Statistics Canada. *Census forward sortation area boundary file, 2001 census. Reference guide*. Catalogue No. 92 F010GIE. Ottawa: Geography Division, Statistics Canada, November 2002. / Statistique Canada. *Fichier de limites des régions de tri d'acheminement censitaires. Recensement de 2001. Guide de référence*. No 92F0170GIF au catalogue. Ottawa: Division de géographie, Statistique Canada, novembre 2002.

Statistics Canada. *Standard Geographical Classification SGC 1996, Volume 1*. Catalogue 12-571. Minister of Industry, Ottawa, 1997. / Statistique Canada. *Classification géographique type CGT 1996, Volume 1*. Catalogue 12-571. Ministre de l'Industrie, Ottawa, 1997.

Statistics Canada. *User Guide. 1991 Place Name Master File*. Geography Division, Statistics Canada, Ottawa, April 1993. / Statistique Canada. *Fichier principal des noms de localité 1991. Guide de l'utilisateur*. Division de la géographie, Statistique Canada, Ottawa, avril 1993.

Statistics Canada. *GeoRef (CD-ROM)*. Catalogue 92F008XCB. Geography Division, Statistics Canada, Ottawa, 1997. / Statistique Canada. *GéoRef*. No 92F008XCB au catalogue. Division de la géographie, Statistique Canada, Ottawa, 1997.

Statistics Canada. *GeoSuite 2001 (CD-ROM)*. Catalogue 92F0150XCB. Statistics Canada, Ottawa, 2002. / Statistique Canada. *GéoSuite 2001*. No 92F0150XCB au catalogue. Statistique Canada, Ottawa, 2002.

Wilkins R. *Verification of geographic coding produced by Geocodes/PCCF Version 3*. Technical note. Health Statistics Division, Statistics Canada, November 1998.

Wilkins R. Use of postal codes and addresses in the analysis of health data. *Health Reports* 1993;5(2):157-177. / Wilkins R. Utilisation des codes postaux et adresses dans l'analyse des données sur la santé. *Rapports sur la Santé* 1993;5(2):157-177.

Wilkins R. *Geocodes/PCCF Version 2 User's Guide. Automated Geographic Coding Based on the Statistics Canada Postal Code Conversion File*. Ottawa: Health Statistics Division, Statistics Canada, Ottawa, July 1996. / Wilkins R. *Géocodes/FCCP Version 2 Guide de l'utilisateur. Repérage automatique des codes géographiques basé sur le fichier de conversion des codes postaux de Statistique Canada*. Ottawa: Division des statistiques sur la santé, Statistique Canada, 1996.

Wilkins R. *PCCF+ Version 3J User's Guide (Geocodes/PCCF). Automated Geographic Coding Based on the Statistics Canada Postal Code Conversion Files, Including Postal Codes to May 2002*. Catalogue 82F0086-XDB. Health Analysis and Measurement Group, Statistics Canada, Ottawa, July 2002. / Russell Wilkins. *FCCP+ Version 3J Guide de l'utilisateur (Géocodes/FCCP). Logiciel de codage géographique basé sur les Fichiers de conversion des codes postaux de Statistique Canada mises à jour en mai 2002*. N° de catalogue 82F0086-XDB. Groupe d'analyse et de mesure de la santé, Statistique Canada, Ottawa, juillet 2002.

Avertissement et avis de rejet de responsabilité

Le logiciel *FCCP+* ne doit être utilisé que par ceux qui détiennent une licence d'utilisation pour le FCCP et le FCP. L'utilisateur assume l'entière responsabilité de l'installation, de l'utilisation ou de la modification du programme de contrôle et des fichiers connexes. L'utilisateur devrait procéder à des essais exhaustifs visant à évaluer l'exactitude et la cohérence des codes géographiques générés par le logiciel, avant de l'utiliser à des fins de production.

Remerciements

Dans le cas de la Version 1, René Poulin, alors de la Division de la statistique de la santé, Statistique Canada, a suggéré de subdiviser le FCCP en enregistrements uniques et multiples, afin d'éviter les correspondances co-univoques, et d'utiliser le comptage modulo, le tri aléatoire et les pointeurs pour parcourir les enregistrements en double d'un même code postal. Edward Ng, également de la Division de la statistique de la santé en ce moment-là, et Ron Cunningham, de la Division de la géographie, ont mis au point les programmes de calcul des distances. Laszlo Szabo, qui travaillait à ce moment-là à la Division des méthodes d'enquêtes sociales et à la Division de la géographie, a créé le premier Fichier de conversion pondéré à partir des codes postaux du recensement 2B de 1991 et du FCCP et, par la suite, les équivalences RTA et SD, à partir des codes postaux du recensement 2A de 1996. Jason Pole, alors étudiant du programme co-op de l'Université de Waterloo travaillant à la Division de la statistique de la santé, et Edward Ng ont révisé le sous-programme d'appariement pondéré en fonction des ménages pour le Fichier de conversion pondéré. La Division des données régionales et administratives a calculé le champ historique DMTPREV. Robert Parenteau, Richard Nadwodny, Nelson Kopustus, Peter Bissett, Brenda Wannell, Cam McEwen, Ingrid Ivanovs, David Graham, et Mary-Ellen Maybee ont tous grandement contribué à la mise au point des versions successives du FCCP, dans le cadre de leurs attributions à la Division de la géographie de Statistique Canada. Santé Canada (Laboratoire de Lutte Contre la Maladie) a fourni un soutien essentiel, des encouragements et des conseils, en vue des mises à jour successives du FCCP et pour toutes les étapes de l'élaboration et de la mise en œuvre de *FCCP+*. Le cas échéant, les définitions courantes de la région socio-sanitaire et du district socio-sanitaire ont été fournies par les ministères provinciaux de la Santé, et sont susceptibles de changer à l'avenir. Les utilisateurs d'autres divisions de Statistique Canada et d'ailleurs ont fourni des observations et des suggestions utiles. Grâce à l'Initiative de démocratisation des données (IDD), ce logiciel est maintenant offert gratuitement à des personnes admissibles dans le cadre de l'enseignement et de la recherche universitaires. De plus, l'Association canadienne des utilisateurs de données publiques (ACUDP) aide les utilisateurs de l'IDD à bénéficier des programmes.

Tableau 2

Répartition des codes postaux et de la population du recensement selon le mode de distribution du courrier (MDC), FCCP de septembre 2002 et recensement de mai 2001

MDC	FCCP					Recensement				
	Codes P		Enregistrements		Enr/Cp av	Codes P		Population		Enr./pop moy.
	n	%	n	%		n	%	n	%	
Total	823 556	100,0	1 987 055	100,0	2,4	671 797	100,0	29 779 095	100,0	44
Comptoir postal urbain										
<i>Services urbains</i>										
A (distribution urbaine ordinaire)	717 537	87,1	1 264 191	63,6	1,8	638 936	95,1	20 115 945	67,6	31
B (appartements)	17 291	2,1	27 361	1,4	4,6	16 329	2,4	2 561 093	8,6	157
E (entreprises, etc.)	9 193	1,1	25 003	1,3	2,7	2 364	0,4	28 803	0,1	12
G (gouv., établissements, etc.)	8 284	1,0	24 299	1,2	2,9	2 303	0,3	83 971	0,3	36
M (case postale unique)	5 052	0,6	19 690	1,0	3,9	900	0,1	16 438	0,1	18
<i>Services ruraux à partir d'un BP urbain</i>										
H (route rurale à partir d'un comptoir postal urbain)	996	0,1	58 459	2,9	58,7	1 014	0,2	859 807	2,9	848
J (poste restante)	645	0,1	2 425	0,1	3,8	282	0,0	3 311	0,0	12
K (groupe de cases postales)	7 239	0,9	31 681	1,6	4,4	4 402	0,7	231 686	0,8	53
T (services suburbain)	77	0,0	1 357	0,1	17,6	60	0,0	15 044	0,1	251
X (service de livraison motorisé)	1	0,0	62	0,0	62,0	1	0,0	179	0,0	179
Z. (périmé)	52 064	6,3	203 759	10,3	3,9	15	0,0	282	0,0	19
Comptoir postal rural										
W (comptoir postal rural)	5 177	0,6	328 768	16,5	63,5	5 191	0,8	5 862 536	19,7	1 129

Note: FCCP Sept 2002. Codes postaux du recensement de mai 2001 (avec MDC de mai 2001).

TABLEAU 3

Comparaison des erreurs de codage fondé sur la population à partir de la Version 3 de FCCP+ (GEORES3A) et des erreurs de codage à partir de l'indicateur de lien unique (ILU) du FCCP ainsi que des erreurs de codage à partir de l'imputation fondée sur la RTA (RTA)

Niveau		RTA %	ILU %	R3A %	Diff. ILU-R3A	Ratio ILU/R3A
PR	Province	0,0	0,1	0,1	0,0	1,00
DR	Division de recensement	0,5	0,6	0,3	0,3	2,00
SDR	Subdivision de recensement	4,7	9,4	3,2	6,2	2,94
RMR	Région métr. de rec./Agglom. de rec.	0,3	0,4	0,2	0,2	2,00
SR	Secteur de recensement	11,6	2,7	1,9	0,8	1,42
SD	Secteur de dénombrement	41,8	33,6	15,8	17,8	2,13
LD	Localité désignée – certaines régions seulement	30,3	50,9	20,0	30,9	2,55

Note: Les erreurs de codage fondé sur la population sont définies comme la somme, pour toutes les régions à ce niveau, de la valeur absolue de la population codée moins la population connue de l'échantillon du recensement, exprimée en pourcentage de la population totale de toutes les régions à ce niveau. Chiffres calculés à partir d'un échantillon simple de 1 % de l'ensemble de la population de 1996. Les pourcentages d'erreur sont calculés après exclusion de l'échantillon des codes postaux improbables du recensement

LISTE DES ANNEXES

	Page
ANNEXE A Disposition des enregistrements dans le fichier de sortie HLTHOUT	28
Cette annexe présente la disposition des enregistrements dans le fichier de sortie HLTHOUT, ainsi qu'une brève explication du contenu de chaque champ.	
ANNEXE B Disposition des enregistrements dans le fichier GEOPROB	29
Cette annexe présente la disposition des enregistrements dans le fichier GEOPROB, ainsi qu'une brève explication du contenu de chaque champ.	
ANNEXE C Explication des champs et des codes apparaissant dans les fichiers de sortie et les sorties imprimées 30	
Cette annexe donne une explication détaillée de la signification de tous les codes apparaissant dans les fichiers de sortie et les sorties imprimées, et décrit les valeurs acceptables.	
ANNEXE D Exemples de sorties produites par le progiciel Géocodes/PCCF	45
Cette annexe renferme : 1) un exemple de sortie imprimée du rapport sommaire produit le progiciel <i>Géocodes/FCCP</i> ; 2) un exemple de sortie imprimée des enregistrements codés contenus dans le fichier de sortie HLTHOUT; et 3) un exemple de sortie imprimée des enregistrements erronés contenus dans le fichier GEOPROB.	
ANNEXE E Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement	48
Liste de toutes les 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et 113 agglomérations de recensement (AR), en ordre numérique, selon la classification de 2001, avec indication si la région a été subdivisée en secteurs de recensement. Les 27 RMR et 19 des agglomérations les plus importantes sont réparties en secteurs. Les 94 AR plus petites ne le sont pas.	
ANNEXE F Codage géographique réalisé à partir de codes postaux incomplets.....	51
L'annexe F1 présente la liste des provinces et des régions (PR) correspondant au premier caractère du code postal. L'annexe F2 (fichier sur papier et assimilable par une machine) montre les régions métropolitaines de recensement (RMR), les agglomérations de recensement (AR), les divisions de recensement (DR) et les subdivisions de recensement (SDR) les plus importantes, correspondant au deux premiers caractères du code postal. L'annexe F3 (fichier assimilable par une machine) est identique à l'annexe G2, sauf pour les trois premiers caractères du code postal (RTA).	
ANNEXE H Régions socio-sanitaires et districts socio-sanitaires	57
L'annexe H1 fournit un résumé des régions socio-sanitaires selon la province et le type. L'annexe H2 fournit un résumé des districts socio-sanitaires selon la province et le type. L'annexe H3 énumère les régions socio-sanitaires par ordre numérique, selon la province. L'annexe H4 énumère les districts socio-sanitaires par ordre alphabétique, selon la province.	
ANNEXE J Divisions de recensement	67
Le code numérique et le nom de la division de recensement correspondante, y compris les noms descriptifs pour d'autres divisions de recensement non nommées autrement.	
ANNEXE K Régions économiques	70
Codes de région économique et noms correspondants.	
ANNEXE L Régions agricoles	72
Codes de région agricole de recensement et noms correspondants, y compris les noms descriptifs pour les régions non nommées autrement.	
ANNEXE M Programme supplémentaire DIST4x.SAS.....	73
L'annexe M décrit un programme supplémentaire pour le calcul de la distance entre un enregistrement d'un fichier et le plus proche des nombreux enregistrements figurant dans un second fichier.	

ANNEXE A : DISPOSITION DES ENREGISTREMENTS DANS LE FICHER DE SORTIE HLTHOUT

DATA HLTHOUT;SET HLTHOUT;FILE HLTHOUT;
PUT

```

@ 1  ID          $CHAR12./* IDENTIFICATION D'ENREGISTREMENT (TELLE QU'ENTRÉE)      */
@13  PCODE       $CHAR6. /* CODE POSTAL (TEL QU'ENTRÉ)                             */
@19  RESFLG      $CHAR1./* INDICATEUR DE RÉSIDENCE DES CODES POSTAUX SI MDC=E,G,M    */
@20  PR          $CHAR2./* CODE DE PROVINCE (99=INCONNU)                          */
@22  CD          $CHAR2./* CODE DE DIVISION DE RECENSEMENT (00=INCONNU)           */
@24  CSD         $CHAR3./* CODE DE SUBDIVISION DE RECENSEMENT (999=INCONNU)       */
@28  CMA         $CHAR3./* CODE DE RMR OU D'AR (999=INCONNU;000=S/O)              */
@32  CT          $CHAR6./* SECTEUR DE RECENSEMENT - SECTEURS URBAINS SEULEMENT     */
@39  DA          $CHAR4./* AIRE DE DIFFUSION (9999=MANQUANT)                       */
@43  BLK         $CHAR2./* ÎLOT (.9=MANQUANT)                                       */
@45  INSTFLG     $CHAR1./* INDICATEUR D'ÉTABLISSEMENT                                     */
@46  LAT         28./* LATITUDE EN DEGRÉS (2)+DÉCIMALES(6)                         */
@54  LONG        29./* LONGITUDE EN DEGRÉS (3)+DÉCIMALES(6)                         */
@64  DPL         $CHAR3./* LOCALITÉ DÉSIGNÉE (000=S/O;999=INCONNUE)                 */
@67  DMTDIFF     $CHAR1./* MDC PRÉCÉDENT OU AUTRE, SI DIFFÉRENT                                     */
@68  DMT         $CHAR1./* MODE DE DISTRIBUTION DU COURRIER (MDC)                                     */
@69  LINK        $CHAR1./* TYPE DE PROBLÈME (AUGMENTATION DE LA FIABILITÉ)                             */
@70  SOURCE      $CHAR1./* SOURCES DES CODES GÉOGRAPHIQUES                                             */
@71  NCS         1./* NOMBRE DE SDR POSSIBLES POUR CE CODE POSTAL 1-9+                       */
@72  NCD         1./* NOMBRE DE DR POSSIBLES POUR CE CODE POSTAL 1-9+                       */
@73  RPF         $CHAR1./* INDICATEUR DE POINT REPRÉSENTATIF (CENTROÏDE)                             */
@74  SERV        $CHAR1./* TYPE DE SERVICE                                                             */
@75  PREC        $CHAR1./* PRÉCISION DE LA LATITUDE ET DE LA LONGITUDE                               */
/* (0=LE MOINS PRÉCIS; 9=LE PLUS PRÉCIS)                                     */
@76  NADR        1./* NOMBRE DE TRANCHES D'ADRESSES POUR CE CODE POSTAL                         */
@78  CODER       $CHAR3./* CODEUR : 'R4A'=GEORES4A FCCP SEPT 2002                                     */
@82  CPCCODE     $CHAR4./* CODE DE LOCALITÉ DE POSTES CANADA (SÉQUENTIEL)                             */
@87  HR         $CHAR2./* RÉGION SOCIO-SANITAIRE (UNIQUE DANS PR)                                     */
@89  SUB         $CHAR3./* DISTRICT SOCIO-SANITAIRE (UNIQUE DANS PR OU PR+HR (QC))                   */
@93  CSIZE       $CHAR1./* TAILLE DE L'AGGLOMÉRATION (BASÉE SUR POP96 DE LA RMR-AR)                 */
@95  QAIPE       $CHAR1./* QUINTILE DE REVENU DU VOISINAGE (DANS LA RMR-AR)                           */
@97  SACTYPE     $CHAR1./* TYPE DE LA CLASSIFICATION DES SECTEURS STATISTIQUES                       */
/* (Y COMPRIS DIVISION EN SECTEUR, ZIM)                                       */
@99  NSREL       $CHAR1./* RELATION NORD-SUD                                                           */
@101 BLKURB     $CHAR1./* INDICATEUR D'ÎLOT URBAIN (1=URBAIN; 0=RURAL; 9=MANQUANT)                 */
@103 FED1996    $CHAR3./* CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE FÉDÉRALE, LISTE DE 1996                       */
/* (UNIQUE DANS PR)                                                           */
@107 ER         $CHAR2./* RÉGION ÉCONOMIQUE (UNIQUEMENT DANS PR)                                     */
@110 AR         $CHAR2./* RÉGION AGRICOLE DE RECENSEMENT (DISTRICT AGRICOLE)                       */
/* (UNIQUE DANS PR)                                                           */
@113 CCS        $CHAR3./* SUBDIVISION DE RECENSEMENT UNIFIÉE (UNIQUE DANS PR)                       */
@117 EA96UID    $CHAR8./* PR(2)+FED1987(3)+EA(3) POUR LA GÉOGR DU RECENS DE 1996                 */
@126 FED2003    $CHAR3./* CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE FÉDÉRALE, LISTE DE 2003                       */
/* LES CHAMPS SUIVANTS S'APPLIQUENT SEULEMENT AU PROGRAMME R4XOLD I4XOLD     */
@130 BTHDATC    $CHAR6. /* YYYYMM DE NAISSANCE DU CODE POSTAL DU FCCP                               */
@137 RETDATEC   $CHAR6. /* YYYYMM DE RETRAITE DU CODE POSTAL DU FCCP                                 */
@144 PCVDATC    $CHAR6.; /* YYYYMM DE LA MISE À JOUR DU CODE POSTAL (PAR L'UTILISA) */

```

L'ensemble des données HLTHOUT est d'abord trié selon l'ID, puis selon le PCODE. Si le fichier d'entrée HLTHDAT comprend plusieurs enregistrements avec les mêmes codes ID+PCODE, on ne traitera qu'un de ces enregistrements. Par la suite, lorsque les enregistrements HLTHOUT seront réintégrés au fichier principal, tous ceux comportant les mêmes ID+PCODE se verront attribuer les mêmes codes géographiques, même si plus d'un ensemble de codes géographiques est approprié pour ce code postal.

ANNEXE B :

DISPOSITION DES ENREGISTREMENTS DANS LE FICHIER GEOPROB

DATA GEOPROB;SET GEOPROB;BY PROB;FILE GEOPROB;

PUT

```

@ 1 ID          $CHAR12. /* IDENTIFICATION D'ENREGISTREMENT (TELLE QU'ENTRÉE)          */
@ 13 PCODE     $CHAR6.  /* CODE POSTAL (TEL QU'ENTRÉ)                */
@ 19 RESFLG    $CHAR1.  /* INDICATEUR DE RÉSIDENCE DES CODES POSTAUX SI MDC=E,G,M          */
@ 20 PR        $CHAR2.  /* CODE DE PROVINCE (99=INCONNU)              */
@ 22 CD        $CHAR2.  /* CODE DE DIVISION DE RECENSEMENT (00=INCONNU)          */
@ 24 CSD       $CHAR3.  /* CODE DE SUBDIVISION DE RECENSEMENT (999=INCONNU)        */
@ 28 CMA       $CHAR3.  /* CODE DE RMR OU D'AR (999=INCONNU;000=S/O)              */
@ 32 CT        $CHAR6.  /* SECTEUR DE RECENSEMENT - (SECTEURS URBAINS SEULEMENT)     */
@ 39 DA        $CHAR4.  /* AIRE DE DIFFUSION (9999=INCONNU)            */
@ 43 BLK       $CHAR2.  /* ÎLOT (00=INCONNU)                                       */
@ 45 INSTFLG   $CHAR1.  /* INDICATEUR D'ÉTABLISSEMENT                  */
/* NOTE : GEOPROB COMPORTE UNE DISPOSITION D'ENREGISTREMENT  */
/* DIFFÉRENTE DE HLTHOUT À PARTIR DE LA LATITUDE              */
@ 46 LAT       $CHAR2.  /* LATITUDE EN DEGRÉS (2)                             */
@ 48 LONG      $CHAR2.  /* LONGITUDE EN DEGRÉS /10 =(2)                     */
@ 51 HR        $CHAR2.  /* RÉGION SOCIO-SANITAIRE (UNIQUE DANS PR)            */
@ 53 SUB       $CHAR3.  /* DISTRICT SOCIO-SANITAIRE (UNIQUE DANS PR OU PR+HR(QC SEUL) */
@ 57 DPL       $CHAR3.  /* LOCALITÉ DÉSIGNÉE (999=INCONNUE;000=S/O)            */
/* INDICATEURS DE DIAGNOSTIC :                                */
@ 61 DMTDIFF   $CHAR1.  /* MDC PRÉCÉDENT, SI DIFFÉRENT                    */
@ 62 DMT       $CHAR1.  /* MODE DE DISTRIBUTION DU COURRIER (MDC)            */
@ 63 LINK      $CHAR1.  /* TYPE DE PROBLÈME                                    */
@ 64 SOURCE    $CHAR1.  /* SOURCE DES CODES GÉOGRAPHIQUES                  */
@ 65 NCSD      1.      /* NOMBRE DE SDR POSSIBLES POUR CE CODE POSTAL/RTA/RTA12     */
@ 66 NCD       1.      /* NOMBRE DE DR POSSIBLES POUR CE CODE POSTAL/RTA/RTA12     */
@ 67 RPF       $CHAR1.  /* INDICATEUR DE POINT REPRÉSENTATIF (CENTROÏDE)        */
@ 68 SERV      $CHAR1.  /* TYPE DE SERVICE                                      */
@ 69 PREC      $CHAR1.  /* NIVEAU DE PRÉCISION (0=LE MOINS PRÉCIS;9=LE PLUS PRÉCIS) */
@ 70 NADR      1.      /* NOMBRE DE TRANCHES D'ADRESSES POUR CE CODE POSTAL      */
/* AUCUN AUTRE CHAMPS DE HLTHOUT NE FIGURE DANS LE FICHIER GEOPROB */
/* LES 3 CHAMPS SUIVANTS NE FIGURENT QUE DANS LE FICHIER GEOPROB */
@ 72 ADR       $CHAR50. /* NOM DE L'IMMEUBLE/ADRESSE DE VOIRIE, VILLE          */
@123 CSDNAME   $CHAR8.  /* 8 PREMIERS CARACTÈRES DU NOM DE LA SDR              */
@131 CSdtype   $CHAR2.; /* TYPE DE SDR AVEC '*' REMPLAÇANT L'ESPACE BLANC D'EN-QUEUE */

```

L'ensemble de données GEOPROB est tout d'abord trié par LINK, puis par RESFLG, DMT (ou par DMTDIFF si DMT='Z'), PCODE, PR, CD, CSD, DA, BLK et ID. Ainsi, les enregistrements qui comportent des types de problème similaires sont regroupés, ce qui facilite la correction.

ANNEXE C EXPLICATION DES CHAMPS ET DES CODES APPARAISSANT DANS LES FICHIERS DE SORTIE ET LES SORTIES IMPRIMÉES

À moins d'indications contraires, les champs suivants apparaissent dans les deux fichiers de sortie (HLTHOUT et GEOPROB) produits par FCCP+. Lorsque le même champ revient dans les deux fichiers, il ne doit toujours *pas* apparaître au même endroit.

Identification (ID)

```
@ 1 ID $CHAR12. /* NUMÉRO D'ID OU D'ENREGISTREMENT (TEL QU'ENTRÉ) */
```

Identification de l'enregistrement. Le contenu de ce champ sera identique aux données entrées dans le fichier HLTHDAT, y compris les espaces d'en-tête ou d'en-queue, le cas échéant, ainsi que les données numériques, alphabétiques et les caractères spéciaux. Le numéro d'identification peut comporter une combinaison de caractères alphabétiques, numériques ou autres.

Code postal (PCODE)

```
@ 13 PCODE $CHAR6. /* CODE POSTAL (ANANAN) */
```

Code postal. Les trois premiers caractères du code postal correspondent à la région de tri d'acheminement (RTA) et les trois derniers, à l'unité de distribution locale (UDL). Un zéro (0) à la deuxième position du code postal indique qu'il s'agit d'un secteur desservi par un comptoir postal *rural*. Des services de routes rurales et des services suburbains sont aussi offerts par des comptoirs postaux *urbains* (le deuxième caractère du code postal n'est pas un 0). auquel cas le FCCP indiquera que le mode de distribution du courrier (MDC) est H (service de route rurale) ou T (service suburbain).

Les caractères alphabétiques en minuscules du champ de code postal seront convertis en majuscules avant l'appariement.

Si la province de résidence est connue (mais rien d'autre), la première lettre du code postal devrait correspondre à la première lettre attribuée à cette province par Postes Canada (par exemple, B pour un résident de la Nouvelle-Écosse dont l'adresse est inconnue).

Indicateur de résidence des codes postaux si le MDC est E, G ou M (RESFLG)

```
@19 RESFLG $1. /* INDICATEUR DE RÉSIDENCE DES CODES POSTAUX SI MDC=E,G,M */
/* = '@' LIEU DE RÉSIDENCE POSSIBLE */
/* = '-' LIEU DE RÉSIDENCE IMPROBABLE */
/* = '?' SI MDC=E,G,M MAIS LE LIEU DE RÉSIDENCE EST INDÉTERMINÉ */
/* = ' ' SI MDC N'EST PAS E,G,M */
```

Si le mode de distribution du courrier est E, G ou M, le RESFLG indique les codes postaux des lieux de résidence possibles ou improbables, ou les codes postaux dont la nature résidentielle ou non résidentielle n'est pas déterminée. Si le MDC n'est pas égal à E, G ou M, le champ RESFLG sera laissé en blanc. Voir la sortie GEOPROB (@72 ADR \$CHAR50.) pour les nom et adresses des édifices de la Société canadienne des postes, s'ils existent.

Province, division de recensement et subdivision de recensement (PRDCSD)

Ce champ est composé de trois sous-champs :

@	20	PR	\$CHAR2. /* CODE DE PROVINCE	*/
@	22	CD	\$CHAR2. /* CODE DE DIVISION DE RECENSEMENT	*/
@	24	CSD	\$CHAR3. /* CODE DE SUBDIVISION DE RECENSEMENT	*/

La forme de ce champ vous indique ce qu'on sait et ce qu'on ignore au sujet des trois sous-champs. La sortie aura l'une des formes suivantes, où chaque « n » représente un chiffre de 0 à 9 :

nnnnnnn	On connaît la province, la division de recensement et la subdivision de recensement
nnnn999	On connaît la province et la division de recensement, mais pas la subdivision de recensement
nn00999	On connaît la province, mais on ne connaît pas la division ni la subdivision de recensement
9900999	On ne connaît aucun de ces éléments

Vous trouverez, dans la *Classification géographique type (CGT)* de 2001 les listes des codes valides pour PR PRCD et PRDCSD. Une DR manquante est indiquée par 00 (étant donné que 99 est un code valide de DR dans le Nord du Québec); les autres champs manquants de la CGT sont remplis avec des « 9 ».

Région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement et secteur de recensement (CMACT)

Ce champ est composé de deux sous-champs :

@	28	CMA	\$CHAR3. /* CODE DE RMR OU D'AR (000=AUCUN; 999=INCONNU	*/
@	32	CT	\$CHAR6.2. /* SECTEUR DE RECENSEMENT (000=S/O; 999.99 =MANQUANT)	*/

La forme de ce champ vous indique ce qu'on sait et ce qu'on ignore au sujet des deux sous-champs. La sortie aura l'une des formes suivantes, où chaque « n » représente un chiffre de 0 à 9 :

000 000.00	Pas dans une RMR ou une AR
nnn nnn.nn	RMR/AR avec secteurs de recensement urbains
nnn 999.99	RMR/AR avec secteurs de recensement urbains, mais SR inconnu
999 999.99	On ne connaît ni la RMR/AR, ni le SR (le cas échéant)

À noter que les codes de RMR 996 à 999 tels que présentés dans *Géosuite 2001* ne sont pas les codes réels de RMR tels que définis dans la Classification géographique type de 2001, mais plutôt les codes de zone d'influence de région métropolitaine de recensement (ZIM). Seuls les codes réels de RMR sont présentés ici, ainsi que le code 999 pour les RMR inconnues et le code 000 pour ne figurant dans aucune RMR (ou AR).

Aire de diffusion (DA)

@ 39 DA	\$CHAR4. /* AIRE DE DIFFUSION (UNIQUEMENT DANS PRCD); 9999=MANQUANT */
---------	--

L'aire de diffusion est la plus petite unité géographique pour laquelle les caractéristiques de la population sont diffusées d'après les données du recensement de 2001. Lors des recensements antérieurs, ce rôle était rempli par le secteur de dénombrement, mais pour le recensement de 2001, celui-ci a été utilisé aux fins de la collecte des données uniquement.

Îlot (BLK)

@ 43 BLK	\$CHAR2. /* ÎLOT DE DIFFUSION (UNIQUEMENT DANS PRCD); 00=MANQUANT */
----------	--

Un îlot de diffusion est une région limitée de tous les côtés par des routes et/ou des limites de régions géographiques types. Les îlots couvrent tout le territoire du Canada. L'îlot est la plus petite région géographique pour laquelle des dénombrements de population et de logements sont diffusés. Il peut exister jusqu'à 99 îlots dans une AD, si bien que le code de valeur manquante pour un îlot est un point.

Indicateur d'établissement (INSTFLG)

```
@ 45 INSTFLG $1. /* INDICATEUR D'ÉTABLISSEMENT */
/* E=ÉCOLE OU RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES */
/* H=HÔPITAUX */
/* I=HÔPITAUX (UNIQUEMENT D'APRÈS LE NOM DE L'ÉDIFICE) */
/* N=MAISONS DE SOINS INFIRMIERS */
/* S=RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES */
/* P=PRISONS */
/* U=AUTRES CATÉGORIES */
/* BLANC=SANS OBJET */
```

Ce champ est utilisé pour repérer plus facilement les enregistrements susceptibles de correspondre à des personnes vivant dans un établissement. Il est habituellement en blanc. Il ne faut pas s'attendre à ce que les catégories correspondent à la classification des établissements utilisée par la Division de la statistique de la santé et les autorités provinciales ou territoriales.

À compter des champs qui suivent, la disposition du fichier GEOPROB diffère de celle du fichier HLTHOUT. Lorsque des champs sont communs aux deux fichiers, seule la disposition du fichier HLTHOUT est présentée comme lignes de programme, mais des différences dans le fichier GEOPROB pourraient être mentionnées dans la description du champ et indiquées entre crochets.

Latitude et longitude (LAT LONG)

```
@ 46 LAT 28. /* LATITUDE EN DEGRÉS(2) + DÉCIMALES(6) */ [46 LAT Z2. sur GEOPROB]
@ 53 LONG 29. /* LONGITUDE EN DEGRÉS(3)+ DÉCIMALES(6) */ [48 LONG Z2. sur GEOPROB]
```

Latitude et longitude. Si SOURCE=F,D,C ou I, la latitude et la longitude correspondent aux coordonnées de l'aire de diffusion, de l'îlot ou du côté d'îlot (le champ du RPF vous indique de la ou duquel il s'agit, et le champ PREC indique la précision spatiale du codage). Si SOURCE=I,3 OU 2, la latitude et la longitude indiquées correspondent à la latitude et à la longitude moyennes de tous les codes postaux de la RTA ou du regroupement de RTA. Il s'agit à l'évidence d'un lieu approximatif, et les calculs de distance correspondants seront, eux aussi, approximatifs. Si les deux premiers caractères du code postal ne sont pas valides, la latitude et la longitude ne seront pas connues, et chaque champ comprendra un point seulement ("."), ce qui correspond à une valeur numérique manquante. Exceptionnellement dans le cas de ces deux champs, nous n'avons pas utilisé 99999999 et 99999999 pour indiquer des valeurs manquantes, car ces deux combinaisons pourraient être interprétées comme des valeurs valides plutôt que des valeurs manquantes. L'utilisation de ces chiffres dans les calculs de distance aurait comme effet de produire des distances extrêmes plutôt que des distances manquantes. Il convient de souligner que dans le fichier GEOPROB, pour économiser de l'espace, seulement deux décimales après la virgule implicite sont indiquées.

LOCALITÉ DÉSIGNÉE (DPL)

```
@64 DPL SCHAR3. /* LOCALITÉ DÉSIGNÉE (999=INCONNUE;000=S/O) */
[057 DPL SCHAR3. sur PROB]
```

Le champ de localité désignée (DPL) correspond à un niveau géographique généralement inframunicipal qui était nouveau pour le recensement de 1996. Pour 2001, on a défini 1 261 localités désignées, dans certaines provinces seulement, qui correspondent à un groupe d'îlots qui se rapporte à une localité non constituée, ordinairement à l'intérieur d'une subdivision de recensement (SDR), mais 84 coupent les limites de la SDR, et 12 de celles-ci coupent aussi les limites de la division de recensement (DR). Il convient de souligner que, puisque les localités désignées se retrouvent principalement dans des régions desservies par des codes postaux ruraux (c'est-à-dire un code postal unique qui dessert un groupe d'AD et un grand nombre d'îlots), ces régions sont difficiles, voire impossibles, à définir avec un niveau de précision raisonnable uniquement à partir des codes postaux. Le fichier DPLNAMES donne les noms des localités désignées assignées par les autorités provinciales.

Indicateurs de diagnostic (DMTDIFF, DMT, LINK, SOURCE, NSCD, NCD, RPF, SERVE, PREC, NADR)

Nota : À l'heure actuelle, les fichiers HLTHOUT et GEOPROB comptent 10 caractères, (sans espaces entre eux), pour les indicateurs de diagnostic. Ces indicateurs de diagnostic se rapportent à DMTDIFF, DMT, LINK, SOURCE, NSCD, NCD, RPF, SERV, PREC et NADR. En outre, le fichier et les sorties imprimées GEOPROB comporteront des données d'adresse tronquées (le cas échéant), ou le nom de la localité désignée (le cas échéant), ou le nom de localité de Postes Canada ou le nom de la division de recensement, ainsi que le nom de la subdivision de recensement et le type de subdivision (lorsqu'il est connu ou estimé d'après un appariement partiel).

Mode de distribution du courrier différent (DMTDIFF)

```
@ 67 DMTDIFF $1. /* MDC PRÉCÉDENT OU AUTRE, SI DIFFÉRENT */
[@ 61 DMTDIFF $1. sur PROB]
```

Ce champ se rapporte au mode de distribution du courrier précédent (MDC) s'il diffère du mode actuel. Il est utilisé généralement lorsque le MDC actuel =Z (périmé).

Mode de distribution du courrier (DMT)

```
@ 68 DMT $1. /* MODE DE DISTRIBUTION DU COURRIER */ [@ 62 DMT $1. sur PROB]
```

Le mode de distribution du courrier est un code d'un caractère correspondant à W si la distribution est assurée à partir d'un comptoir postal rural, ou à un autre caractère alphabétique si la distribution est assurée à partir d'un comptoir postal urbain, ou encore au chiffre 9 si l'on ne connaît pas le mode de distribution du courrier ou s'il est sans objet. Le mode de distribution du courrier est déterminé par Postes Canada. Toutefois, depuis la Version 3 de FCCP+, on utilise toujours un W au lieu d'un espace blanc pour la distribution à partir d'un comptoir postal rural.

- W Les codes postaux ruraux (peu importe le type de service) ont maintenant toujours un MDC de W. Lorsque plus d'une SDR est desservie par un comptoir postal rural, il y aura une remarque à ce sujet dans le fichier GEOPROB. Dans ces cas, cependant, aucune intervention n'est recommandée, étant donné que le codage manuel entrera en conflit avec la répartition pondérée en fonction de la population.
- A Résidence ordinaire (y compris les boîtes postales communautaires) desservie par facteur. Il s'agit du MDC le plus courant, qui ne présente généralement pas de problème.
- B (Grand) immeuble résidentiel desservi par facteur. Il n'y a pas de problème avec ce MDC.
- E Immeubles commerciaux desservis par facteur. Ce MDC déclenche un message d'avertissement vous suggérant de vérifier le code postal/l'adresse, afin de voir s'il s'agit vraiment d'une résidence ou d'un emplacement de bureau. Dans la plupart des cas, le champ RESFLG indiquera si le code postal peut ou non correspondre à un lieu de résidence. Le nom de l'immeuble et une brève adresse figurent dans le fichier GEOPROB. La légitimité d'un code postal comportant ce MDC peut aussi dépendre de la nature des enregistrements codés : des codes appropriés pour les emplacements de bureaux ne le sont pas nécessairement pour des lieux de résidence.
- G Client recevant beaucoup de courrier, livré par facteur (comprend de nombreuses institutions). Ce MDC déclenche un message d'avertissement vous suggérant de vérifier le code postal/l'adresse, afin de voir s'il s'agit vraiment d'une résidence ou d'un emplacement de bureau. Dans la plupart des cas, le champ RESFLG indiquera si le code postal peut ou non correspondre à un lieu de résidence. Le nom de l'immeuble, de l'entreprise ou de l'institution et une brève adresse figureront dans le fichier GEOPROB. La légitimité des codes postaux comportant ce MDC peut aussi dépendre de la nature des enregistrements codés : des codes appropriés pour les emplacements de bureaux ne le sont pas nécessairement pour des lieux de résidence. Par exemple, le code postal d'un foyer de soins infirmiers sera jugé approprié pour coder le lieu de résidence.

habituel dans le cas d'un enregistrement de décès, mais sera très suspect dans le cas d'un enregistrement de naissance.

Remarque particulière concernant les modes de distribution du courrier H, J, K, M, R et T : Sauf dans de très rares cas, il n'est plus nécessaire de recoder manuellement les enregistrements dont le MDC est H (pour les services de routes rurales offerts par un comptoir postal urbain), J (poste restante—cueillette à un comptoir postal), K (cueillette dans un groupe de cases postales), ou T (service suburbain). On peut maintenant attribuer un ensemble complet de codes géographiques à la plupart des codes postaux comportant ces MDC, grâce au FCP (SOURCE=C). Cela s'applique aussi à de nombreux codes postaux dont le MDC est M (cueillette dans une grande case postale) et R (services divers; n'est plus utilisé par Postes Canada).

- H Route rurale desservie par un comptoir postal urbain. Pour la plupart des routes rurales, le FCP indique la pondération de la population du recensement de 2001 liée à chaque combinaison PCODE/PRCDDA. Étant donné que les routes rurales couvrent de grandes régions, il arrive que plus d'une SDR ou DR soit liée à un code postal comportant ce MDC, ce qui donnera lieu à un enregistrement dans le fichier GEOPROB avec une remarque à cet effet. Si la SOURCE n'est pas égale à 'C', on imputera seulement les champs PR et CMA à partir de la RTA, puisque la région desservie par ces codes postaux s'étend aux RTA rurales adjacentes.
- J Poste restante. Le lieu de résidence peut être tiré des données du recensement (FCP, SOURCE=C). Autrement, ce MDC donnera lieu à une erreur, et les seuls codes géographiques attribués seront fondés sur l'imputation pondérée d'après la population à l'intérieur de la RTA (SOURCE=I) ou sur les valeurs les « plus probables » pour la RTA (SOURCE=3).
- K Groupe de cases postales. Le lieu de résidence peut être tiré des données du recensement (FCP). Autrement, ce MDC donnera lieu à une erreur, et les seuls codes géographiques attribués seront fondés sur l'imputation pondérée d'après la population à l'intérieur de la RTA (SOURCE=I) ou sur les valeurs les « plus probables » pour la RTA (SOURCE=3).
- M Case postale unique. Si ce code figure dans le FCP (SOURCE=C), il donnera lieu à un codage complet. Dans la plupart des cas, le champ RESFLG indiquera si le code postal peut ou non correspondre à un lieu de résidence. Le nom de l'immeuble, de l'entreprise ou de l'institution et une brève adresse figureront dans le fichier GEOPROB. S'ils ne figurent pas dans le FCP, les codes postaux comportant ce MDC donneront lieu à une erreur, étant donné que le FCCP relie uniquement les codes postaux comportant ce MDC à un emplacement de comptoir postal. Dans ce cas, les seuls codes géographiques qui pourront être attribués seront fondés sur l'imputation pondérée d'après la population à l'intérieur de la RTA (SOURCE=I) ou sur les valeurs les « plus probables » pour la RTA (SOURCE=3).
- R Services de livraison divers. Le lieu de résidence peut être tiré des données du recensement (FCP). Autrement, ce MDC donnera lieu à une erreur, étant donné que le FCCP courant ne relie ce type de code qu'à un emplacement de comptoir postal, et que les seuls codes géographiques qui pourront être attribués seront fondés sur les valeurs les « plus probables » pour la RTA. *Le MDC R n'est plus utilisé par Postes Canada, mais il peut encore figurer dans ce champ pour les MDC précédents.*
- T Service suburbain (rare). Le lieu de résidence peut être tiré des données du recensement (FCP). Autrement, ce MDC donnera lieu à une erreur, étant donné que le FCCP courant ne relie ce type de code qu'à un emplacement de comptoir postal, et que les seuls codes géographiques qui pourront être attribués seront fondés sur les valeurs les « plus probables » pour la RTA.

Le MDC=X ne correspond qu'à un emplacement de comptoir postal et déclenche par conséquent un message d'erreur ainsi qu'un enregistrement dans le fichier GEOPROB. Cependant, si les trois premiers caractères du code postal sont considérés comme valides, on imputera les codes PR et CMA « les plus probables » et une latitude et une longitude moyennes pour la RTA seront attribuées par les programmes.

- X Service de livraison motorisé dans les zones urbaines industrielles (rare). Ce MDC donnera lieu à une erreur, étant donné que le FCCP courant ne relie ce type de code qu'à un emplacement de comptoir postal, et que les

- seuls codes géographiques qui pourront être attribués seront fondés sur les valeurs les « plus probables » pour la RTA.
- W Codes postaux ruraux. De façon générale, les codes géographiques des enregistrements comportant des codes postaux ruraux seront tirés du Fichier de conversion pondéré (SOURCE=C).
- Z Codes postaux périmés. Généralement, le champ DMTDIFF indiquera le MDC précédent pour les codes postaux périmés. Le cas échéant, le champ LINK et d'autres codes de diagnostic utilisent le champ DMTDIFF. Toutefois, si ce champ est laissé en blanc, il existe une légère probabilité qu'un code postal actuellement périmé ait eu précédemment un MDC de E, G, M ou X, ce qui donnera lieu à un enregistrement dans le fichier problème et à un message d'avertissement.
- 9 Sans objet. En l'absence de correspondance exacte avec le FCCP ou le FCP, le MDC est inconnu. Déclenchera un message d'erreur et un enregistrement dans le fichier GEOPROB. Un ensemble partiel de codes géographiques sera attribué à partir du premier, des deux premiers ou des trois premiers caractères du code postal (SOURCE=1,2,3 ou I).

Code de type de problème (LINK) – (PROB dans les versions antérieures à V4)

```
@ 69 LINK 1. /* TYPE DE PROBLÈME (AUGMENTATION DE LA FIABILITÉ) */
.[@ 63 LINK 1. le fichier GEOPROB]
```

Voici la signification des codes pouvant apparaître dans ce champ :

- 0 Erreur : Aucun enregistrement correspondant dans le FCCP (UNIQ, DUPS ou WCF).
- 1 Erreur : Code correspondant à un comptoir postal.
- 2 Avertissement : Immeuble non résidentiel. MDC=E, G ou M et EGMRES=- (immeuble probablement non résidentiel).
- 3 Avertissement : Immeuble commercial (n'est pas nécessairement un lieu de résidence). MDC=E.
- 4 Avertissement : Immeuble commercial ou institutionnel (vérifier s'il s'agit bien d'une résidence). MDC=G ou M.
- 5 Avertissement : Code postal périmé (légère probabilité d'un problème de MDC antérieur au retrait de ce code postal). MDC=Z.
- 6 Remarque : Le code postal correspond à de multiples SDR. Le code SDR a été attribué de façon aléatoire entre les SDR possibles figurant dans le FCCP, avec pondération égale pour chaque AD ou îlot desservi. Aucune autre intervention n'est nécessaire.
- 7 Remarque : Le code postal correspond à de multiples SDR. Le code SDR a été attribué de façon aléatoire entre les SDR possibles figurant dans le FCP, d'après la répartition de la population selon le code postal et l'AD au moment du recensement de 2001 (aucune autre intervention n'est nécessaire).
- 9 Sans objet (pas d'erreur, d'avertissement ou de remarque). *Ces enregistrements n'apparaissent pas dans le fichier ou les imprimés GEOPROB.*

Le code de type de problème précise le genre de problèmes survenus durant le codage. Les codes de type de problème (LINK) et les messages correspondants (MESSAGE) sont présentés en ordre ascendant, 0 correspondant aux problèmes les plus graves et 9 indiquant qu'il n'y a pas de problème (même pas d'avertissement ou de remarque). S'il y a plus d'un type de problème, seul le problème le plus grave est indiqué.

Source des codes géographiques (SOURCE)

```
@ 70 SOURCE $1. /* SOURCE DES CODES GÉOGRAPHIQUES ET LATITUDE AINSI QUE LONGITUDE */
.[@ 64 SOURCE $1. sur PROB]
```


Les valeurs possibles de ce champ sont les suivantes :

- F Ensemble complet de codes géographiques ainsi que latitude et longitude tirés d'une correspondance exacte avec un enregistrement unique du FCCP.
- D Ensemble complet de codes géographiques ainsi que latitude et longitude tirés d'une correspondance exacte avec un enregistrement en double du FCCP.
- C Ensemble complet de codes géographiques ainsi que latitude et longitude tirés d'une correspondance exacte avec un enregistrement du FCP (pour le MDC H, J, K, certains M, R, T, W ou Z).
- I Code géographique complet imputé à partir des 3 premiers caractères d'un code postal (lorsque le MDC=9 ou la plupart des M), à partir de la pondération en fonction de la population du recensement.
- 3 Ensemble partiel de codes géographiques attribué à partir des 3 premiers caractères seulement du code postal. On a attribué la latitude et la longitude moyennes de la RTA.
- 2 Ensemble partiel de codes géographiques attribué à partir des 2 premiers caractères seulement du code postal. On a attribué la latitude et la longitude moyennes de la RTA12 (avec 90% de certitude). Les champs CT et DA+BLK sont toujours établis à des valeurs manquantes. Tous les enregistrements de cette SOURCE découlent de codes postaux inconnus (ou inexistant).
- 1 Un code de province a été attribué à partir du premier caractère seulement du code postal. Aucun autre code géographique ni latitude et longitude n'a été attribué. Tous les enregistrements de cette SOURCE découlent de codes postaux inconnus (ou inexistant).
- 0 Le premier caractère de ce code postal ne fait pas partie de l'ensemble utilisé pour les codes postaux au Canada. Aucun code géographique n'a été attribué.
- V Un ensemble complet de codes géographiques et de latitudes-longitudes a été dérivé d'une mise en correspondance exacte avec un enregistrement PCCFUNIQ pour un code postal ayant comme RTA VIH ou V9G, y compris le code géographique de la période antérieure à la réintroduction de ces RTA dans leur nouvel emplacement. Cette SOURCE ne survient que lorsque le programme R4xOLD ou I4xOLD sert à recoder des RTA de la Colombie-Britannique qui ont été déplacés par Postes Canada.

Code sommaire de codage complet (CCSUM)

Dans la Version 3 et 4, ce champ ne fait pas partie du fichier de sortie, mais est calculé pour les tableaux de fréquence des imprimés. Ce champ montre combien de codes géographiques ont été attribués. Il s'agit de la somme de toutes les variables de codage complet, qui ont chacune une valeur de 1 si un code géographique a été attribué.

- 0 Aucun code géographique attribué, ni latitude et longitude.
- 1 Un code géographique attribué : code de province, sans latitude ni longitude.
- 2 Deux codes géographiques attribués : province et division de recensement ou région métropolitaine de recensement / agglomération de recensement, plus une latitude et une longitude moyennes pour la RTA ou un ensemble de RTA.
- 3 Trois codes géographiques attribués : province, division de recensement et subdivision de recensement; ou province, division de recensement et région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement, ainsi qu'une latitude et une longitude moyennes pour la RTA ou un groupe de RTA.
- 4 Quatre codes géographiques attribués : province, division de recensement, subdivision de recensement et région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement, ainsi qu'une latitude et une longitude moyennes pour la RTA ou un groupe de RTA.
- 6 Six codes géographiques attribués : province, division de recensement, subdivision de recensement, région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement, secteur de recensement (le cas échéant) et l'aire de diffusion, ainsi que la latitude et la longitude de l'aire de diffusion.
- 7 Sept codes géographiques attribués : province, division de recensement, subdivision de recensement, région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement, aire de diffusion et îlot, ainsi que la latitude et la longitude de l'îlot ou du côté d'îlot.

Nombre de subdivisions de recensement (NCSD)

```
@71 NCSD 1. /* NOMBRE DE SDR POSSIBLES POUR CE CODE POSTAL (1-9+) */
[@65 NCSD 1. sur GEOPROB]
```

Ce champ indique le nombre de subdivisions de recensement desservies en tout ou en partie par ce code postal. Une valeur de 9 correspond à un nombre de 9 ou plus. La plupart des codes postaux urbains ne desservent qu'une subdivision de recensement.

Nombre de divisions de recensement (NCD)

```
@72 NCD 1. /* NOMBRE DE DR POSSIBLES POUR CE CODE POSTAL (1-9+) */
[@66 NCD 1. sur GEOPROB]
```

Ce champ indique le nombre de divisions de recensement desservies en tout ou en partie par ce code postal. Une valeur de 9 correspond à un nombre de 9 ou plus. La plupart des codes postaux urbains ne desservent qu'une division de recensement.

Indicateur de point représentatif (RPF)

```
@ 73 RPF 1. /* INDICATEUR DE POINT REPRÉSENTATIF */ [@67 RPF 1. sur GEOPROB]
/* CENTROÏDE DE LATITUDE ET DE LONGITUDE (POINT REPR.): */
/* 1=POINT REPRÉSENTATIF DU CÔTÉ D'ÎLOT */
/* 2=POINT REPRÉSENTATIF D'ÎLOT DÉTERMINÉ PAR LE FCCP */
/* 3=POINT REPRÉSENTATIF D'ÎLOT IMPUTÉ DANS L'AD (SOURCE=F D) */
/* 4=POINT REPRÉSENTATIF D'ÎLOT IMPUTÉ DANS PCODE (SOURCE=C) */
/* 5=POINT REPRÉSENTATIF D'AD IMPUTÉ DANS PCODE (SOURCE=C) */
/* 6=POINT REPRÉSENTATIF D'AD IMPUTÉ DANS LA RTA (SOURCE=I) */
/* 8=LAT. ET LONG. MOYENNES POUR LA RTA/PART (SOURCE= 3 2 1) */
/* 9=DONNÉES MANQUANTES POUR LE POINT REPRÉSENTATIF */
```

Type de service (SERV)

```
@ 74 SERV 1. /* TYPE DE SERVICE (1,2=AVEC ADRESSE DE VOIRIE) */ [@68 SERV 1. sur PROB]
/* 1=ADRESSE DE VOIRIE AVEC SERVICE DE FACTEUR */
/* 2=ADRESSE DE VOIRIE AVEC SERVICE DE ROUTE RURALE */
/* 3=CASE POSTALE */
/* 4=SERVICE DE ROUTE RURALE AVEC OU SANS ADRESSE DE VOIRIE */
/* 5=POSTE RESTANTE */
/* 9=INCONNU (LORSQUE LE CODE DE SOURCE=I 3 2 1) */
/* 0=INCONNU (LORSQUE LE CODE DE SOURCE=F D C) */
```

Précision (PREC)

```
@75 PREC $1. /* PRÉCISION DE LA LAT. ET DE LA LONG. (0=LE MOINS PRÉCIS;9=LE PLUS PRÉCIS) */
[@69 PREC $1. sur GEOPROB]
/* 9=1 CÔTÉ D'ÎLOT DANS 1 AD; MDC = A B E G */
/* 8=1 ÎLOT DANS 1 AD; MDC = A B E G */
/* 7=1 AD; MDC = A B E G */
/* 6=2+ PLUSIEURS AD; MDC = A B E G */
/* POINTS DE SERVICE SUSMENTIONNÉS < 200 M DE DISTANCE */
/* DONC AD PEU NOMBREUSES ET RAPPROCHÉES */
/* 5=1+ PLUSIEURS AD; MDC = H-Z, D'APRÈS POIDS DE POPULATION DU FCP */
/* 4=AD, ETC. IMPUTÉ D'APRÈS POIDS DE POPULATION DE LA RTA */
/* 3=CODES IMPUTÉS D'APRÈS LA RTA SANS PONDÉRATION */
/* 2=CODES IMPUTÉS D'APRÈS LA RTA12 SANS PONDÉRATION */
/* 1=CODES DE PR IMPUTÉS D'APRÈS LA RTA1 */
/* 0=AUCUN CODAGE GÉOGRAPHIQUE POSSIBLE (PAS MÊME LA PR) */
```

Nombre de tranches d'adresses (NADR)

```
@76 NADR Z1.;/* NOMBRE DE TRANCHES D'ADRESSES POUR CE CODE POSTAL (1-9+) */
[@70 NADR Z1. sur PROB]
```

Ce champ indique le nombre de tranches d'adresses desservies par ce code postal. Une valeur de 9 correspond à 9 tranches ou plus. Les tranches d'adresses peuvent appartenir à des rues différentes. Seulement la première ou la dernière tranche d'adresses (le cas échéant) figure dans la sortie et l'imprimé de fichier problème.

Les deux champs suivants (CODER et CPCCODE) ne figurent pas dans le fichier GEOPROB :

Codeur (CODER)

```
@78 CODER $3. /* CODEUR : R4A=GEORES4A FCCP SEPT 2002 */ [pas disponible sur PROB]
```

Le programme et la version de FCCP+ sont indiqués dans le champ CODER. Par exemple, CODER 14A signifie que l'on a utilisé le programme GEOINS à partir de la version de septembre 2002 du FCCP. Des renseignements au sujet du codeur sont nécessaires pour interpréter le code de localité de Postes Canada (CPCCODE), ainsi que pour comprendre pourquoi certaines catégories de codes postaux ont été codées d'une façon donnée. L'utilisation du mauvais programme pour effectuer le codage (GEORES pour le codage de bureaux, ou GEOINS pour le codage de résidences—c'est-à-dire le contraire de ce qui est prévu) pourrait facilement passer inaperçue sans ce champ.

Code de localité de Postes Canada (CPCCODE)

```
@82 CPCCODE $CHAR4./* CODE DE LOCALITÉ DE POSTES CANADA (SÉQUENTIEL) */ [pas disponible sur PROB]
/* AVERTISSEMENT : CE CODE CHANGE AVEC CHAQUE VERSION */
/* DU FCCP, CE QUI FAIT QU'IL NE DOIT ÊTRE UTILISÉ QU'AVEC LES */
/* NOMS DE LOCALITÉ DE POSTES CANADA TELS QU'INDIQUÉS DANS LE */
/* FICHIER LIÉ AU CODEUR CI-DESSUS */
/* SERA MANQUANT SI LA SOURCE=C */
/* NOTE : POUR REPRODUIRE LE FICHIER DE PROBLÈME À PARTIR DE GEOG1 : */
/* SI LINK < 5; REGROUPEMENT AVEC LOOKUP CPCOMM */
/* NOMS DE SDR NOMS DE DR */
```

Les localités de Postes Canada ont été numérotées de façon séquentielle après une organisation par ordre alphabétique à l'intérieur des provinces et des territoires. La numérotation des localités changera évidemment chaque fois qu'une localité est ajoutée ou supprimée, ou que son nom s'épelle différemment. C'est pourquoi le CPCCODE ne peut être interprété que s'il est apparié correctement avec la liste correspondante de localités. Par exemple, les codeurs R4A et 14A utilisent la liste de localités de septembre 2002. L'utilisation d'une liste d'un autre mois ou d'une autre année ne donnerait aucun résultat.

Région socio-sanitaire (HR)

```
@ 87 HR $CHAR2. /* RÉGION SOCIO-SANITAIRE (UNIQUE DANS PR) (99=DONNÉES MANQUANTES) */
[ @ 51 HR $CHAR2. sur fichier GEOPROB]
```

Les régions socio-sanitaires sont des régions infraprovinciales définies par les ministères provinciaux de la Santé. Dans certains cas, ces définitions peuvent diviser les aires de diffusion ou les îlots entre plusieurs régions socio-sanitaires, mais ici, pour simplifier le codage, chaque AD et ses îlots sont attribués de façon unique à une même région socio-sanitaire. Puisque chaque région socio-sanitaire englobe plusieurs AD, et que la plupart de celles-ci ne sont pas découpées, cette simplification devrait avoir peu d'effet sur le nombre d'événements codés pour chaque région socio-sanitaire. Le code HR, qui comporte deux caractères, est unique seulement à l'intérieur d'une province donnée. Lorsqu'une province utilise un seul chiffre pour représenter une région socio-sanitaire, un zéro est ajouté avant ce chiffre. À noter que les définitions utilisées sont généralement celles qui étaient en vigueur le 1^{er} avril 2003, mais elles peuvent être modifiées par les provinces à tout moment, surtout par celles qui ne produisent pas depuis longtemps des données selon la région socio-sanitaire. On trouvera à l'Annexe H1 un sommaire des régions socio-sanitaires selon la province et le type, et à l'Annexe H2 une liste complète des régions socio-sanitaires. Le fichier HRNAMES donne le nom de chaque RSS, y compris les noms descriptifs non officiels pour les RSS non nommées.

District socio-sanitaire (SUB)

```
@ 89 SUB $CHAR3. /* DISTRICT SOCIO-SANITAIRE (UNIQUE DANS PR OU PR+HR (QC SEULEMENT) */
[053 SUB $CHAR3. sur fichier GEOPROB]/* BLANC=SANS OBJET; 999=APPLICABLE MAIS DONNÉES MANQUANTES */
```

Les districts socio-sanitaires sont des régions définies géographiquement qui sont plus petites que les régions socio-sanitaires. Ils sont définis par plusieurs ministères provinciaux de la Santé, mais non par tous. Dans la plupart des cas, les districts socio-sanitaires sont des subdivisions des régions socio-sanitaires. En Ontario, tous les districts socio-sanitaires sauf deux (Sudbury et Porcupine) respectent intégralement les limites des régions socio-sanitaires, et même les deux exceptions respectent largement les limites des régions socio-sanitaires. Dans tous les cas, un code de district socio-sanitaire est unique seulement à l'intérieur d'une province donnée. Au Québec, le code d'un district socio-sanitaire n'est unique qu'à l'intérieur de la province et de la région socio-sanitaire. Lorsqu'une province n'utilise que deux caractères pour représenter un district socio-sanitaire, le troisième caractère est un blanc. Consulter l'Annexe H2 pour un sommaire des districts socio-sanitaires selon la province et le type, et l'Annexe H4 pour une liste complète des districts socio-sanitaires. Le fichier SUBNAMES donne le nom de chaque district socio-sanitaires.

Les cinq champs qui suivent ne figurent pas dans le fichier GEOPROB :

Taille de l'agglomération (CSIZE)

```
@ 93 CSIZE $1. /* TAILLE DE L'AGGLOMÉRATION (BASÉE SUR POP2001 DE LA RMR-AR) : */ [absent sur GEOPROB]
/* 1=1 250 000+ */
/* 2= 500 000-1 249 999 */
/* 3= 100 000-499 999 */
/* 4= 10 000- 99 999 ou DANS UNE RMR-AR < 1000 000 */
/* 5= < 10 000 OU NON DANS UNE RMR-AR */
/* 9= DONNÉES MANQUANTES */
```

La taille de l'agglomération est définie en fonction de la population du recensement de 2001 pour chaque région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement (RMR ou AR) (voir ci-dessus). Les localités de taille 1 sont les RMR de Toronto, Montréal et Vancouver. Les agglomérations de taille 2 sont les RMR d'Ottawa-Hull (Gatineau), Edmonton, Calgary, Québec, Winnipeg et Hamilton. Les agglomérations de taille 3 englobent les 18 autres RMR ainsi que 7 des plus importantes AR. Les agglomérations de taille 4 englobent toutes les autres AR. Les localités de taille 5, c'est-à-dire le Canada rural et les petites villes, englobent tous les endroits qui ne sont compris dans aucune RMR ou AR, c'est-à-dire les endroits ayant une population urbaine inférieure à 10 000, de même que les régions rurales. *Le seuil inférieur de CSIZE=5 a été augmenté, car la taille d'Ottawa-Hull est beaucoup plus proche de celle d'Edmonton ou de Calgary que de celle de Montréal, Vancouver ou Toronto.*

À noter que presque tous les enregistrements comportant une RTA valide (que le reste du code postal soit valide ou non) peuvent être attribués à une RMR ou à une AR, et donc à une catégorie CSIZE.

Quintile du revenu du voisinage (QAIPPE)

```
@ 95 QAIPPE $1. /* QUINTILE DE REVENU DU VOISINAGE (DANS LA RMR-AR) */ [absent sur GEOPROB]
/* 1=PLUS FAIBLE REVENU */
/* 5=PLUS HAUT REVENU */
/* 9=DONNÉES MANQUANTES */
```

L'équivalent par personne du revenu du voisinage (IPPE) est une mesure du revenu du ménage rajustée selon la taille du ménage, d'après les données sommaires du recensement de 2001 au niveau du AD, et suivant les équivalents-personnes supposés par le seuil de faible revenu (SFR) de 2001. À noter que les équivalents-personnes de 2001 étaient de 1,00 pour 1 personne, de 1,25 pour 2 personnes, de 1,55 pour 3 personnes, de 1,93 pour 4 ou 5 personnes et de 2,40 pour 6 personnes ou plus partageant le même ménage (peu importe l'âge). On trouvera dans Ng et coll. (1993) une description de la façon dont l'IPPE a été calculé antérieurement d'après les données sommaires du recensement de 1991 et suivant les équivalents-personnes tirés des SFR de 1991.

À l'intérieur de chaque RMR, AR ou région résiduelle provinciale ne se trouvant dans aucune RMR ou AR, l'IPPE moyen pour l'AD a servi à classer toutes les AD, et la population a ensuite été divisée à peu près en cinquièmes, des quintiles du revenu propres à la localité pouvant ainsi être créés en fonction de l'IPPE. Les quintiles ont été définis à l'intérieur de chaque région de façon à mieux refléter le caractère relatif de cette mesure, à minimiser l'effet sur le bien-être du ménage de grandes différences des coûts des logements et à garantir que chaque RMR ou AR comporterait à peu près le même pourcentage de la population dans chaque quintile du revenu.

Les cinq champs qui suivent sont nouveaux dans la Version 4 :

Type de la Classification des secteurs statistiques (SACTYPE)

097 SACTYPE	\$1.	/* TYPE DE LA CLASSIFICATION DES SECTEURS STATISTIQUES	*/
		/* 1=RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT	*/
		/* 2=AGGLOMÉRATION DE RECENSEMENT DIVISÉE EN SECTEURS	*/
		/* 3=AGGLOMÉRATION DE RECENSEMENT NON DIVISÉE EN SECTEURS	*/
		/* 4=PAS UNE RMR-AR, FORTE INFLUENCE DE LA RMR-AR	*/
		/* 5=PAS UNE RMR-AR, INFLUENCE MOYENNE DE LA RMR-AR	*/
		/* 6=PAS UNE RMR-AR, INFLUENCE FAIBLE DE LA RMR-AR	*/
		/* 7=PAS UNE RMR-AR, PAS D'INFLUENCE DE LA RMR-AR	*/
		/* 8=PAS UNE RMR-AR, TERRITOIRES	*/
		/* 9=PAS UNE RMR-AR, INFLUENCE DE LA RMR-AR INCONNUE	*/
		/* .=DONNÉES MANQUANTES POUR SACTYPE	*/

Dans les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, le type de secteur statistique est défini par les caractéristiques de la RMR-AR. Pour les secteurs en dehors de toute région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement, le type de secteur statistique est défini par les caractéristiques de la subdivision de recensement, d'après les flux de navetteurs qui se rendent dans la région métropolitaine de recensement ou l'agglomération de recensement pour travailler (zone d'influence des RMR-AR ou ZIM). Pour plus de précisions, consultez la source suivante : McNiven C, Puderer H, Janes D. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) : description de la méthodologie*, série de documents de travail de la géographie n° 2000-2. N° 92F0138MPF au catalogue. Ottawa : Division de la géographie, Statistique Canada, 2000.

Relation nord-sud (NSREL)

@ 99 NSREL	\$1.	/* RELATION NORD-SUD :	*/
		/* N=NORD	*/
		/* P=TRANSITION VERS LE NORD	*/
		/* R=TRANSITION VERS LE SUD	*/
		/* S=SUD	*/
		/* 9=DONNÉES MANQUANTES	*/

La classification de la relation nord-sud (NSREL.) est décrite dans la source suivante : McNiven C, Puderer H. *Délimitation du Nord canadien : en examen de la relation nord-sud au Canada*, série de documents de travail de la géographie n° 2000-3. N° 92F0138MPF au catalogue. Ottawa : Division de la géographie, Statistique Canada, 2000. Pour le FCCP+, NSREL est déterminé d'après le code de subdivision de recensement de 1996.

Indicateur d'îlot urbain (BLKURB)

@101 BLKURB	\$1.	/* INDICATEUR D'ÎLOT URBAIN	*/
		/* 1=ÎLOT URBAIN	*/
		/* 0=ÎLOT RURAL	*/
		/* 9=SITUATION D'ÎLOT URBAIN-RURAL INCONNUE	*/

Dans les zones desservies par des services postaux ruraux, le code d'îlot est toujours imputé d'après l'aire de diffusion, en se fondant sur les poids de population pour chaque îlot desservi, de sorte que la classification de ces îlots en tant que urbain ou rural est uniquement probabiliste. La classification fondée sur les codes postaux urbains est nettement plus sûre, car, dans presque tous les cas, on connaît l'îlot particulier avec beaucoup plus de certitude. Il convient aussi de souligner que, à l'intérieur d'une RMR-AR, des subdivisions de recensement entières peuvent être classifiées comme urbaines, indépendamment de la densité de population d'îlots particuliers. Ce champ est défini comme suit : SI UARA GE 9910 ALORS BLKURB=0; SINON, SI UARA NE . ALORS BLKURB=1;

Circonscription électorale fédérale – liste de 1996 (FED1996)

```
@103 FED1996 $CHAR3. /* CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE FÉDÉRALE, LISTE DE 1996 */
/* (999=DONNÉES MANQUANTES); UNIQUE À L'INTÉRIEUR DE LA PR */
```

Une circonscription électorale fédérale est la zone représentée par le député à la Chambre des communes. Les circonscriptions électorales fédérales utilisées pour le recensement de 2001 ont été établies d'après l'ordre de représentation de 1996 (liste). Si les données sont manquantes, FED est fixée à 999. Si un appariement exact avec le FCCP est impossible, mais que le code postal indique qu'il s'agit d'une RTA urbaine, alors le code FED peut être imputé proportionnellement à la population, en se servant de la RTA (SOURCE=I). Sinon (quand SOURCE=3, 2 ou 1), le code FED est fixé à 999. Le fichier FEDNAMES montre le nom officiel de chaque circonscription électorale fédérale.

Région économique (code ER)

```
@107 ER $2. /* RÉGION ÉCONOMIQUE (UNIQUE DANS LA PR) */
```

Une région économique (anciennement appelée « région infraprovinciale ») est un ensemble de divisions de recensement complètes (sauf une DR en Ontario qui est divisée entre deux RE) qui est utilisé pour l'analyse de l'activité économique régionale. La DR de Halton (3524) en Ontario est divisée entre la RE de Hamilton-Péninsule du Niagara et la RE de Toronto. Le code de RE n'est unique que dans une province ou un territoire donné. Le fichier ERNAMES donne le nom de chaque RE.

Région agricole de recensement (code AR) ou district agricole

```
@ 110 AR $CHAR2. /* RÉGION AGRICOLE DE RECENSEMENT (DISTRICT AGRICOLE)- UNIQUE DANS LA PR */
/* 00=TERRITOIRES; 99=DONNÉES MANQUANTES MAIS APPLICABLES */
```

Les régions agricoles de recensement (RAR) sont utilisées dans le recensement de l'agriculture pour diffuser les statistiques sur l'agriculture. Les RAR sont composées d'un groupe de divisions de recensement adjacentes, sauf en Saskatchewan, où elles sont composées d'un groupe de subdivisions de recensement unifiées (SRU) adjacentes ne respectant pas les limites des divisions de recensement. Les RAR ne sont pas définies pour les territoires. Le code AR n'est unique que s'il est précédé du code de province. Le fichier ARNAMES donne le nom de chaque RAR, y compris le nom descriptif non officiel pour les RAR qui ne sont pas nommés autrement.

Subdivision de recensement unifiée (code CCS)

```
@ 113 CCS $CHAR3. /* SUBDIVISION DE RECENSEMENT UNIFIÉE - UNIQUE DANS LA PR */
/* (999=DONNÉES MANQUANTES) */
```

Les SRU sont composées de subdivisions de recensement adjacentes à l'intérieur d'une même division de recensement. Le code CCS n'est unique que s'il est précédé des codes de la province et de la division de recensement. Le fichier CCSNAMES donne le nom de chaque SRU, qui est le même que celui de la SDR qui l'englobe.

Secteur de dénombrement de 1996 (code EA96UID)

```
@ 117 EA96UID $CHAR8. /* SECTEUR DE DÉNOMBREMENT DE 1996 - PR(2)+FED(3)+EA(3) */
```

Ce champ montre le secteur de dénombrement de 1996 (PRFEDEA), établi par le fichier de correspondance entre les îlots de diffusion de 2001 et les secteurs de dénombrement de 1996 qui figurent en annexe de *Géosuite 2001* (Statistique Canada, numéro 92F0150XCB au catalogue, Division de la géographie, Statistique Canada, Ottawa, mars 2002). Dans les cas rares où un îlot de diffusion de 2001 correspond à plus d'un secteur de dénombrement de 1996, aux fins du codage de ce champ dans le FCCP+, on a établi un lien unique avec le secteur de dénombrement de 1996 ayant la population la plus grande parmi les choix possibles.

Circonscription électorale fédérale – liste de 2003 (FED2003)

```
@126 FED2003 $CHAR3. /* CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE FÉDÉRALE, LISTE DE 2003 */
/* (999=DONNÉES MANQUANTES); UNIQUE À L'INTÉRIEUR DE LA PR */
```

Les circonscriptions électorales fédérales utilisées pour le scrutin de juin 2004 ont été établies d'après l'ordre de représentation de 2003 (liste). Si les données sont manquantes, FED2003 est fixée à 999.

Les trois champs qui suivent (ADR, CSDNAME, CSDTYPE) ne figurent pas dans le fichier HLTHOUT, mais seulement dans le fichier GEOPROB :

Nom d'immeuble et adresse (ADR)

```
@ 72  ADR $50. /* NOM DE L'IMMEUBLE/OBS. CONC. UN SD (LE CAS ÉCHÉANT), ADRESSE DE VOIRIE, VILLE */
[seulement sur PROB]
```

Ce champ comporte soit : 1) un nom quelque peu abrégé de l'immeuble (le cas échéant), ainsi qu'une adresse et un nom de localité de Postes Canada (si disponible) ou 2) un nom de localité désignée (s'il y a lieu) suivi par le type de localité désignée entre parenthèses, suivi par un espace et le nom de localité de Postes Canada (si disponible), suivi de deux points (:) et d'un nom abrégé de division de recensement et d'un code de type (si disponible), ou 3) le nom de localité de Postes Canada (si disponible), suivi de deux points (:), et d'un nom abrégé de division de recensement et d'un code de type. Le contenu de ce champ vise à fournir la description écrite la plus utile possible d'un emplacement exact qui peut figurer de façon plus ou moins lisible dans 50 espaces. *Ce champ s'applique uniquement aux enregistrements problématiques; il ne figure pas dans le fichier ou les imprimés HLTHOUT.*

En ce qui a trait aux noms de localité de Postes Canada, il convient de souligner que les zones de service postal des localités sont définies par Postes Canada, sans beaucoup tenir compte des limites municipales établies par les pouvoirs locaux, ce qui constitue fréquemment une source de confusion pour le codage géographique. En outre, de nombreuses municipalités rurales plus petites n'ont pas leur propre comptoir postal, ce qui fait que leur nom n'apparaît que rarement dans les adresses postales.

Le nom de la division de recensement (le cas échéant) montre les 16 caractères du nom alphabétique correspondant au code PRCD de la *Classification géographique type*, puis un espace suivi du code CSDTYPE à 3 chiffres. Si le champ CD est manquant (00), les 20 caractères suivant immédiatement les deux points seront laissés en blanc. Si un nom d'immeuble et une adresse ainsi qu'un nom de localité de Postes Canada sont indiqués, aucun nom ni type de division de recensement ne le sera.

Nom de la subdivision de recensement (CSDNAME)

```
@123  CSDNAME $CHAR8. /* 8 PREMIERS CARACTÈRES DU NOM DE LA SDR */ [seulement sur PROB]
```

Ce champ comprend les 8 premiers caractères du nom de la subdivision de recensement. Si la subdivision de recensement (les trois dernières positions du champ PRDCSD) est manquante (999), le champ CSDNAME sera laissé en blanc. *Une version tronquée du champ CSDNAME figure uniquement dans le fichier et les imprimés GEOPROB; elle ne figure pas dans le fichier ni les imprimés HLTHOUT.* Voir le fichier CSDNAMES pour le nom complet et le code CSDTYPE correspondant.

Type de subdivision de recensement (CSDTYPE)

```
@131  CSDTYPE $2. /* TYPE DE SDR AVEC * REMPLAÇANT L'ESPACE BLANC D'EN-QUEUE */
[seulement sur PROB]
```

Ce champ comprend une abréviation à un ou deux caractères du type de subdivision de recensement. Afin de faciliter le chargement, si le deuxième (et dernier) caractère de ce champ est laissé en blanc, l'espace blanc sera remplacé par un astérisque afin de s'assurer que chaque enregistrement ait la même longueur définie. (Le chargement des programmes utilitaires entraîne fréquemment la suppression des espaces blancs d'en-queue, lesquels entraîneraient autrement des longueurs d'enregistrement variables pour des enregistrements successifs. L'astérisque à la fin de chaque enregistrement permet d'éviter que cela ne se produise. *Ce champ figure uniquement dans le fichier et les imprimés GEOPROB; il ne figure pas dans le fichier ou les imprimés HLTHOUT.*

Distance (DISTANCE)

Le contenu de ce champ correspond à la distance (en km) entre le centroïde de la latitude et de la longitude de l'Hôpital pour enfants de Montréal et le centroïde de l'enregistrement HLTHOUT. S'il n'a pas été possible d'établir la latitude et la longitude de l'enregistrement HLTHOUT (autrement dit, si leurs valeurs étaient « . »), la DISTANCE sera alors manquante (indiquée par un point (« . »)). *Ce champ apparaît uniquement dans l'imprimé de l'ensemble de données HLTHOUT. Il ne figure pas dans le fichier correspondant, étant donné que la DISTANCE a été calculée essentiellement pour illustrer la façon dont les données sur la latitude et la longitude peuvent être utilisées.* Pour plus de renseignements sur l'utilisation de la latitude et de la longitude pour le calcul des distances au moyen du FCCP, consulter Ng E et Wilkins R, *À quelle distance se trouve le plus proche hôpital? Rapports sur la santé* 1993;5(2):157-177. Un programme SAS pour calculer, pour chaque enregistrement d'un fichier, la distance par rapport à l'enregistrement d'un autre fichier dont la latitude et la longitude sont les plus proches (DIST4X.SAS) est inclus; voir l'annexe M.

Message (MESSAGE)

Un court message explicatif correspondant au code de type de problème (LINK) apparaît dans le tableau sommaire et dans l'imprimé GEOPROB seulement; il ne figure pas dans les fichiers GEOPROB ou HLTHOUT.

```
-----
/* COURT MESSAGE DÉCRIVANT LE PROBLÈME */
-----
0 'ERREUR : AUCUNE CORRESP. DANS LE FCCP---VÉR. CODE POST./ADR ET/OU CODER MANUELLEMENT.';
1 'ERREUR : GÉOGRAPHIE DU COMPTOIR POSTAL---CODER MANUELLEMENT SI L'ADR. DE RÉG. EST DISP.';
2 'AVERTISSEMENT : IMMEUBLE NON-RESIDENTIAL-VÉRIFIER CODE POST./ADR. (EST-CE VRAIMENT UNE RÉG.?)';
3 'AVERTISSEMENT : IMM. COMM.-----VÉRIFIER CODE POST./ADR. (EST-CE VRAIMENT UNE RÉG.?)';
4 'AVERTISSEMENT : IMM. COMM./INSTITUT.-----VÉRIFIER CODE POST./ADR. (EST-CE VRAIMENT UNE RÉG.?)';
5 'AVERTISSEMENT : CODE POST. PÉRIMÉ-----VÉRIFIER CODE POST./ADR. SI ANCIEN MDC INCONNU';
6 'REMARQUE : CORRESP. À DE MULTIPLES SDR---RÉPARTI PARMIS LES AD/ÎLOTS/CÔTÉS D'ÎLOT POSSIBLES';
7 'REMARQUE : CORRESP. À DE MULTIPLES SDR---RÉPARTI SELON LA PONDÉRATION DE LA POPUL. OBSERVÉE';
9 'AUCUN PROBL. (ERREUR, AVERT., REMARQUE)--AUCUNE INTERVENTION NÉCESSAIRE';
-----
```

Les codes de types de problèmes (LINK) et les messages correspondants (MESSAGE) sont présentés en ordre ascendant, 0 correspondant aux problèmes les plus graves et 9 indiquant qu'il n'y a pas de problème (même pas d'avertissement ou de remarque). S'il y a plus d'un type de problème, seul le problème le plus grave est indiqué. Le message « aucun problème » n'apparaît que dans le tableau sommaire, étant donné que les enregistrements sans problème (erreur, avertissement ou remarque) ne font pas partie du fichier ou des imprimés GEOPROB.

Les trois champs ci-dessous ne font partie que de la sortie de R4xOLD et de I4xOLD, qui servent à l'attribution des anciens codes géographiques à des RTA de la Colombie-Britannique qui ont été déplacés par Postes Canada :

Date d'introduction du code postal pour cet emplacement (BTHDATC)

```
@ 130 BTHDATEC $CHAR6. /* YYYYMM DE NAISSANCE DU CODE POSTAL */
[présent seulement sur les fichiers OLDCODES et HLTHOUT2 produits par les programmes R4xOLD ou I4xOLD]
```

Date de péremption du code postal pour cet emplacement (RETDATC)

```
@137 RETDATEC $CHAR6. /* YYYYMM DE RETRAITE DU CODE POSTAL */
[présent seulement sur les fichiers OLDCODES et HLTHOUT2 produits par les programmes R43xOLD ou I43xOLD]
```

Date de mise à jour du code postal (PCVDATC) – pour les programmes de rechange R4xOLD et I4xOLD uniquement

```
@144 PCVDATC $CHAR6. /* YYYYMM DE LA MISE-À-JOUR DU CODE POSTAL PAR L'UTILISATEUR (À CET EMPLACEMENT) */
[entrées de l'utilisateur écrites sur les fichiers OLDCODES et HLTHOUT2 produits par R4xOLD ou I4xOLD]
```

Dans un tel contexte, la date de mise à jour est l'année et le mois de la déclaration ou de la création (consultation) du code postal par l'utilisateur. Dans la plupart des cas, la date de l'événement est un substitut raisonnable de la date de mise à jour du code postal dans le fichier de l'utilisateur. Toutefois, si des codes postaux manquaient lors de la collecte des données et s'ils ont été consultés ou créés ultérieurement (de façon manuelle ou par ordinateur), il se peut que la date de mise à jour du code postal tombe des mois ou même des années après la date de l'événement. À noter qu'il arrive souvent que des codes postaux périmés soient utilisés pendant des mois ou même des années après avoir été éliminés par Postes Canada. Toutefois, on peut supposer que des codes postaux nouvellement créés ne seront signalés qu'après la date d'introduction du code postal indiquée par Postes Canada.

Ce champ est créé en fonction d'entrées de l'utilisateur et ne se trouve que dans les fichiers OLD.CODES et HLTHOUT2 produits par les programmes supplémentaires R4x.OLD et I4x.OLD, qui servent à attribuer les anciens codes géographiques aux RTA de la Colombie-Britannique V1H et V9G. Les codes postaux comportant ces deux RTA ont d'abord été déclarés périmés; ils ont ensuite été déplacés et réutilisés par Postes Canada. V1H a été déplacé 400 km environ vers le sud à compter du 1er juillet 1997, tandis que V9G a été déplacé 100 km environ vers le sud à compter du 1er avril 1999. Depuis la Version 3E, les programmes ordinaires GEORES3x et GEOINS3x impriment un avertissement si vos données comportent l'une ou l'autre de ces deux RTA déplacées. Si vos données ne comportent pas de codes postaux ayant ces RTA, ou si vos données ne comportent que des codes postaux dont la date de mise à jour tombe le 19990401 ou après, le recours aux programmes supplémentaires n'est pas nécessaire et n'aura aucun effet sur le codage relevant des programmes ordinaires GEORES4x et GEOINS4x.

**ANNEXE D :
EXEMPLES DE SORTIES
PRODUITES PAR LE PROGICIEL FCCP+**

Tableau sommaire des résultats du codage géographique automatisé

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU CODAGE AUTOMATISÉ AU MOYEN DE GÉOCODES/FCCP VERSION 4

ENREGIST	%	PROB MESSAGE	MESURE
3996	100.00	TOTAL DES ENREGISTREMENTS TIRÉS DE HLTHDAT (ID + PCODE)	
131	3.28	0 ERREUR : AUCUNE CORRESP---	DANS LE FCCP--VÉRIFIER CODE POSTAL/ADRESSE ET/OU CODER MANUELLEMENT
5	0.13	1 ERREUR : GÉOGRAPHIE DU COMPTOIR POSTAL---	CODER MANUELLEMENT SI L'ADR. DE RÉS. EST DISP.
3	0.08	2 AVERTISSEMENT : IMMEUBLE NON-RESIDENTIAL--	VÉRIFIER CODE POST./ADR. (EST-CE VRAIMENT UNE RÉSIDENCE?)
3	0.08	3 AVERTISSEMENT : ENTREPRISE-----	VÉRIFIER CODE POST./ADR. (EST-CE VRAIMENT UNE RÉSIDENCE?)
241	6.03	4 AVERTISSEMENT : IMM. COMM./INSTITUT.-----	VÉRIFIER CODE POST./ADR. (EST-CE VRAIMENT UNE RÉSIDENCE?)
65	1.63	5 AVERTISSEMENT : CODE POST. PÉRIMÉ-----	VÉRIFIER CODE POSTAL/ADRESSE SI ANCIEN MDC INCONNU
1	0.03	6 REMARQUE : CORRESP. À DE MULTIPLES SDR---	RÉPARTI PARI LES AD/ÎLOTS/CÔTÉS D'ÎLOT POSSIBLES
535	13.39	7 REMARQUE : CORRESP. À DE MULTIPLES SDR---	RÉPARTI SELON LA PONDÉRATION DE LA POPULATION OBSERVÉE
3012	75.38	9 AUCUN PROBL. (ERREUR, AVERT., REMARQUE)--	AUCUNE INTERVENTION NÉCESSAIRE
8	0.20	NON CODÉ	
39	0.98	PARTIELLEMENT CODÉ AU NIVEAU DE LA PR SEULEMENT	
2	0.05	PARTIELLEMENT CODÉ AU NIVEAU DE LA PR + (DR OU RMR)--	ET LAT./LONG. APPROX.
12	0.30	PARTIELLEMENT CODÉ AU NIVEAU DE LA PR+DR+RMR--	ET LAT./LONG. APPROX.
8	0.20	PARTIELLEMENT CODÉ AU NIVEAU DE LA PR+DR+RMR+SDR--	ET LAT./LONG. APPROX.
3927	98.27	ENTIÈREMENT CODÉ AU NIVEAU DE LA/DU PR+DR+RMR+SDR+SR+SD+ÎLOT--	ET LAT./LONG. DE L'AD/ÎLOT/CÔTÉ D'ÎLOT

Exemple de sortie imprimée de l'ensemble de données HLTHOUT (fichier .GEO)

ID	PCODE	PRDCSD	CMA	CT	DABLK	LAT	LONG	DPL	DIAG	VER	COMM	HRSUB	C	Q	S	N	U	FED	ER	AR	CCS	EA96	GUID
1304183010	H1A5H8	2466025	462	580.03	000601	45689925073486893	000	A9D1111172	R4A	3276	06	1	3	1	1	1	1	044	40	06	025	24045417	
1304183033	H1A5G4	2466025	462	582.01	292702	45653189073503887	000	A9D1111176	R4A	3276	06	1	3	1	1	1	1	044	40	06	025	24045358	
1304183332	G1H2C1	2423030	421	273.01	082102	46856140071245151	000	A9D1111177	R4A	2587	03	2	2	1	1	1	1	015	20	03	030	24016455	
1304183333	G1H7B3	2423030	421	273.01	081902	46850294071240870	000	A9F1111191	R4A	2587	03	2	2	1	1	1	1	015	20	03	030	24016452	
1304183632	G8H8L9	2437055	442	200.00	015910	46367087072500828	000	B9D1111171	R4A	2561	04	3	1	1	1	1	1	014	70	04	050	24014354	
1304184533	G8W2P3	2481015	505	841.03	037904	45515264075736270	000	A9D1111176	R4A	2752	07	2	3	1	1	1	1	023	60	08	015	24015556	
1304185031	J1PHJ6	2423025	421	039.02	065901	46822099071329615	000	A9D1111177	R4A	3313	03	2	1	1	1	1	1	052	20	03	025	24054103	
1304185033	G2E5Y7	2423055	421	140.03	047503	46806119071370503	000	A9D1111173	R4A	2859	03	2	4	1	1	1	1	052	20	03	060	24054063	
1601001210	L1G3Y1	3518013	532	015.00	008602	43937498078876105	000	A9D1111177	R4A	5227	0330	3	2	1	1	1	1	016	30	03	013	35016270	
1601002733	L8V3V5	3525005	537	005.01	059702	43217763079851251	000	A9F1111191	R4A	4809	0837	2	1	1	1	1	1	030	50	01	005	35030108	
1601005410	R2G0E6	4611040	602	141.02	071402	4993793907807637	000	A9D1111177	R4A	6221	10	2	2	1	1	1	1	013	50	09	040	46008417	
1601007832	P7A5G4	3558004	595	015.00	014505	48438993089226888	000	A9F1111191	R4A	5549	1662	3	1	1	1	1	1	087	95	05	004	35084320	
1601007833	P7B3H1	3558004	595	011.01	031611	48421824089235996	000	A9F1111191	R4A	5549	1662	3	1	1	1	1	1	087	95	05	004	35084410	
1601009010	M6S4Y8	3520005	535	050.01	147401	43664056079462540	000	B9F1111191	R4A	5562	0495B	1	4	1	1	1	1	064	30	03	005	35063258	
1601009033	M6P2H9	3520005	535	100.00	140201	43664056079462540	000	A9F1111191	R4A	5562	0495E	1	3	1	1	1	1	064	30	03	005	35098002	
1601010231	K7M7B4	3510010	521	014.00	013602	44250712076533691	000	B9D1111171	R4A	4951	0241	3	1	1	1	1	1	036	15	04	010	35037506	
1601011533	L3C3S8	3521005	535	527.08	069101	43577841079654532	000	A9D1111172	R4A	5106	0653	1	3	1	1	1	1	046	30	02	005	35049404	
1601011910	S0EJEO	4714076	000	000.00	002410	53349268104019508	000	W7C934459	R4A	6735	08	5	1	0	1	1	1	006	50	8A	072	47002573	
1601013832	L7R4M7	3524002	537	207.01	053802	43334767079821521	000	B9F1111191	R4A	4458	0636	2	3	1	1	1	1	010	50	02	002	35008115	
1601014733	L2G3E7	3526043	539	203.01	006904	43070976079095668	000	A9F1111191	R4A	5177	0946	3	2	1	1	1	1	052	50	01	043	35051016	
1601015931	L4W1L1	3521005	535	527.05	032501	43624059079608402	000	A9F1111191	R4A	5106	0653	1	1	1	1	1	1	047	30	02	005	35047351	
1601016133	L2S2M9	3526053	539	003.01	037804	43145861079253296	000	A9F1111191	R4A	5473	0946	3	1	1	1	1	1	051	50	01	053	35090216	
1601017132	L4N2V4	3543042	568	005.00	038106	44367352079679190	000	A9F1111191	R4A	4358	0560	3	5	2	1	1	1	002	40	02	042	35079159	
1601017421	N7S5L7	3538030	562	102.02	015804	42973744082365802	000	A9F1111191	R4A	5391	1242	4	3	2	1	1	1	071	70	01	030	35072209	
1601017633	M4K1C1	3520005	535	069.00	383001	43669948079342406	000	A9F1111191	R4A	5562	0495I	1	2	1	1	1	1	008	30	03	005	35006061	
1601017910	N4B2W4	3528052	547	000.00	008009	42756837080558774	000	H9C114259	R4A	4613	1034	4	4	3	0	2	7	50	01	052	35018012		
1601018131	N6G2E5	3539036	555	044.04	035003	43006922081306309	000	A9D1111177	R4A	5013	1144	3	3	1	1	1	1	044	60	01	036	35045463	
1601019332	L5G1J8	3521005	535	540.01	037901	43553413079585884	000	B9F1111191	R4A	5106	0653	1	1	1	1	1	1	048	30	02	005	35048068	
1601019721	R2K0V9	4611040	602	133.00	070502	49927590097100976	000	A9F1111191	R4A	6221	10	2	2	1	1	1	1	014	50	09	040	46014203	
1601020010	M4E3M6	3520005	535	022.00	379901	43677506079285931	000	A9D1111177	R4A	5562	0495K	1	5	1	1	1	1	003	30	03	005	35002068	
1601020131	T7P1A3	4813031	000	000.00	004620	54164822113845804	000	A9F112181	R4A	7709	26	5	4	0	1	1	1	001	70	06	028	48001057	
1601020432	N4G4T7	3532004	546	000.00	007010	42876846080729595	000	B9F112181	R4A	5555	1152	4	4	3	1	1	1	063	60	01	012	35062064	
1601020610	M1C1K9	3520005	535	362.02	374802	43788038079163502	000	A9D1111177	R4A	5400	0495M	1	5	1	1	1	1	075	30	03	005	35077052	
1601025533	T5H2X1	4811061	835	046.00	020303	53550678113501115	000	A9F1111191	R4A	7229	25	2	1	1	1	1	1	015	60	05	061	48012253	
1601026631	K1V9K4	3506008	505	002.05	087501	45347074075665245	000	B9F1111191	R4A	5230	0151	2	3	1	1	1	1	060	10	04	008	35059014	
1601027832	S4V0G7	4706027	705	008.02	019701	50432251104564832	000	A9D1111177	R4A	6814	04	3	5	1	1	1	1	013	10	2B	027	47007161	
1601028831	N7S4X8	3538030	562	102.02	015903	42970869082365165	000	A9F1111191	R4A	5391	1242	4	2	2	1	1	1	071	70	01	030	35072208	
1601028832	N7T6J8	3538030	562	008.00	019504	42982172082396827	000	A9F1111191	R4A	5391	1242	4	2	2	1	1	1	071	70	01	030	35072164	
1601029531	T1K4A4	4802012	810	019.00	016101	49678240112881944	000	A9D1111177	R4A	7414	20	4	2	2	1	1	1	018	10	02	011	48017419	
1601030710	L5C3L4	3521005	535	527.08	069502	43576525079661365	000	A9F1111191	R4A	5106	0653	1	4	1	1	1	1	046	30	02	005	35049405	
1601030733	L5A3T1	3521005	535	521.06	085901	43597525079626646	000	B9F1111191	R4A	5106	0653	1	2	1	1	1	1	047	30	02	005	35047113	
1601031231	L8N2Z3	3525005	537	033.00	0044701	45246956079851089	000	A9F1111191	R4A	4809	0837	2	1	1	1	1	1	029	50	01	005	35032002	
1601032031	K8A7W4	3547064	515	000.00	004912	45617759077093184	000	A9F112181	R4A	5256	0157	4	5	3	1	1	1	070	15	04	075	35068254	
1601033332	R2K0K5	4611040	602	134.00	071204	49930495079093590	000	A9F1111191	R4A	6221	10	2	3	1	1	1	1	014	50	09	040	46014208	
1601035633	R2C5B2	4611040	602	120.02	085503	49900542096969280	000	A9F1111191	R4A	6221	10	2	4	1	1	1	1	014	50	09	040	46014003	

GEOCODES/PCCF VERSION 4
PARTIAL PRINT OF GEOPROB FILE (ERRORS & WARNINGS, BUT NO NOTES)

ID	PCODE	PRDCSD	CMA	CT	DABLK	LL	HRSUB	DPL	DIAG	BLDG	NAME,ADR	PCOMM	CMA/DPL	CDNAME	CDTYP	CSDNAME	TY
* ERROR: NO MATCH TO PCCF---CHECK PCODE/ADDRESS FOR CODE MANUALLY																	
1202050810	A1X5J7	1001485	001	301.02	013501	4705	01	000	90I131994.	St. John's CMA				:Avalon	Peninsul	DIV	CONCEPTIT*
1701026310	B2M5B3	1200999	999	999.99	999900	4506	99	999	902..892.					:			*
1302025710	G0K2K0	2410005	000	000.00	007009	4806	01	000	90I949949	NOT CMACA				:Rimouski-Neiget	MRC	ESPRIT-SM*	
1301031010	H9G3X9	2466140	462	521.01	235801	4507	06	000	90I31994.	Montréal CMA				:Montréal	CU	DOLLARD-V*	
1802451310	K7K2T0	3510010	521	008.00	018405	4407	0241	000	90I11994.	Kingston CMA				:Frontenac	CTY	KINGSTONC*	
1804153110	M3Y4A1	3520005	535	999.99	999900	4307	999999	999	902..892.	Toronto CMA				:Toronto	DIV	TORONTO C*	
1604305110	R3N3L2	4611040	602	008.00	038001	4909	10	000	90I11994.	Winnipeg CMA				:Winnipeg	DIV	WINNIPEGC*	
1802106710	V1S4X1	5933042	925	006.00	004302	5012	14	000	90I21994.	Kamloops CAL				:Thompson-Nicola	RD	KAMLOOFPSC*	
1802068310	V4T4J5	5935027	915	102.02	015502	4911	13	175	90I41994.	Kelowna CAL	Westbank (UNP)			:Central Okanagan	RD	CENTRAL RD	
1803049810	V9C5T3	5917044	935	154.02	048004	4812	41	000	90I51994.	Victoria CMA				:Capital	RD	LANGFORDDM	
* ERROR: LINKED TO PO GEOG--CODE MANUALLY IF RESID ADD AVAILABLE																	
1604055331	R4J1A1	4611999	602	999.99	999900	4909	99	000	JZ1I22824.	HEADINGLEY:Winnipeg CMA				:Winnipeg	DIV		*
1E01059710	A1X4G9	1001899	001	999.99	999900	4705	99	000	K1I318341	BOX 180001:18060	STN MAIN	UPPER GULLIES					*
* WARNING: NON-RESIDENTIAL PCODE--CHECK PCODE/ADDRESS (LEGIT RES?)																	
1304154932	H3L1B9	2400999	462	999.99	999900		99	999	E2F119191	CENTRE MEDICAL HENRI-BOURASSA	222	HENRI-BOURA	MONT				*
1603422310	L4C9S7	3500999	535	999.99	999900		99	999	E2F119191	BUSINESS BUILDING 120 NEWKIRK	RD	RICHMOND	HILL				*
1602226310	T2S2T6	4800999	825	999.99	999900		99	999	E2F119191	FOODVALE OFFICE COMPLEX 5005 ELBOW	DR	SW	CALGARY				*
1601088310	T5N4A3	4800999	835	999.99	999900		99	999	E2F119191	PEOPLES TRUST PLAZA 10216	124	ST	NW EDMONTON				*
1302161110	H3N2Y1	2400999	462	999.99	999900		99	999	E2F119191	VIDEOTRON LTEE 405 OGILVY	AV	200	MONTREAL				*
1804030033	V2A5A9	5900999	913	000.00	999900		99	999	G2D119171	CITY OF PENTICTON 171 MAIN	ST	PENTICTON					*
* WARNING: BUSINESS BLDG---CHECK PCODE/ADDRESS (LEGITIMATE RES?)																	
1604118533	L6Y2M4	03521010	535	572.05	020201	4307	0653	000	E3F111191	APARTMENT BLDG 430 MCMURCHY	AVE	S	BRAMPTON				BRAMPTONC*
1604503732	T5H4B9	04011061	835	046.00	020808	5311	25	000	E3F111191	HYS MEDICAL CENTRE 11010	101	ST	NW EDMONTON				EDMONTONC*
* WARNING: COMMERC/INSTITU--CHECK PCODE/ADDRESS (LEGITIMATE RES?)																	
1801082533	V5G4J3	5915025	933	230.01	139201	4912	22	000	BG4F111191	BRITISH COLUMBIA INSTITUTE OF TECHNOLOGY	4200	BURN	BURNABY C*				
1202190833	A1B1S5	01001519	001	013.00	025301	4705	01	000	G4F111191	ST PATRICKS MERCY HOME 146 ELIZABETH	AVE	ST.	JOHN' ST. JOHN C*				
1202154133	A2A2E1	01006017	010	000.00	003010	4805	03	000	G4D112171	CENTRAL NEWFOUNDLAND REGIONAL HEALTH	CENTRE	5	GRAN GRAND FAT*				
1303089633	H2C3H6	02466025	462	277.00	265801	4507	06	000	G4F111191	LES RESIDENCES LAURENDEAU,LEGARE,	LOUVAIN	1725	MONT MONTRÉAL*				
1603169333	M1H3A1	03520005	535	356.00	361001	4307	0495N	000	G4F111191	CEDARBROOK LODGE 520 MARKHAM	RD	SCARBOROUGH					TORONTO C*
1602154410	M9W4L3	03520005	535	246.00	184101	4307	0495A	000	G4F111191	KIPLING ACRES HOME FOR THE AGED	2233	KIPLING	ETOBI TORONTO C*				
1604515931	N2L3G1	03530016	541	106.01	029605	4308	0765	000	G4F111191	UNIVERSITY OF WATERLOO 200 UNIVERSITY	AVE	W	WATERL WATERLOOC*				
1604443433	R1N3V4	04609029	607	000.00	001414H4909	4909	40	000	G4F112181	LION'S PRAIRIE MANOR 24 9TH	ST	SE	PORTAGE LA PRAIR	WINN	WINNIPEG*		
1603468632	R3N1V9	04611040	602	510.02	036601	4909	10	000	G4F111191	CANADIAN FORCES BASE WINNIPEG,	KAFYONG	BARRAC	WINN WINNIPEG*				
1601086332	R7N1R7	046117050	000	000.00	001114	5110	60	000	G4F111191	DAUPHIN GENERAL HOSPITAL 625	3RD	ST	SW DAUPHIN DAUPHIN C*				
1603548732	S4S3B4	04706027	705	002.02	049002	5010	04	000	G4F111191	EXTENDICARE/PARKSIDE 4540	RAE	ST	REGINA REGINA C*				
1602539533	T5K014	040811061	835	032.02	015604H5311	25	000	G4F111191	GENERAL HOSPITAL 11111	JASPER	AVE	NW	EDMONTON EDMONTONC*				
1803100131	V6T1K2	05915020	933	069.00	094705	4912	32	000	G4D111171	WALTER GAGE RESIDENCE (UBC)	5959	STUDENT	UN VANC GREATER RD				

APPENDIX E

Census Metropolitan Areas and Census Agglomerations in numerical order, 2001 Census classification, showing 2001 population and city size, and indicating if area is census tracted

APPENDICE E

Régions métropolitaines de recensement et Agglomérations de recensement en ordre numérique, selon la classification du recensement de 2001, avec indication si les secteurs de recensement s'appliquent

CMA/CA RMR/AR	CT SR	Type Type	Name Nom	Tracted Secteurs	CSIZE	Pop 2001	
000	000.00	Not in CMA/CA -- Non dans une RMR/AR				5	
001	999.99	CMA/RMR	St John's	CT/SR	3	172,918	
010	000.00	CA/AR	Grand Falls-Windsor		4	18,981	
011	000.00	CA/AR	Gander		4	11,254	
015	000.00	CA/AR	Corner Brook		4	25,747	
025	000.00	CA/AR	Labrador City		4	9,638	
105	000.00	CA/AR	Charlottetown		4	58,358	
110	000.00	CA/AR	Summerside		4	16,200	
205	999.99	CMA/RMR	Halifax	CT/SR	3	359,183	
210	000.00	CA/AR	Kentville		4	25,172	
215	000.00	CA/AR	Truro		4	44,276	
220	000.00	CA/AR	New Glasgow		4	36,735	
225	000.00	CA/AR	Cape Breton (Sydney)		3	109,330	
305	999.99	CA/AR	Moncton	CT/SR	3	117,727	
310	999.99	CMA/RMR	Saint John	CT/SR	3	122,678	
320	000.00	CA/AR	Fredericton		4	81,346	
328	000.00	CA/AR	Bathurst		4	23,935	
330	000.00	CA/AR	Campbellton		4	16,265	
335	000.00	CA/AR	Edmundston		4	22,173	
403	000.00	CA/AR	Matane		4	16,249	
404	000.00	CA/AR	Rimouski		4	47,688	
405	000.00	CA/AR	Rivière-du-Loup		4	22,339	
406	000.00	CA/AR	Baie-Comeau		4	28,940	
408	999.99	CMA/RMR	Chicoutimi-Jonquière	CT/SR	3	154,938	
410	000.00	CA/AR	Alma		4	30,126	
411	000.00	CA/AR	Dolbeau-Mistassini		4	148,879	
412	000.00	CA/AR	Sept-Îles		4	26,952	
421	999.99	CMA/RMR	Québec	CT/SR	2	682,757	
428	000.00	CA/AR	Saint-Georges		4	28,127	
430	000.00	CA/AR	Thetford Mines		4	26,323	
433	999.99	CMA/RMR	Sherbrooke	CT/SR	3	153,811	
435	000.00	CA/AR	Magog		4	22,535	
437	000.00	CA/AR	Cowansville		4	12,032	
440	000.00	CA/AR	Victoriaville		4	41,233	
442	999.99	CMA/RMR	Trois-Rivières	CT/SR	3	137,507	
444	000.00	CA/AR	Shawinigan		4	57,304	
446	000.00	CA/AR	La Tuque		4	12,376	
447	999.99	CA/AR	Drummondville	CT/SR	4	68,451	
450	999.99	CA/AR	Granby	CT/SR	4	60,264	
452	000.00	CA/AR	Saint-Hyacinthe		4	49,536	
454	000.00	CA/AR	Sorel-Tracy		4	40,956	
456	000.00	CA/AR	Joliette		4	35,821	
459	999.99	CA/AR	Saint-Jean-sur-Richelieu	CT/SR	4	79,600	
462	999.99	CMA/RMR	Montréal	CT/SR	1	3,426,350	
465	000.00	CA/AR	Salaberry-de-Valleyfield		4	39,028	
468	000.00	CA/AR	Lachute		4	11,628	
480	000.00	CA/AR	Val-d'Or		4	32,423	
481	000.00	CA/AR	Amos		4	21,749	
485	000.00	CA/AR	Rouyn-Noranda		4	36,308	

CMA/CA RMR/AR	CT SR	Type Type	Name Nom	Tracted Secteurs	CSIZE	Pop 2001
501	000.00	CA/AR	Cornwall		4	57,581
502	000.00	CA/AR	Hawkesbury		4	11,629
505	999.99	CMA/RMR	Ottawa-Hull (Gatineau)	CT/SR	1	1,063,664
512	000.00	CA/AR	Brockville		4	44,741
515	000.00	CA/AR	Pembroke		4	23,608
516	000.00	CA/AR	Petawawa		4	14,398
521	999.99	CMA/RMR	Kingston	CT/SR	3	146,838
522	999.99	CA/AR	Belleville	CT/SR	4	87,395
527	000.00	CA/AR	Cobourg		4	17,172
528	000.00	CA/AR	Port Hope and Hope		4	15,605
529	999.99	CA/AR	Peterborough	CT/SR	3	102,423
530	000.00	CA/AR	Kawartha Lakes (Lindsay)		4	69,129
532	999.99	CMA/RMR	Oshawa	CT/SR	3	296,298
535	999.99	CMA/RMR	Toronto	CT/SR	1	4,682,897
537	999.99	CMA/RMR	Hamilton	CT/SR	2	662,401
539	999.99	CMA/RMR	St Catharines-Niagara	CT/SR	3	377,009
541	999.99	CMA/RMR	Kitchener	CT/SR	3	414,284
543	999.99	CA/AR	Brantford	CT/SR	4	86,417
544	000.00	CA/AR	Woodstock		4	33,061
546	000.00	CA/AR	Tillsonburg		4	14,052
547	000.00	CA/AR	Norfolk (Simcoe)		4	60,847
550	999.99	CA/AR	Guelph	CT/SR	3	117,344
553	000.00	CA/AR	Stratford		4	29,676
555	999.99	CMA/RMR	London	CT/SR	3	432,451
556	000.00	CA/AR	Chatham-Kent		3	107,709
557	000.00	CA/AR	Leamington		4	46,757
559	999.99	CMA/RMR	Windsor	CT/SR	3	307,877
562	999.99	CA/AR	Sarnia (Sarnia-Clearwater)	CT/SR	4	88,331
566	000.00	CA/AR	Owen Sound		4	31,583
567	000.00	CA/AR	Collingwood		4	16,039
568	999.99	CA/AR	Barrie	CT/SR	3	148,480
569	000.00	CA/AR	Orillia		4	40,256
571	000.00	CA/AR	Midland		4	33,692
575	999.99	CA/AR	North Bay	CT/SR	4	63,681
580	999.99	CMA/RMR	Sudbury	CT/SR	3	155,601
582	000.00	CA/AR	Elliot Lake		4	11,956
584	000.00	CA/AR	Haileybury		4	12,867
586	000.00	CA/AR	Timmins		4	43,686
590	999.99	CA/AR	Sault Ste. Marie	CT/SR	4	78,908
595	999.99	CMA/RMR	Thunder Bay	CT/SR	3	121,986
598	000.00	CA/AR	Kenora		4	15,838
602	999.99	CMA/RMR	Winnipeg	CT/SR	2	671,274
607	000.00	CA/AR	Portage la Prairie		4	20,617
610	000.00	CA/AR	Brandon		4	41,037
640	000.00	CA/AR	Thompson		4	13,256
705	999.99	CMA/RMR	Regina	CT/SR	3	192,800
710	000.00	CA/AR	Yorkton		4	17,554
715	000.00	CA/AR	Moose Jaw		4	33,519
720	000.00	CA/AR	Swift Current		4	16,527
725	999.99	CMA/RMR	Saskatoon	CT/SR	3	225,927
735	000.00	CA/AR	North Battleford		4	17,512
745	000.00	CA/AR	Prince Albert		4	41,460
750	000.00	CA/AR	Estevan		4	12,083

CMA/CA RMR/AR	CT SR	Type Type	Name Nom	Tracted Secteurs	CSIZE	Pop 2001
805	999.99	CA/AR	Medicine Hat	CT/SR	4	61,735
806	000.00	CA/AR	Brooks		4	11,604
810	999.99	CA/AR	Lethbridge	CT/SR	4	67,374
825	999.99	CMA/RMR	Calgary	CT/SR	2	951,395
830	999.99	CA/AR	Red Deer	CT/SR	4	67,707
833	000.00	CA/AR	Camrose		4	14,854
835	999.99	CMA/RMR	Edmonton	CT/SR	2	937,845
840	000.00	CA/AR	Lloydminster		4	20,988
845	000.00	CA/AR	Cold Lake (Grand Centre)		4	27,935
850	000.00	CA/AR	Grande Prairie		4	36,983
860	000.00	CA/AR	Wood Buffalo (Fort McMurray)		4	42,602
865	000.00	CA/AR	Wetaskiwin		4	11,154
905	000.00	CA/AR	Cranbrook		4	24,275
913	000.00	CA/AR	Penticton		4	41,574
915	999.99	CA/AR	Kelowna	CT/SR	3	147,739
918	000.00	CA/AR	Vernon		4	51,530
925	999.99	CA/AR	Kamloops	CT/SR	4	86,491
930	000.00	CA/AR	Chilliwack		4	69,776
932	999.99	CMA/RMR	Abbotsford (Matsqui)	CT/SR	3	147,370
933	999.99	CMA/RMR	Vancouver	CT/SR	1	1,986,965
934	000.00	CA/AR	Squamish		4	14,435
935	999.99	CMA/RMR	Victoria	CT/SR	3	311,902
937	000.00	CA/AR	Duncan		4	38,813
938	999.99	CA/AR	Nanaimo	CT/SR	4	85,664
939	000.00	CA/AR	Parksville		4	24,285
940	000.00	CA/AR	Port Alberni		4	25,396
943	000.00	CA/AR	Courtenay		4	47,051
944	000.00	CA/AR	Campbell River		4	33,872
945	000.00	CA/AR	Powell River		4	18,269
950	000.00	CA/AR	Williams Lake		4	25,122
952	000.00	CA/AR	Quesnel		4	24,426
955	000.00	CA/AR	Prince Rupert		4	15,302
960	000.00	CA/AR	Kitimat		4	10,285
965	000.00	CA/AR	Terrace		4	19,980
970	999.99	CA/AR	Prince George	CT/SR	4	85,035
975	000.00	CA/AR	Dawson Creek		4	17,444
977	000.00	CA/AR	Fort St. John		4	16,034
990	000.00	CA/AR	Whitehorse		4	21,405
995	000.00	CA/AR	Yellowknife		4	16,541
999	999.99	CMA/CA unknown--RMR/AR inconnu		CT/SR?		

Note: Former names (from 1991 or 1996 census) shown in parentheses if different. Since 1996, 5 CAs were added (Amos, Petawawa, Squamish, Brooks, Parksville), 2 CAs were deleted (Smith Falls, Strathroy), and 2 other CAs were promoted to CMA (Kingston, Abbotsford). Three CAs gained census tracts: Drummondville, Granby and Medicine Hat. Also 1 CMA and 6 CAs were renamed: Sudbury to Greater Sudbury, Dolbeau to Dolbeau-Mistassini, Sorel to Sorel-Tracy, Port Hope to Port Hope and Hope, Lindsay to Kawartha Lakes, Simcoe to Norfolk, Grand Centre to Cold Lake.

Nota: Les anciens noms (du recensement de 1991 ou de 1996) sont indiqués entre parenthèses s'ils ont changé.

ANNEXE F
CODAGE GÉOGRAPHIQUE RÉALISÉ AU MOYEN DU FCCP
À PARTIR DE CODES POSTAUX INCOMPLETS

ANNEXE F1	Codage géographique réalisé à partir du premier caractère du code postal
ANNEXE F2	Codage géographique réalisé à partir des deux premiers caractères du code postal
ANNEXE F3	Codage géographique réalisé à partir des trois premiers caractères du code postal

ANNEXE F1
CODAGE GÉOGRAPHIQUE RÉALISÉ À PARTIR DU PREMIER CARACTÈRE DU CODE POSTAL

Lettre	Province/Territoire Grande région géographique (Postes Canada)	Abréviation
A	Terre-Neuve	NF, NL
B	Nouvelle-Écosse	NS
C	Île-du-Prince-Édouard	PE
E	Nouveau-Brunswick	NB
G H J	Québec	QC
G	Est du Québec	
H	Région métropolitain de Montréal	
J	Ouest du Québec	
K L M N P	Ontario	ON
K	Est de l'Ontario	
L	Centre de l'Ontario	
M	Région métropolitaine de Toronto	
N	Sud-ouest de l'Ontario	
P	Nord de l'Ontario	
R	Manitoba	MB
S	Saskatchewan	SK
T	Alberta	AB
V	Columbia-Britannique	BC
X	Territoires du Nord-Ouest	NT
X	Nunavut	NU
Y	Yukon	YK, YT

ANNEXE F2
CODAGE GÉOGRAPHIQUE RÉALISÉ AU MOYEN DU FCCP DE SEPTEMBRE 2002
À PARTIR DES DEUX PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL

CODAGE GÉOGRAPHIQUE RÉALISÉ À PARTIR DES DEUX PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL

FS	FSA12/RTA12 – DEUX PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL
NPC	NOMBRE DE CODES POSTAUX
CMA	RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT OU AGGLOMÉRATION DE RECENSEMENT LA PLUS FRÉQUENTE (RMR/AR)
PCMA	POURCENTAGE DE CODES POSTAUX DANS CETTE RMR/AR
PRCD	DIVISION DE RECENSEMENT LA PLUS FRÉQUENTE (DR)
PCD	POURCENTAGE DE CODES POSTAUX DANS CETTE DR
PRDCSD	SUDIVISION DE RECENSEMENT LA PLUS FRÉQUENTE (SDR)
PCSD	POURCENTAGE DE CODES POSTAUX DANS CETTE SDR
AVLAT	LATITUDE MOYENNE EN DEGRÉS(2)+DÉCIMALES(6)
AVLONG	LONGITUDE MOYENNE EN DEGRÉS(3)+DÉCIMALES(6)
T	1=RMR/AR AVEC SR; 0=RMR/AR SANS SR

FICHER=FSA12GEO.CAN

GEOGRAPHIC CODING FROM FIRST TWO CHARACTERS OF THE POSTAL CODE

FS	NPC	CMA	PCMA	PRCD	PCD	PRCDCSD	PCSD	AVLAT	AVLONG	T
NEWFOUNDLAND AND LABRADOR - TERRE-NEUVE ET LABRADOR										
A0	8720	000	91.6	1001	36.4	1010025	3.6	48692998	055088390	0
A1	14510	001	94.9	1001	96.5	1001519	44.2	47597789	052895286	1
A2	4619	015	42.8	1005	43.3	1005018	41.6	49270448	058618991	0
A8	1061	000	100.0	1005	98.3	1005004	75.2	49202405	057425012	0
NOVA SCOTIA - NOUVELLE ECOSSE										
B0	12350	000	79.2	1212	11.3	1207001	6.2	45076455	063718581	0
B1	15659	225	97.8	1217	97.8	1217030	96.8	46147758	060158701	0
B2	14528	205	33.2	1209	33.2	1209034	33.2	45323562	062612204	1
B3	11459	205	100.0	1209	100.0	1209034	100.0	44650437	063639261	1
B4	9495	000	48.1	1209	36.6	1209034	36.6	44937568	064147955	0
B5	1982	000	100.0	1202	98.4	1202006	78.6	43848198	066115568	0
B9	782	000	100.0	1215	96.4	1215002	67.1	45637082	061361888	0
PRINCE EDWARD ISLAND - ILE DU PRINCE-EDOUARD										
C0	3064	000	88.4	1103	38.4	1103051	3.5	46393913	063288804	0
C1	6715	105	69.0	1102	69.2	1102075	49.0	46294117	063324159	0
NEW BRUNSWICK - NOUVEAU BRUNSWICK										
E0	779	000	84.0	1305	14.1	1305022	6.5	46389014	066076066	0
E1	15877	305	59.5	1307	50.5	1307022	38.1	46522230	065014890	1
E2	13036	310	70.5	1301	49.8	1301006	46.9	45830833	065994531	1
E3	12573	320	51.4	1310	46.5	1310032	32.7	46438924	067076430	0
E4	19010	000	88.7	1307	39.2	1307016	7.9	46138331	064948817	0
E5	8840	000	62.2	1305	43.6	1302026	6.6	45360280	066341074	0
E6	3104	000	72.9	1310	96.3	1310036	10.1	45987063	067023061	0
E7	9362	000	79.1	1311	47.2	1313027	17.6	46739566	067807609	0
E8	6361	000	93.2	1315	59.2	1314017	10.2	47782720	065756752	0
E9	2026	000	100.0	1309	98.4	1309036	22.7	46969757	065532936	0
QUEBEC										
G0	33748	000	86.1	2419	5.3	2425005	1.5	47310886	069878275	0
G1	24214	421	100.0	2423	100.0	2423025	33.9	46819596	071258016	1
G2	6660	421	100.0	2423	100.0	2423025	41.3	46837120	071334689	1
G3	6385	421	62.3	2423	62.3	2423050	27.0	46896799	071422039	1
G4	7682	000	43.6	2497	36.0	2497010	32.2	49399082	066494830	0
G5	15513	000	37.2	2429	26.1	2429075	24.3	47570479	069452730	0
G6	18462	421	46.7	2424	24.2	2424020	21.5	46408126	071394919	1
G7	12025	408	85.5	2494	88.0	2494070	35.4	48207620	071152540	1
G8	19470	442	32.9	2437	32.9	2493040	22.3	47948976	072253309	1
G9	10906	444	58.6	2436	58.6	2436028	22.4	46593926	072669965	0
H0	26	462	80.8	2465	80.8	2465005	80.8	45596425	073754401	1
H1	18591	462	100.0	2466	100.0	2466025	66.2	45602237	073567214	1
H2	12312	462	100.0	2466	100.0	2466025	94.2	45531435	073593846	1
H3	19253	462	100.0	2466	100.0	2466025	79.5	45526882	073581040	1
H4	11889	462	100.0	2466	100.0	2466025	44.8	45497248	073647974	1
H5	184	462	100.0	2466	100.0	2466025	100.0	45505555	073563883	1
H7	17586	462	100.0	2465	100.0	2465005	100.0	45584462	073742239	1
H8	6619	462	100.0	2466	100.0	2466040	40.2	45452405	073720556	1
H9	11031	462	100.0	2466	100.0	2466095	17.3	45458899	073843107	1
J0	53471	000	80.5	2477	6.6	2477045	1.8	45911707	073909726	0
J1	13499	433	57.7	2443	57.3	2443025	31.4	45402097	071977030	1
J2	20960	450	28.0	2447	29.0	2454045	19.3	45543203	072799842	1
J3	19864	462	63.4	2457	35.7	2453052	16.1	45617648	073243552	1
J4	12772	462	100.0	2458	82.2	2458030	40.2	45520845	073471763	1
J5	10840	462	80.6	2460	49.7	2460028	20.8	45713608	073523125	1
J6	19207	462	64.9	2464	27.7	2464010	19.9	45584375	073732693	1
J7	21611	462	98.9	2473	27.5	2474005	10.4	45612533	073906771	1
J8	20248	505	62.1	2481	52.1	2481015	30.1	45663266	075170281	1
J9	14973	000	30.0	2481	22.8	2486033	16.1	47114840	077103037	0

ONTARIO

K0 23077 000 63.9 3506 13.8 3506008 13.6 44884429 076631417 0
 K1 20952 505 100.0 3506 99.9 3506008 99.9 45405662 075653963 1
 K2 14532 505 100.0 3506 100.0 3506008 100.0 45325412 075801349 1
 K4 4995 505 99.9 3506 78.4 3506008 78.4 45404421 075467527 1
 K6 7214 501 55.1 3501 56.8 3501012 54.1 44978275 075001277 0
 K7 15349 000 56.1 3510 41.3 3510010 41.2 44613422 076449034 0
 K8 9938 522 50.9 3512 51.7 3547064 32.9 44942336 077325422 1
 K9 9410 529 55.9 3515 56.3 3515014 50.5 44250562 078392667 1
 L0 19101 000 35.2 3543 34.2 3543064 11.0 43837075 079602011 0

L1 24599 532 60.9 3518 95.3 3518013 26.5 43889998 078896495 1
 L2 18189 539 100.0 3526 100.0 3526053 49.4 43117811 079164068 1
 L3 23930 535 60.6 3519 56.9 3519036 42.7 43759213 079355697 1
 L4 37369 535 80.7 3519 63.9 3519028 29.9 43952919 079547401 1
 L5 21016 535 100.0 3521 99.9 3521005 99.6 43578973 079683154 1
 L6 24763 535 100.0 3521 48.5 3521010 48.1 43640506 079683774 1
 L7 13570 537 56.4 3524 76.2 3524002 56.4 43527431 079817659 1
 L8 15006 537 100.0 3525 99.8 3525005 99.8 43234567 079817558 1
 L9 19055 537 37.0 3525 36.8 3525005 36.8 43854474 079835175 1

M1 21549 535 100.0 3520 100.0 3520005 100.0 43755928 079273864 1
 M2 7057 535 100.0 3520 100.0 3520005 100.0 43775313 079374016 1
 M3 6299 535 100.0 3520 100.0 3520005 100.0 43743713 079425542 1
 M4 13567 535 100.0 3520 100.0 3520005 100.0 43698456 079361357 1
 M5 15221 535 100.0 3520 100.0 3520005 100.0 43675710 079384617 1
 M6 14998 535 100.0 3520 100.0 3520005 100.0 43678295 079444237 1
 M7 7321 535 100.0 3520 99.9 3520005 99.9 43772760 079256491 1
 M8 4765 535 100.0 3520 100.0 3520005 100.0 43627375 079507944 1
 M9 11231 535 100.0 3520 100.0 3520005 100.0 43697411 079544313 1

N0 26984 000 70.5 3541 12.9 3536020 7.4 43330599 081236163 0
 N1 12358 550 47.9 3523 55.0 3523008 46.9 43416650 080208927 1
 N2 14488 541 91.6 3530 91.6 3530013 57.4 43512239 080595031 1
 N3 14116 543 38.6 3529 49.1 3529006 38.6 43207343 080284965 1
 N4 10680 000 27.8 3532 44.2 3532042 23.3 43568070 080797509 0
 N5 13846 555 71.8 3539 45.9 3539036 45.7 42979796 081130889 1
 N6 11679 555 100.0 3539 100.0 3539036 98.9 42965876 081264298 1
 N7 10003 562 45.3 3538 45.3 3538030 42.0 42919191 082131032 1
 N8 20606 559 81.6 3537 93.4 3537039 73.2 42305006 082903203 1
 N9 9387 559 87.6 3537 100.0 3537039 58.9 42226099 083007092 1

P0 14943 000 77.8 3556 12.3 3553005 7.7 47309726 082863230 0
 P1 6355 575 59.5 3548 59.5 3548044 58.4 45843666 079379444 1
 P2 4586 000 100.0 3548 61.6 3548055 61.4 46532787 079974989 0
 P3 7356 580 99.1 3553 99.1 3553005 99.1 46509799 080986910 1
 P4 3171 586 99.6 3556 99.8 3556027 99.6 48485322 081334694 0
 P5 2178 000 59.3 3557 41.0 3557041 40.7 47342945 082341557 0
 P6 4558 590 98.4 3557 100.0 3557061 97.0 46526814 084328802 1
 P7 8471 595 97.2 3558 100.0 3558004 92.1 48418849 089263932 1
 P8 1224 000 100.0 3560 100.0 3560027 71.2 49855947 092622560 0
 P9 2297 000 52.9 3559 52.2 3559012 50.3 49166390 093915089 0

MANITOBA

R0 27955 000 91.4 4615 9.5 4612047 2.7 50196632 098677222 0
 R1 3978 000 56.4 4613 57.7 4609029 37.3 50065044 097508266 0
 R2 14470 602 100.0 4611 95.7 4611040 95.7 49900951 097109966 1
 R3 13724 602 99.8 4611 98.0 4611040 98.0 49869041 097178703 1
 R4 685 602 89.1 4611 39.7 4613037 36.6 49933145 097326239 1
 R5 681 000 78.0 4602 100.0 4602044 36.1 49611033 096727890 0
 R6 1675 000 100.0 4603 100.0 4603053 49.0 49180672 098023385 0
 R7 7819 610 79.8 4607 82.3 4607062 79.0 50073414 099970886 0
 R8 1137 640 51.4 4622 52.0 4622026 51.4 55262655 099754019 0
 R9 1371 000 100.0 4621 100.0 4621045 82.1 53816538 101255834 0

SASKATCHEWAN

S0	45480	000	93.9	4706	8.7	4714077	0.7	51459590	105501095	0
S2	77	705	100.0	4706	100.0	4706055	93.5	50771863	104930221	1
S3	1739	710	95.9	4709	99.6	4709012	90.2	51210549	102459513	0
S4	15666	705	82.0	4706	82.2	4706027	80.6	50271632	104411088	1
S6	8186	745	50.2	4715	50.8	4707039	48.4	51820806	105645797	0
S7	13922	725	99.7	4711	99.3	4711066	95.9	52128091	106646292	1
S9	7472	720	45.6	4708	45.9	4708004	43.2	51839414	108347372	0

ALBERTA

T0	41400	000	87.7	4810	12.3	4813001	1.9	52625780	113307693	0
T1	19353	810	32.0	4802	48.3	4802012	32.0	50187681	112637785	1
T2	30159	825	99.8	4806	99.9	4806016	98.7	51009148	114051146	1
T3	15976	825	99.9	4806	99.9	4806016	91.8	51094669	114144681	1
T4	14087	000	35.3	4808	56.2	4808011	29.7	52255111	113746748	0
T5	30050	835	100.0	4811	100.0	4811061	99.8	53565419	113510532	1
T6	21179	835	100.0	4811	100.0	4811061	99.4	53503746	113488256	1
T7	10840	835	63.2	4811	68.7	4811034	34.8	53592056	114632026	1
T8	16099	835	59.2	4811	59.2	4819012	35.4	54283468	115512293	1
T9	15386	835	25.3	4811	37.4	4811016	18.6	54010457	112055117	1

BRITISH COLUMBIA - COLOMBIE-BRITANIQUE

V0	26977	000	83.5	5929	8.9	5929011	3.2	50581494	121419253	0
V1	37163	000	26.7	5935	23.3	5935010	19.3	50891711	119031397	0
V2	42064	970	19.1	5909	32.7	5953023	16.6	50679854	121922514	1
V3	36463	933	97.1	5915	97.1	5915004	49.1	49181802	122793984	1
V4	20037	933	83.2	5915	83.2	5915004	39.7	49184436	122453350	1
V5	20689	933	100.0	5915	100.0	5915022	57.8	49248451	123035856	1
V6	21510	933	100.0	5915	100.0	5915022	83.4	49249617	123129197	1
V7	13323	933	100.0	5915	100.0	5915015	31.8	49272881	123116292	1
V8	23709	935	66.0	5917	70.0	5917021	25.4	49851907	124722195	1
V9	35760	938	21.7	5925	35.5	5921007	18.4	49288128	124390847	1

NORTHWEST TERRITORIES OR NUNAVUT - TERRITORIES DU NORD-OUEST OU NUNAVUT

X0	1167	000	99.7	6106	57.5	6106016	24.1	63645330	113346345	0
X1	1003	995	99.7	6106	100.0	6106023	99.7	62451236	114385180	0

YUKON

Y0	317	000	98.1	6001	100.0	6001029	26.2	62232499	135620588	0
Y1	3461	990	99.9	6001	100.0	6001009	99.2	60724190	135072254	0

ANNEXE F3

**CODAGE GÉOGRAPHIQUE RÉALISÉ AU MOYEN DU FCCP DE SEPTEMBRE 2002
À PARTIR DES TROIS PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL**

FSA	RÉGION DE TRI D'ACHEMINEMENT - TROIS PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL
NPC	NOMBRE DE CODES POSTAUX
CMA	RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT OU AGGLOMÉRATION DE RECENSEMENT LA PLUS FRÉQUENTE (RMR/AR)
PCMA	POURCENTAGE DE CODES POSTAUX DANS CETTE RMR/AR
PRCD	DIVISION DE RECENSEMENT LA PLUS FRÉQUENTE (DR)
PCD	POURCENTAGE DE CODES POSTAUX DANS CETTE DR
PRDCSD	SUBDIVISION DE RECENSEMENT LA PLUS FRÉQUENTE (SDR)
PCSD	POURCENTAGE DE CODES POSTAUX DANS CETTE SDR
AVLAT	LATITUDE MOYENNE EN DEGRÉS(2)+DÉCIMALES(6)
AVLONG	LONGITUDE MOYENNE EN DEGRÉS(3)+DÉCIMALES(6)
T	1=RMR/AR AVEC SR; 0=RMR/AR SANS SR

HLTH.PCCF0209.FSAGEOG.CAN

ANNEXE H Régions sociosanitaire et districts socio-sanitaires**ANNEXE H1****Liste sommaire des régions socio-sanitaires, selon la province et le type, Canada, June 2003**

PR	Type de région socio-sanitaire	HRTYP	Nombre
Total			118
NF	Health and Community Services Region	HCS	4
	Regional Health Services Board	RHS	1
	Health Corporation	HCO	1
PE	Health Region	HRE	4
NS	Health Zone	ZON	6
NB	Region	REG	7
QC	Région socio-sanitaire	RSS	18
ON	District Health Council	DHC	16
MB	Regional Health Authority	RHA	11
SK	Regional Health Authority	RHA	12
SK	Health Authority	HAU	1
AB	Regional Health Authority	RHA	3
AB	Health Region	HRE	3
AB	Health	HLT	3
BC	Health Service Delivery Area	HSD	16
YK	Territory	TER	1
NT	Territory	TER	1
NU	Territory	TER	1

ANNEXE H2**Liste sommaire des districts socio-sanitaires selon la province et le type, Canada, 2003**

PR	Type	SUBTYP	Nombre
Total			204
QC	Centre local de services communautaires	CLS	174
ON	Public Health Unit (y compris Toronto)	PHU	37
	Health Planning Area (Toronto seulement)	HPA	16
BC	Local Health Area	LHA	89

Pour la Version 4A de FCCP+, ces codes pour la Colombie-Britannique et le Québec ne sont pas indiqués.

**APPENDIX H3: / ANNEXE H3:
HEALTH REGIONS, CANADA, 2003
REGIONS SOCIO-SANITAIRES, CANADA, 2003**

PRHR	HEALTH REGION / REGION SOCIO-SANITAIRE	HRTYP
NEWFOUNDLAND / TERRE-NEUVE		
1001	SAINT JOHN'S	HCS
1002	EASTERN	HCS
1003	CENTRAL	HCS
1004	WESTERN	HCS
1005	GRENFELL	HSB
1006	LABRADOR	HCO
PRINCE EDWARD ISLAND / ILE DU PRINCE-EDOUARD		
1101	WEST PRINCE	HRE
1102	EAST PRINCE	HRE
1103	QUEENS	HRE
1104	KINGS	HRE
NOVA SCOTIA / NOUVELLE ECOSSE		
1201	YARMOUTH	ZON
1202	KENTVILLE	ZON
1203	TRURO	ZON
1204	NEW GLASGOW	ZON
1205	CAPE BRETON	ZON
1206	HALIFAX	ZON
NEW BRUNSWICK / NOUVEAU-BRUNSWICK		
1301	MONCTON	REG
1302	SAINT JOHN	REG
1303	FREDERICTON	REG
1304	EDMUNDSTON	REG
1305	CAMPBELLTON	REG
1306	BATHURST	REG
1307	MIRAMICHI	REG
QUEBEC		
2401	BAS-SAINT-LAURENT	RSS
2402	SAGUENAY--LAC-SAINT-JEAN	RSS
2403	QUEBEC	RSS
2404	MAURICIE ET CENTRE DU QUEBEC	RSS
2405	ESTRIE	RSS
2406	MONTREAL-CENTRE	RSS
2407	OUTAOUAIS	RSS
2408	ABITIBI-TEMISCAMINGUE	RSS
2409	COTE-NORD	RSS
2410	NORD-DU-QUEBEC	RSS
2411	GASPESIE--ILES-DE-LA-MADELEINE	RSS
2412	CHAUDIERE-APPALACHES	RSS
2413	LAVAL	RSS
2414	LANAUDIERE	RSS
2415	LAURENTIDES	RSS
2416	MONTEREGIE	RSS
2417	NUNAVIK	RSS
2418	TERRES-CRIES-DE-LA-BAIE-JAME	RSS

PRHR	HEALTH REGION / REGION SOCIO-SANITAIRE	HRTYP
ONTARIO		
3501	CHAMPLAIN	DHC
3502	QUINTE-KINGSTON-RIDEAU	DHC
3503	DURHAM-HALIBURTON-KAWARTHA-PINE RIDGE	DHC
3504	TORONTO	DHC
3505	SIMCOE-YORK	DHC
3506	HALTON-PEEL	DHC
3507	WATERLOO-WELLINGTON-DUFFERIN	DHC
3508	HAMILTON	DHC
3509	NIAGARA	DHC
3510	GRAND RIVER	DHC
3511	THAMES VALLEY	DHC
3512	ESSEX-KENT-LAMBTON	DHC
3513	GREY-BRUCE-HURON-PERTH	DHC
3514	NOTHERN SHORES	DHC
3515	ALGOMA-COCHRANE-MANITOULIN-SUDBURY	DHC
3516	NORTHWESTERN ONTARIO	DHC
MANITOBA		
4610	WINNIPEG	RHA
4615	BRANDON	RHA
4620	NORTH EASTMAN	RHA
4625	SOUTH EASTMAN	RHA
4630	INTERLAKE	RHA
4640	CENTRAL	RHA
4650	MARQUETTE AND SOUTH WESTMAN	RHA
4660	PARKLAND	RHA
4670	NORMAN	RHA
4680	BURNTWOOD	RHA
4690	CHURCHILL	RHA
SASKATCHEWAN		
4701	SUN COUNTRY	RHA
4702	FIVE HILLS	RHA
4703	CYPRESS	RHA
4704	REGINA	RHA
4705	SUNRISE	RHA
4706	SASKATOON	RHA
4707	HEARTLAND	RHA
4708	KELSEY TRAIL	RHA
4709	PRINCE ALBERT PARKLAND	RHA
4710	PRAIRIE NORTH	RHA
4711	MAMAWETAN CHURCHILL RIVER	RHA
4712	KEEWATIN YATTHE	RHA
4713	ATHABASCA	RHA
ALBERTA		
4820	CHINOOK	RHA
4821	PALLISER	RHA
4822	CALGARY	HRE
4823	DAVID THOMPSON	RHA
4824	EAST CENTRAL	RHA
4825	CAPITAL	HRE
4826	ASPEN	RHA
4827	MISTAHIA	RHA
4828	NORTHERN LIGHTS	RHA

PRHR	HEALTH REGION / REGION SOCIO-SANITAIRE	HRTYP
BRITISH COLUMBIA / COLOMBIE-BRITANNIQUE		
5911	EAST KOOTENAY	HSD
5912	KOOTENAY-BOUNDARY	HSD
5913	OKANAGAN	HSD
5914	THOMPSON/CARIBOO	HSD
5921	FRASER VALLEY	HSD
5922	SIMON FRASER	HSD
5923	SOUTH FRASER	HSD
5931	RICHMOND	HSD
5932	VANCOUVER	HSD
5933	NORTH SHORE/COAST GARIBALDI	HSD
5941	SOUTH VANCOUVER ISLAND	HSD
5942	CENTRAL VANCOUVER ISLAND	HSD
5943	NORTH VANCOUVER ISLAND	HSD
5951	NORTH WEST	HSD
5952	NORTHERN INTERIOR	HSD
5953	NORTHEAST	HSD
TERRITORIES / TERRITOIRES		
6001	YUKON	HRE
6101	NORTHWEST	HRE
6102	NUNAVUT	HRE

FILE=HRNAMES.CAN

**APPENDIX H4: / ANNEXE H4:
HEALTH DISTRICTS, CANADA, 2004
DISTRICTS SOCIO-SANITAIRES, CANADA, 2004**

PRHR SUB NAME / NOM	SUBTYP	POP2001
QUEBEC		
2401101 RIMOUSKI-NEIGETTE	CLS	52289
2401102 LA MITIS	CLS	19326
2401103 MATANE	CLS	22507
2401105 LA MATAPEDIA	CLS	19920
2401301 LES BASQUES	CLS	9848
2401302 SAINT-ELEUTHERE	CLS	6891
2401303 RIVIERE-DU-LOUP	CLS	31826
2401304 KAMOURASKA	CLS	22494
2401305 CABANO	CLS	15529
2402101 FJORD	CLS	23916
2402102 SAGUENAY	CLS	28883
2402103 JONQUIERE	CLS	65694
2402106 CHICOUTIMI	CLS	48287
2402202 DOMAINE-DU-ROY	CLS	32839
2402203 MARIA-CHAPDELAIN	CLS	26900
2402204 LAC-SAINT-JEAN-EST	CLS	51760
2403000 PORTNEUF	CLS	44955
2403101 LAURENTIEN	CLS	58518
2403102 SAINTE-FOY - SILLERY	CLS	71294
2403201 QUEBEC-HAUTE-VILLE	CLS	36915
2403202 QUEBEC-BASSE-VILLE	CLS	25666
2403203 LIMOULOU-VANIER	CLS	57491
2403204 DUBERGER-LES SAULES-LEBOURGNEUF	CLS	37943
2403300 LORETTEVILLE - VAL-BELAIR	CLS	81932
2403401 BEAUPORT	CLS	76196
2403402 ORLEANS	CLS	27763
2403500 CHARLESBOURG	CLS	90454
2403701 CHARLEVOIX-EST	CLS	16624
2403702 CHARLEVOIX-OUEST	CLS	13166
2404401 HAUT-SAINT-AURICE	CLS	15862
2404402 MEKINAC	CLS	12809
2404403 CENTRE-DE-LA-AURICIE	CLS	64841
2404404 MASKINONGE	CLS	23401
2404405 TROIS-RIVIERES	CLS	80286
2404406 DES CHENAUX	CLS	12127
2404407 CAP-DE-LA-MADELEINE	CLS	45942
2404501 NICOLET-YAMASKA	CLS	23496
2404502 BECANCOUR	CLS	19088
2404503 DRUMMOND	CLS	87808
2404504 ARTHABASKA	CLS	64089
2404505 DE L'ERABLE	CLS	24021
2405101 GRANIT	CLS	21830
2405102 ASBESTOS	CLS	14535
2405103 HAUT-SAINT-FRANCOIS	CLS	21394
2405104 VAL SAINT-FRANCOIS	CLS	28176
2405105 COATICOOK	CLS	16595
2405106 MEMPHREMAGOG	CLS	41871
2405107 FLEURIMONT-LENNOXVILLE	CLS	53720
2405108 SHERBROOKE	CLS	87492
2406101 LAC SAINT-LOUIS	CLS	78875
2406103 PIERREFONDS	CLS	77744
2406104 DOLLARD-DES-ORMEAUX	CLS	48206

2406105	LACHINE	CLS	57928
2406201	POINTE-SAINT-CHARLES	CLS	13210
2406202	VERDUN	CLS	60564
2406204	SAINT-PAUL	CLS	30242
2406206	LASALLE	CLS	73983
2406301	RIVIERE-DES-PRAIRIES	CLS	52939
2406302	POINTE-AUX-TREMBLES	CLS	53065
2406303	MERCIER-EST	CLS	41344
2406304	MERCIER-OUEST	CLS	41256
2406305	HOCHELAGA-MAISONNEUVE	CLS	48379
2406306	ROSEMONT	CLS	79512
2406308	ANJOU	CLS	38015
2406309	SAINT-LEONARD	CLS	69604
2406401	COTE-DES-NEIGES	CLS	52624
2406402	SNOWDON	CLS	33872
2406403	COTE-SAINT-LUC	CLS	47760
2406404	MONT-ROYAL	CLS	43898
2406501	NOTRE-DAME DE GRACE - MONTREAL-OUEST	CLS	69847
2406503	METRO	CLS	57701
2406504	SAINT-LOUIS DU PARC	CLS	39169
2406505	SAINT-HENRI	CLS	25672
2406601	MONTREAL-NORD	CLS	83600
2406603	SAINT-MICHEL	CLS	54984
2406605	AHUNTSIC	CLS	77864
2406606	BORDEAUX-CARTIERVILLE	CLS	51543
2406608	SAINT-LAURENT	CLS	73129
2406701	MONTREAL-CENTRE-SUD	CLS	36314
2406702	PLATEAU MONT-ROYAL	CLS	51461
2406704	PARC-EXTENSION	CLS	31399
2406705	MONTREAL-CENTRE-VILLE	CLS	9044
2406706	VILLERAY	CLS	61114
2406707	PETITE PATRIE	CLS	46862
2407201	HULL	CLS	66246
2407202	AYLMER	CLS	36085
2407300	GATINEAU	CLS	102898
2407400	PONTIAC	CLS	19208
2407500	LES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS	CLS	25909
2407600	DES FORESTIERS	CLS	18730
2407701	VALLEE-DE-LA-LIEVRE	CLS	31428
2407702	PETITE-NATION	CLS	15042
2408101	TEMISCAMING	CLS	3666
2408102	VILLE-MARIE	CLS	13838
2408103	ROUYN-NORANDA	CLS	39621
2408104	ABITIBI-OUEST	CLS	21984
2408105	ABITIBI	CLS	24613
2408106	VALLEE-DE-L'OR	CLS	42375
2409101	LES ESCOUMINS	CLS	5982
2409102	FORESTVILLE	CLS	6912
2409103	MANICOUAGAN	CLS	33620
2409105	PORT-CARTIER	CLS	7809
2409106	SEPT-ILES	CLS	26952
2409107	CANIAPISCAU	CLS	3630
2409109	MINGANIE	CLS	6714
2409110	BASSE COTE-NORD	CLS	5607
2409112	TERRITOIRE NASKAPI	CLS	540
2410101	CHIBOUGAMAU/CHAPAIS	CLS	9717
2410102	LEBEL-SUR-QUEVILLON	CLS	3282
2410103	MATAGAMI	CLS	1939
2410104	BAIE-JAMES	CLS	1376
2411201	BONAVENTURE	CLS	18267

2411203	PABOK	CLS	17964
2411204	GASPE	CLS	16266
2411205	GRANDE-VALLEE	CLS	2867
2411206	ILES-DE-LA-MADELEINE	CLS	12824
2411207	MURDOCHVILLE	CLS	1171
2411208	DENIS-RIVERIN	CLS	12297
2411209	AVIGNON	CLS	15268
2412101	LAC ETCHEMIN	CLS	17745
2412102	LA NOUVELLE-BEAUCE	CLS	25850
2412103	BEAUCE-SARTIGAN	CLS	47873
2412104	ROBERT-CLICHE	CLS	18771
2412105	L'AMIANTE	CLS	43247
2412401	DESJARDINS	CLS	51855
2412402	CHAUDIERE	CLS	78808
2412403	BELLECHASSE	CLS	29570
2412404	LOTBINIERE	CLS	26851
2412702	L' ISLET	CLS	19368
2412704	MONTMAGNY	CLS	23438
2413801	DUVERNAY	CLS	51092
2413803	CHOMEDEY	CLS	101084
2413805	PONT-VIAU	CLS	84868
2413807	SAINTE-ROSE-DE-LAVAL	CLS	105961
2414201	D'AUTRAY	CLS	40330
2414202	MATAWINIE	CLS	41194
2414203	JOLIETTE	CLS	54167
2414204	MONTCALM	CLS	38740
2414205	LES MOULINS	CLS	110087
2414206	L'ASSOMPTION	CLS	103977
2415101	DEUX-MONTAGNES - MIRABEL	CLS	92173
2415102	THERESE-DE-BLAINVILLE	CLS	130514
2415103	ANTOINE-LABELLE	CLS	33456
2415104	RIVIERE-DU-NORD - MIRABEL	CLS	106993
2415105	LES PAYS-D'EN-HAUT	CLS	30866
2415106	LES LAURENTIDES	CLS	38433
2415107	ARGENTEUIL	CLS	28931
2416001	VAUDREUIL-SOULANGES	CLS	102100
2416002	HAUT-SAINT-LAURENT	CLS	21851
2416003	VALLEYFIELD-BEAUHARNOIS	CLS	54253
2416004	CHATEAUGUAY-MERCIER	CLS	60078
2416005	LES JARDINS DE NAPIERVILLE	CLS	22820
2416006	SAINTE-CONSTANT - LA PRAIRIE	CLS	82978
2416007	BROSSARD - SAINT-LAMBERT	CLS	107910
2416008	LONGUEUIL-OUEST	CLS	64124
2416009	LONGUEUIL-EST	CLS	63892
2416010	ST-HUBERT	CLS	75912
2416011	LAJEMMERAIS	CLS	100263
2416012	SAINTE-JEAN-SUR-RICHELIEU - SAINT-LUC	CLS	99474
2416013	SAINTE-BRUNO - BELOEIL - SAINT-HILAIRE	CLS	93736
2416014	CHAMBLY-CARIGNAN-MARIEVILLE	CLS	51380
2416015	BAS RICHELIEU	CLS	50066
2416016	LES MASKOUTAINS	CLS	78917
2416017	COWANSVILLE-FARNHAM-BEDFORD	CLS	49438
2416018	GRANBY-SHEFFORD-BROMONT	CLS	82038
2416019	ACTON	CLS	15167
2417101	BAIE D'HUDSON	CLS	5326
2417102	UNGAVA	CLS	4306
2418101	TERRITOIRE CRI	CLS	12629

ONTARIO

3526	ALGOMA		PHU	117185
3527	BRANT		PHU	118580
3530	DURHAM		PHU	506901
3531	ELGIN-ST THOMAS		PHU	81553
3533	GREY BRUCE		PHU	152965
3534	HALDIMAND-NORFOLK		PHU	104575
3535	HALIBURTON-KAWARTHA-PINE RIDGE		PHU	161761
3536	HALTON		PHU	375229
3537	HAMILTON		PHU	490268
3538	HASTINGS-PRINCE EDWARD		PHU	150816
3539	HURON		PHU	59701
3540	CHATHAM-KENT		PHU	107709
3541	KINGSTON-FRONTENAC-LENNOX-ADDINGTON		PHU	178067
3542	LAMBTON		PHU	126971
3543	LEEDS-GRENVILLE-LANARK		PHU	159101
3544	MIDDLESEX-LONDON		PHU	403185
3545	MUSKOKA-PARRY SOUND		PHU	81111
3546	NIAGARA		PHU	410574
3547	NORTH BAY		PHU	92348
3549	NORTHWESTERN		PHU	77823
3551	OTTAWA		PHU	774072
3552	OXFORD		PHU	99270
3553	PEEL		PHU	988948
3554	PERTH		PHU	73675
3555	PETERBOROUGH		PHU	125856
3556	PORCUPINE		PHU	88205
3557	RENFREW		PHU	96467
3558	EASTERN ONTARIO		PHU	185968
3560	SIMCOE		PHU	377050
3561	SUDBURY		PHU	190841
3562	THUNDER BAY		PHU	155462
3563	TIMISKAMING		PHU	35245
3565	WATERLOO		PHU	438515
3566	WELLINGTON-DUFFERIN-GUELPH		PHU	238326
3568	WINDSOR-ESSEX		PHU	374975
3570	YORK		PHU	729254
3595	TORONTO		PHU	2481494
3504	95A TORONTO WEST	AREA 1A	HPA	
3504	95B TORONTO WEST	AREA 1B	HPA	
3504	95C TORONTO CENTRAL WEST	AREA 2A	HPA	
3504	95D TORONTO CENTRAL WEST	AREA 2B	HPA	
3504	95E TORONTO CENTRAL WEST	AREA 2C	HPA	
3504	95F TORONTO CENTRAL WEST	AREA 2D	HPA	
3504	95G TORONTO CENTRAL EAST	AREA 3A	HPA	
3504	95H TORONTO CENTRAL EAST	AREA 3B	HPA	
3504	95I TORONTO CENTRAL EAST	AREA 3C	HPA	
3504	95J TORONTO CENTRAL SOUTH	AREA 4A	HPA	
3504	95K TORONTO CENTRAL SOUTH	AREA 4B	HPA	
3504	95L TORONTO EAST	AREA 5A	HPA	
3504	95M TORONTO EAST	AREA 5B	HPA	
3504	95N TORONTO EAST	AREA 5C	HPA	
3504	95O TORONTO EAST	AREA 5D	HPA	

PRHR SUB NAME / NOM	SUBTYP

BRITISH COLUMBIA / COLOMBIE-BRITANNIQUE	
5901 010 FERNIE	LHA
5901 020 CRANBROOK	LHA
5901 030 KIMBERLEY	LHA
5901 040 WINDERMERE	LHA
5901 050 CRESTON	LHA
5901 180 GOLDEN	LHA
5902 060 KOOTENAY LAKE	LHA
5902 070 NELSON	LHA
5902 090 CASTLEGAR	LHA
5902 100 ARROW LAKES	LHA
5902 110 TRAIL	LHA
5902 120 GRAND FORKS	LHA
5902 130 KETTLE VALLEY	LHA
5903 190 REVELSTOKE	LHA
5903 200 SALMON ARM	LHA
5903 210 ARMSTRONG-SPALLUMCHEEN	LHA
5903 220 VERNON	LHA
5903 780 ENDERBY	LHA
5904 140 SOUTHERN OKANAGAN	LHA
5904 150 PENTICTON	LHA
5904 160 KEREMEOS	LHA
5904 170 PRINCETON	LHA
5904 230 CENTRAL OKANAGAN	LHA
5904 770 SUMMERLAND	LHA
5905 240 KAMLOOPS	LHA
5905 260 NORTH THOMPSON	LHA
5905 290 LILLOOET	LHA
5905 300 SOUTH CARIBOU	LHA
5905 310 MERRITT	LHA
5906 320 HOPE	LHA
5906 330 CHILLIWACK	LHA
5906 340 ABBOTSFORD	LHA
5906 750 MISSION	LHA
5906 760 AGASSIZ-HARRISON	LHA
5907 350 LANGLEY	LHA
5907 360 SURREY	LHA
5907 370 DELTA	LHA
5908 400 NEW WESTMINSTER	LHA
5908 420 MAPLE RIDGE	LHA
5908 430 COQUITLAM	LHA
5909 460 SUNSHINE COAST	LHA
5909 470 POWELL RIVER	LHA
5909 480 HOWE SOUND	LHA
5910 650 COWICHAN	LHA
5910 660 LAKE COWICHAN	LHA
5910 670 LADYSMITH	LHA
5910 680 NANAIMO	LHA
5910 690 QUALICUM	LHA
5910 700 ALBERNI	LHA

PRHR	SUB	NAME / NOM	SUBTYP
5911	710	COURTENAY	LHA
5911	720	CAMPBELL RIVER	LHA
5911	830	CENTRAL COAST	LHA
5911	840	VANCOUVER ISLAND WEST	LHA
5911	850	VANCOUVER ISLAND NORTH	LHA
5912	250	100 MILE HOUSE	LHA
5912	270	CARIBOU-CHILCOTIN	LHA
5912	280	QUESNEL	LHA
5912	490	BELLA COOLA VALLEY	LHA
5913	500	QUEEN CHARLOTTE	LHA
5913	510	SNOW COUNTRY	LHA
5913	520	PRINCE RUPERT	LHA
5913	530	UPPER SKEENA	LHA
5913	540	SMITHERS	LHA
5913	800	KITIMAT	LHA
5913	870	STIKINE	LHA
5913	880	TERRACE	LHA
5913	920	NISGA'A	LHA
5913	940	TELEGRAPH CREEK	LHA
5914	590	PEACE RIVER SOUTH	LHA
5914	600	PEACE RIVER NORTH	LHA
5914	810	FORT NELSON	LHA
5915	550	BURNS LAKE	LHA
5915	560	NECHAKO	LHA
5915	570	PRINCE GEORGE	LHA
5916	390	VANCOUVER	LHA
5916	161	CITY CENTRE VANCOUVER	LHA
5916	162	DOWNTOWN EAST SIDE VANCOUVER	LHA
5916	163	NORTH EAST VANCOUVER	LHA
5916	164	WEST SIDE VANCOUVER	LHA
5916	165	MIDTOWN VANCOUVER	LHA
5916	166	SOUTH VANCOUVER	LHA
5917	410	BURNABY	LHA
5918	440	NORTH VANCOUVER	LHA
5918	450	WEST VANCOUVER-BOWEN ISLAND	LHA
5919	380	RICHMOND	LHA
5920	610	GREATER VICTORIA	LHA
5920	620	SOOKE	LHA
5920	630	SAANICH	LHA
5920	640	GULF ISLANDS	LHA

FILE=H:\GTF2001\SUBNAM04.CAN + THDIST2.COD

APPENDIX J Census divisions, 2001

The numeric code and corresponding census division name, including descriptive names for otherwise unnamed CDs.

ANNEXE J Divisions de recensement, 2001

Code numérique correspondant au nom de la division de recensement, y compris des noms non-officiels.

PRCD	TYP	CDname	PRCD	TYP	CDname
1001	DIV	Avalon Peninsula	2415	MRC	Charlevoix-Est
1002	DIV	Burin Peninsula	2416	MRC	Charlevoix
1003	DIV	South Coast	2417	MRC	L'Islet
1004	DIV	Stephenville	2418	MRC	Montmagny
1005	DIV	Corner Brook	2419	MRC	Bellechasse
1006	DIV	Central Newfoundland	2420	MRC	L'île-d'Orléans
1007	DIV	Bonavista Bay	2421	MRC	La Côte-de-Beaupré
1008	DIV	Notre Dame Bay	2422	MRC	La Jacques-Cartier
1009	DIV	Northern Peninsula	2423	CU	Québec
1010	DIV	Labrador	2424	MRC	Desjardins
1101	CTY	Kings	2425	MRC	Les Chutes-de-la-Chaudière
1102	CTY	Queens	2426	MRC	La Nouvelle-Beauce
1103	CTY	Prince	2427	MRC	Robert-Cliche
			2428	MRC	Les Etchemins
			2429	MRC	Beauce-Sartigan
1201	CTY	Shelburne	2430	MRC	Le Granit
1202	CTY	Yarmouth	2431	MRC	L'Amiante
1203	CTY	Digby	2432	MRC	L'Érable
1204	CTY	Queens	2433	MRC	Lotbinière
1205	CTY	Annapolis	2434	MRC	Portneuf
1206	CTY	Lunenburg	2435	MRC	Mékinac
1207	CTY	Kings	2436	MRC	Le Centre-de-la-Mauricie
1208	CTY	Hants	2437	MRC	Francheville
1209	CTY	Halifax	2438	MRC	Bécancour
1210	CTY	Colchester	2439	MRC	Arthabaska
1211	CTY	Cumberland	2440	MRC	Asbestos
1212	CTY	Pictou	2441	MRC	Le Haut-Saint-François
1213	CTY	Guysborough	2442	MRC	Le Val-Saint-François
1214	CTY	Antigonish	2443	MRC	La Région-Sherbrookoise
1215	CTY	Inverness	2444	MRC	Coaticook
1216	CTY	Richmond	2445	MRC	Memphrémagog
1217	CTY	Cape Breton	2446	MRC	Brome-Missisquoi
1218	CTY	Victoria	2447	MRC	La Haute-Yamaska
			2448	MRC	Acton
1301	CTY	Saint John	2449	MRC	Drummond
1302	CTY	Charlotte	2450	MRC	Nicolet-Yamaska
1303	CTY	Sunbury	2451	MRC	Maskinongé
1304	CTY	Queens	2452	MRC	D'Autray
1305	CTY	Kings	2453	MRC	Le Bas-Richelieu
1306	CTY	Albert	2454	MRC	Les Maskoutains
1307	CTY	Westmorland	2455	MRC	Rouville
1308	CTY	Kent	2456	MRC	Le Haut-Richelieu
1309	CTY	Northumberland	2457	MRC	La Vallée-du-Richelieu
1310	CTY	York	2458	MRC	Champlain
1311	CTY	Carleton	2459	MRC	Lajemmerais
1312	CTY	Victoria	2460	MRC	L'Assomption
1313	CTY	Madawaska	2461	MRC	Joliette
1314	CTY	Restigouche	2462	MRC	Matawinie
1315	CTY	Gloucester	2463	MRC	Montcalm
			2464	MRC	Les Moulins
2401	MRC	Les îles-de-la-Madeleine	2465	MRC	Laval
2402	MRC	Le Rocher-Percé	2466	CU	Montréal
2403	MRC	La Côte-de-Gaspé	2467	MRC	Roussillon
2404	MRC	La Haute-Gaspésie	2468	MRC	Les Jardins-de-Napierville
2405	MRC	Bonaventure	2469	MRC	Le Haut-Saint-Laurent
2406	MRC	Avignon	2470	MRC	Beauharnois-Salaberry
2407	MRC	La Matapédia	2471	MRC	Vaudreuil-Soulanges
2408	MRC	Matane	2472	MRC	Deux-Montagnes
2409	MRC	La Mitis	2473	MRC	Thérèse-De Blainville
2410	MRC	Rimouski-Neigette	2474	MRC	Mirabel
2411	MRC	Les Basques	2475	MRC	La Rivière-du-Nord
2412	MRC	Rivière-du-Loup	2476	MRC	Argenteuil
2413	MRC	Témiscouata	2477	MRC	Les Pays-d'en-Haut
2414	MRC	Kamouraska	2478	MRC	Les Laurentides

2479	MRC	Antoine-Labelle	4601	DIV	Lac du Bonnet-Alexander
2480	MRC	Papineau	4602	DIV	Hanover
2481	CU	Outaouais	4603	DIV	Stanley
2482	MRC	Les Collines-de-l'Outaouais	4604	DIV	Lorne-Pembina
2483	MRC	La Vallée-de-la-Gatineau	4605	DIV	Turtle Mountain
2484	MRC	Pontiac	4606	DIV	Wallace
2485	MRC	Témiscamingue	4607	DIV	Brandon
2486	MRC	Rouyn-Noranda	4608	DIV	Swift Current
2487	MRC	Abitibi-Ouest	4609	DIV	Portage la Prairie
2488	MRC	Abitibi	4610	DIV	Macdonald-Cartier
2489	MRC	Vallée-de-l'Or	4611	DIV	Winnipeg
2490	MRC	Le Haut-Saint-Maurice	4612	DIV	Springfield-Broken Head
2491	MRC	Le Domaine-du-Roy	4613	DIV	St Andrews
2492	MRC	Maria-Chapdelaine	4614	DIV	Rookwood-Woodlands
2493	MRC	Lac-Saint-Jean-Est	4615	DIV	Langford-Minto
2494	MRC	Le Fjord-du-Saguenay	4616	DIV	Lake of the Prairies
2495	MRC	La Haute-Côte-Nord	4617	DIV	Dauphin
2496	MRC	Manicouagan	4618	DIV	Interlake South-Gimli
2497	DIV	Sept-Rivières--Caniapiscau	4619	DIV	Lake Winnipeg-Winnipegosis
2498	DIV	Minganie--Basse-Côte-Nord	4620	DIV	Swan River
2499	DIV	Nord-du-Québec	4621	DIV	Moose Lake
3501	UC	Stormont, Dundas and Glengarry	4622	DIV	Thompson
3502	UC	Prescott and Russell	4623	DIV	Hudson Bay
3506	DIV	Ottawa	4701	DIV	Estevan
3507	UC	Leeds and Grenville	4702	DIV	Weyburn
3509	CTY	Lanark	4703	DIV	Lake of the Rivers
3510	CTY	Frontenac	4704	DIV	Maple Creek
3511	CTY	Lennox and Addington	4705	DIV	Melville
3512	CTY	Hastings	4706	DIV	Regina
3513	DIV	Prince Edward	4707	DIV	Moose Jaw
3514	CTY	Northumberland	4708	DIV	Swift Current
3515	CTY	Peterborough	4709	DIV	Yorkton
3516	DIV	Kawartha Lakes	4710	DIV	Big Quill-Foam Lake-Kutawa
3518	RM	Durham	4711	DIV	Saskatoon
3519	RM	York	4712	DIV	Battleford-Biggar-Vanscoy
3520	DIV	Toronto	4713	DIV	Kindersley-Unity
3521	RM	Peel	4714	DIV	Star City-Nipawin-Hudson Bay
3522	CTY	Dufferin	4715	DIV	Prince Albert
3523	CTY	Wellington	4716	DIV	North Battleford
3524	RM	Halton	4717	DIV	Lloydminster-Meadow Lake
3525	DIV	Hamilton	4718	DIV	Northern Saskatchewan
3526	RM	Niagara	4801	DIV	Medicine Hat
3528	RM	Haldimand-Norfolk	4802	DIV	Lethbridge
3529	CTY	Brant	4803	DIV	Southwest (Cardston-Willow/Pincher)
3530	RM	Waterloo	4804	DIV	Hanna-Oyen-Consort
3531	CTY	Perth	4805	DIV	Drumheller
3532	CTY	Oxford	4806	DIV	Calgary
3534	CTY	Elgin	4807	DIV	Stettler-Wainwright
3536	DIV	Chatham-Kent	4808	DIV	Red Deer
3537	CTY	Essex	4809	DIV	Rocky Mountain House
3538	CTY	Lambton	4810	DIV	Camrose-Vermillion River-Lloydminster
3539	CTY	Middlesex	4811	DIV	Edmonton
3540	CTY	Huron	4812	DIV	Cold Lake
3541	CTY	Bruce	4813	DIV	Woodlands
3542	CTY	Grey	4814	DIV	Yellowhead
3543	CTY	Simcoe	4815	DIV	Jasper-Banff
3544	DM	Muskoka	4816	DIV	Wood Buffalo
3546	CTY	Haliburton	4817	DIV	Peace River
3547	CTY	Renfrew	4818	DIV	Greenview
3548	DIS	Nipissing	4819	DIV	Grande Prairie
3549	DIS	Parry Sound	5901	RD	East Kootenay
3551	DIS	Manitoulin	5903	RD	Central Kootenay
3552	DIS	Sudbury District	5905	RD	Kootenay Boundary
3553	DIV	Greater Sudbury	5907	RD	Okanagan-Similkameen
3554	DIS	Timiskaming	5909	RD	Fraser Valley
3556	DIS	Cochrane	5915	RD	Greater Vancouver
3557	DIS	Algoma	5917	RD	Capital
3558	DIS	Thunder Bay	5919	RD	Cowichan Valley
3559	DIS	Rainy River			
3560	DIS	Kenora			

5921 RD	Nanaimo	5951 RD	Bulkley-Nechako
5923 RD	Alberni-Clayoquot	5953 RD	Fraser-Fort George
5925 RD	Comox-Strathcona	5955 RD	Peace River
5927 RD	Powell River	5957 REG	Stikine
5929 RD	Sunshine Coast	5959 RD	Northern Rockies
5931 RD	Squamish-Lillooet		
5933 RD	Thompson-Nicola	6001 TER	Yukon
5935 RD	Central Okanagan		
5937 RD	North Okanagan	6106 REG	Fort Smith
5939 RD	Columbia-Shuswap	6107 REG	Inuvik
5941 RD	Cariboo		
5943 RD	Mount Waddington	6204 REG	Baffin
5945 RD	Central Coast	6205 REG	Keewatin
5947 RD	Skeena-Queen Charlotte	6208 REG	Kitikmeot
5949 RD	Kitimat-Stikine		

APPENDIX K Economic regions and 2001 populations
ANNEXE K Régions économiques avec leurs populations en 2001

PRER	ERNAME	ERPOP01
1010	Avalon Peninsula	242875
1020	South Coast - Burin Peninsula	43741
1030	West Coast - Northern Peninsula - Labrador	110583
1040	Notre Dame - Central Bonavista Bay	115731
1110	Prince Edward Island	135294
1210	Cape Breton	147454
1220	North Shore	158282
1230	Annapolis Valley	121152
1240	Southern	121936
1250	Halifax	359183
1310	Campbellton - Miramichi	169880
1320	Moncton - Richibucto	182820
1330	Saint John - St. Stephen	167981
1340	Fredericton - Oromocto	124850
1350	Edmundston - Woodstock	83967
2410	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	96924
2415	Bas-Saint-Laurent	200630
2420	Capitale-Nationale	638917
2425	Chaudière - Appalaches	383376
2430	Estrie	285613
2433	Centre-du-Québec	218502
2435	Montréal	1276397
2440	Montréal	1812723
2445	Laval	343005
2450	Lanaudière	388495
2455	Laurentides	461366
2460	Outaouais	315546
2465	Abitibi - Témiscamingue	146097
2470	Mauricie	255268
2475	Saguenay - Lac-Saint-Jean	278279
2480	Côte-Nord	97766
2490	Nord-du-Québec	38575
3510	Ottawa	1119141
3515	Kingston - Pembroke	424021
3520	Muskoka - Kawartha	340723
3530	Toronto	4930990
3540	Kitchener - Waterloo - Barrie	1053891
3550	Hamilton - Niagara Peninsula	1274833
3560	London	584008
3570	Windsor - Sarnia	609655
3580	Stratford - Bruce Peninsula	286341
3590	Northeast	551672
3595	Northwest	234771
4610	Southeast	86552
4620	South Central	52126
4630	Southwest	103020
4640	North Central	47389
4650	Winnipeg	621451
4660	Interlake	82365
4670	Parklands	44253
4680	North	82427
4710	Regina - Moose Mountain	271123
4720	Swift Current - Moose Jaw	104255
4730	Saskatoon - Biggar	285380
4740	Yorkton - Melville	88752
4750	Prince Albert	197394
4760	Northern	32029

PRER ERNAME	ERPOP01
4810 Lethbridge - Medicine Hat	238895
4820 Camrose - Drumheller	182374
4830 Calgary	1021060
4840 Banff - Jasper - Rocky Mountain House	80512
4850 Red Deer	153049
4860 Edmonton	975477
4870 Athabasca - Grande Prairie - Peace River	222107
4880 Wood Buffalo - Cold Lake	101333
5910 Vancouver Island and Coast	687901
5920 Lower Mainland - Southwest	2283125
5930 Thompson - Okanagan	465042
5940 Kootenay	145153
5950 Cariboo	160976
5960 North Coast	62569
5970 Nechako	42172
5980 Northeast	60800
6010 Yukon	28674
6110 Northwest Territories	37360
6210 Nunavut	26745

APPENDIX L Census agricultural regions, 2001 including unofficial descriptive names for otherwise unnamed regions
ANNEXE L Régions agricoles de recensement, 2001, y compris des noms non-officiels.

PR	AR	ARNAME
10	01	Southeastern
10	02	Central
10	03	Western and Labrador
11	01	Eastern
11	02	Central
11	03	Western
12	01	Southwestern
12	02	Annapolis Valley
12	03	Central
12	04	Eastern
12	05	Cape Breton
13	01	Northwestern - Nord-Ouest
13	02	Southwestern - Sud-Ouest
13	03	Southeastern - Sud-Est
13	04	Northeastern - Nord-Est
24	01	Bas-Saint-Laurent
24	02	Saguenay--Lac-Saint-Jean/Côte-Nord
24	03	Québec
24	04	Maurice
24	05	Etrie
24	06	Montréal/Laval
24	07	Lanaudière
24	08	Outaouais
24	09	Laurentides
24	10	Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec
24	11	Gaspésie--Îles-d-la-Madeleine
24	12	Chaudière-Appalaches
24	13	Montérégie
24	14	Centre-du-Québec
35	01	Southern Ontario - Sud de l'Ontario
35	02	Western Ontario - Ouest de l'Ontario
35	03	Central Ontario - Centre de l'Ontario
35	04	Eastern Ontario - Est de l'Ontario
35	05	Northern Ontario - Nord de l'Ontario
46	01	Southwestern
46	02	Brandon-Wallace
46	03	Neepawa-Minnedosa-Shoal Lake
46	04	Lake of the Prairies
46	05	Swan River
46	06	Dauphin
46	07	Centre-West
46	08	Centre-South
46	09	Centre-East
46	10	Southeastern
46	11	Centre-North
46	12	Northern
47	1A	Estevan
47	1B	Elcapo-Moosomin
47	2A	Weyburn
47	2B	Regina-Moose Jaw
47	3P	Gravelbourg-Enfield (3AN)
47	3Q	Lake of the Rivers-Laurier-Hart Butte (3AS)
47	3R	Swift Current (3BN)
47	3S	Grassy Creek (3BS)
47	4A	Maple Creek-White Valley
47	4B	Gull Lake-Happyland
47	5A	Yorkton
47	5B	Cote-Good Lake-Preeceville
47	6A	Lumsden
47	6B	Saskatoon
47	7A	Kindersley-St Andrews
47	7B	Biggar-Round Valley
47	8A	Star City-Nipawin-Hudson Bay
47	8B	Humbolt
47	9A	Prince Albert-North Battleford
47	9B	Britannia-Meadow Lake-Battle River
47	00	Northern Saskatchewan
48	01	Medicine Hat-Hanna
48	02	Lethbridge-Drumheller
48	03	Calgary-Foothills
48	4A	Stettler-Wainwright
48	4B	Camrose-Vermillion River-Lloydminster
48	05	Edmonton-Red Deer-Rocky Mountain House
48	06	Yellowhead-Woodlands-Cold Lake-Wood Buffalo
48	07	Peace River-Grande Prairie
59	01	Vancouver Island-Coast
59	02	Lower Mainland-Southwest
59	03	Thompson-Okanagan
59	04	Kootenay
59	05	Cariboo
59	06	North Coast
59	07	Nechako
59	08	Peace River
60	00	Yukon
61	00	Northwest Territories
62	00	Nunavut

ANNEXE M PROGRAMME SUPPLÉMENTAIRE DIST4X.SAS

DIST4X.SAS est un programme supplémentaire pour le calcul de la distance de chacun des enregistrements d'un fichier par rapport à l'enregistrement le plus proche d'un deuxième fichier.

Pour utiliser ce programme, il faut déjà avoir produit deux fichiers de sortie lors d'utilisations antérieures de *FCCP+* Version 4x. Le programme commence par lire les deux fichiers. Puis, pour chaque enregistrement du premier fichier, il calcule la distance par rapport à chaque enregistrement du deuxième fichier. Il ne retient que la distance minimale, ainsi que le numéro d'identification de l'enregistrement du deuxième fichier pour lequel la distance minimale a été obtenue.

Par défaut, le programme suppose que vous avez défini antérieurement deux catégories d'enregistrement dans le deuxième fichier (par exemple, médecins spécialistes et non-spécialistes, ou hôpitaux généraux et hôpitaux pour enfants). Vous pouvez modifier le programme afin de travailler avec un plus grand ou un moins grand nombre de catégories, définies et codées comme vous le souhaitez.

L'utilisation de ce programme supplémentaire nécessite une connaissance élémentaire de la programmation SAS.

